

Affirmer avec assurance que la partie de l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne est gagnée serait abusif. Le compromis finalisé auquel sont parvenus hier les ministres des deux pays devra en effet encore être ratifié par le Parlement. Or, les trois grands partis bourgeois, même s'ils ont fini par se ranger derrière Moritz Leuenberger avant son départ pour Bonn, ont depuis longtemps fait connaître leur opposition (calquée sur celle de Unique Airport Zurich et de Swissair) à l'accord dessiné par le compromis d'avril. Le résultat d'hier n'a pas modifié cette plateforme, cette opposition ne s'effacera pas comme par enchantement.

OPINION

Unique accord concret

Mais ce qui a changé depuis hier, c'est que l'Allemagne a tellement donné dans la surenchère depuis le fameux compromis d'avril que l'accord obtenu à Bonn sur les trois points encore en litige apparaît comme un remarquable succès du président de la Confédération.

Moritz Leuenberger a dès lors beau jeu d'argumenter. A partir d'une situation que notre voisin était parfaitement en droit de contester (et la taille des pays n'a rien à voir dans le conflit), le Conseil fédéral a défendu au mieux les intérêts de la place économique suisse, dans la mesure où la prospérité de celle-ci dépend de l'excellence des relations aériennes. Il peut donc préparer un message appuyé sur du concret, avec la conviction de laisser à l'aéroport le temps nécessaire pour se redéployer, dans un cadre assez souple pour tenir compte des événements exceptionnels. Qui dit mieux? En tout cas pas les opposants, qui ne peuvent plus compter que sur un pari hasardeux. Avec un rejet de l'accord par les Chambres fédérales et d'éventuelles mesures unilatérales allemandes en attendant une reprise du dialogue, c'est en effet à Unique Airport Zurich qu'il appartiendra de porter, à chaud, le combat devant les tribunaux d'outre-Rhin. Sans la Confédération, avec la seule arme d'une confiance en soi qui peut apparaître bien légère compte tenu du flou juridique qui entoure le dossier. Est-ce bien raisonnable? Cela ressemble en tout cas fort à l'alternative «un tiens vaut mieux que deux tu l'auras».

Stéphane Sieber

Accord aérien pour Kloten

Suisse-Allemagne ■ Les ministres des transports des deux pays sont parvenus à un accord. Les points de friction sont réglés «dans le sens de la Suisse»



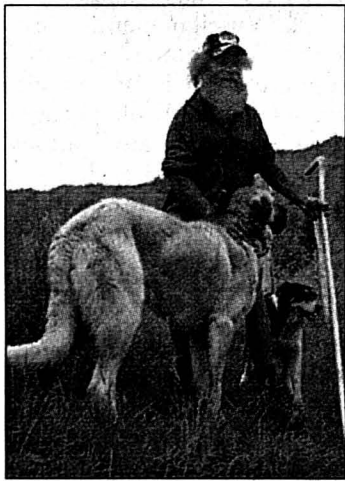
Hier à Bonn, dans l'ancienne capitale fédérale allemande, les deux ministres des transports Moritz Leuenberger et Kurt Bodewig sont parvenus, au terme du treizième et ultime round de négociations, à accorder leurs violons à propos des survols du sud de l'Allemagne générés par l'aéroport de Zurich. Le document doit être paraphé dans les semaines à venir et sa signature doit avoir lieu le 18 octobre prochain. A Berne, le conseiller fédéral a exprimé sa satisfaction. «Oui, je suis content, car les trois points encore en suspens ont tous été réglés dans le sens de la Suisse».

■ page 32

Les deux ministres sont satisfaits. PHOTO KEYSTONE

BERGER JURASSIEN

Sous la protection de Noël



Sur les hauts de Savolènes, près du lac du Hongrin, Breton, un berger de Froidevaux (Jura), veille sur 400 moutons avec Noël, un chien de protection espagnol qui se veut dissuasif contre le lynx. Visite sur l'alpage. PHOTO GOGNIAT

■ page 15

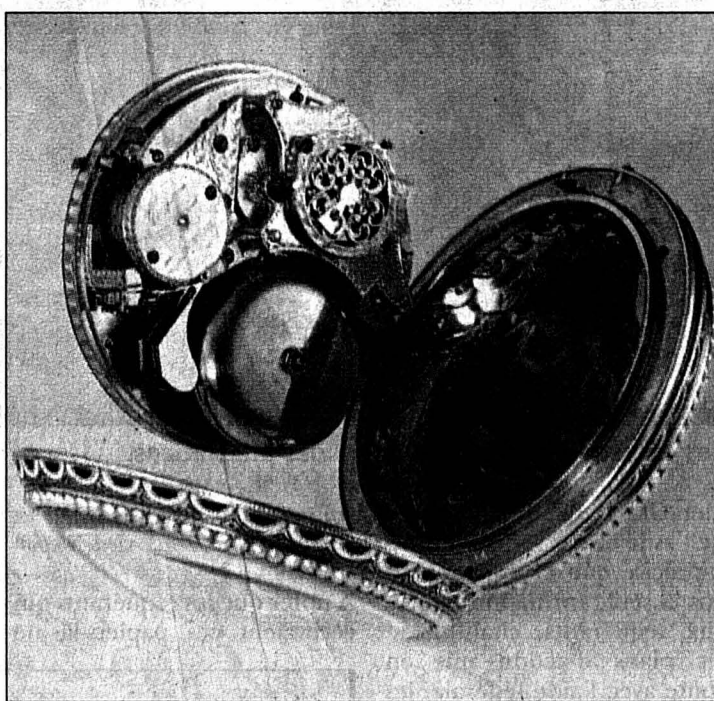
Le MIH et le château des Monts victimes du vol de Genève

Horlogerie ■ Les musées du Haut avaient prêté des pièces à l'institution genevoise. Huit ont disparu

C'est la désolation au MIH et au château des Monts. Les responsables ont été avertis dimanche dernier que certaines de leurs pièces prêtées au Musée d'horlogerie de Genève étaient comprises dans le lot volé vendredi. L'institution locale perd sept montres sur dix prêtées, dont l'une rare et merveilleuse, signée Jaquet-Droz. Le MIH déplore la perte d'une pièce, sur neuf montres et une horloge remises à Genève. L'espoir de les retrouver est mince.

■ page 6

Cette superbe montre de poche en or, émail et perles avec carillon, signée Jaquet-Droz (XVIIIe) a été volée. PHOTO SP



CYCLISME

Jeunes pleins d'Avenir



Deux jeunes coureurs régionaux prendront demain le départ du Tour de l'Avenir. Florian Ludi (à gauche) et Vincent Bader espèrent revenir de cette épreuve réservée aux jeunes avec un contrat professionnel en poche. Mais rien ne sera facile pour les deux stagiaires de l'équipe Phonak sur les routes françaises. PHOTO LEUENBERGER

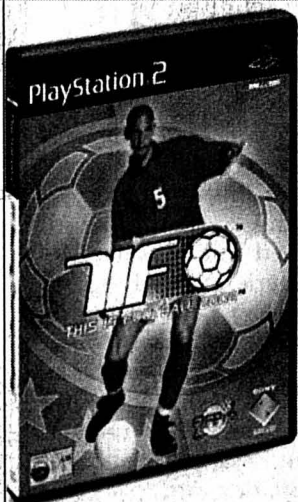
■ page 21

NOMADES

Pétition lancée à La Vue

La population de La Vue-des-Alpes ne veut pas que l'Etat aménage une place d'accueil permanent pour les gens du voyage sur le parking du Pré-Raguel. Elle a lancé une pétition en soulignant combien la cohabitation est difficile.

■ page 12



RÉCRÉATION

Bolides et poésie en bulles

Les amateurs de sensations fortes seront à la fête: une avalanche de jeux déferlera cet automne sur PlayStation 2. Quant à ceux qui préfèrent les bulles, «Les olives noires» et «Amours fragiles» les plongeront dans un univers d'une intensité saisissante.

■ page 20

FRANCE

Chevènement candidat

Jean-Pierre Chevènement a mis fin au suspense en se lançant officiellement dans la course à l'Elysée. Le député-maire de Belfort se propose de «remettre la France d'aplomb». Sa candidature inquiète la majorité plurielle.

■ page 35

SANS-PAPIERS

Une liste de 45 noms

Lors d'une manifestation qui a abouti au château de Neuchâtel hier, le collectif des sans-papiers de la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds a remis une liste de 45 noms au conseiller d'Etat Bernard Soquel.

■ page 3

«RTN pas encore tout à fait à la hauteur»

Radio ■ Une enquête nationale permet de positionner les radios locales de l'Arc jurassien, et à ces dernières de mesurer leurs performances d'audience et de parts de marché

Par
François Othenin-Girard

Un nouveau directeur d'antenne a été nommé à la tête des trois radios locales de l'Arc jurassien, RTN-2001, Fréquence Jura et Radio Jura bernois. Le nouveau manager s'appelle Stéphane Duriez. «Il a déjà tra-

vaillé chez nous et a pris ses fonctions au mois de juin», déclare Pierre Steulet, président du conseil d'administration des trois entreprises. Le but avoué est «d'accroître la collaboration entre les trois radios», explique Pierre Steulet. Bon an mal an, l'audience des trois radios locales correspond à un peu plus du

tiers de la performance réalisée par La Première de la SSR pour l'ensemble de la Suisse romande. RTN, Fréquence Jura et Radio Jura bernois totalisent 185.000 auditeurs. En fait, ce chiffre doit être relativisé. «Il faut faire abstraction des recoupements, car il est probable qu'un auditeur écoute plus d'une radio par jour», déclare Rolf Mueller, chef de produit chez Publica Data SA. Cet organisme a mené dans toute la Suisse une enquête sur les taux d'écoute et publié ses résultats la semaine dernière.

Selon cette enquête (voir l'infographie), l'émetteur jurassien domine le peloton. «Depuis sa création il y a 18 ans, Fréquence Jura arrive en tête des radios locales pour la pénétration quotidienne dans sa zone», déclare Pierre Steulet.

Un certain immobilisme

L'analyse des parts de marché accentue cette même tendance, RTN-2001 se situe en queue de liste des trois radios, avec une différence de 30% de parts de marché. «RTN n'est pas tout à fait à la hauteur de ce qu'on doit attendre. Cette situation ne nous surprend pas.

Nous avons cru trouver la solution, nous nous sommes un peu trompés», explique Pierre Steulet. Selon lui, l'émetteur neuchâtelois, après avoir vaincu «un certain immobilisme», devrait trouver sa place «à la hauteur de Radio Rhône», aux environs de 71.000 auditeurs (voir le cadre).

Ou plutôt légèrement en dessous, puisqu'une station située sur le Plateau doit faire face à plus de concurrence d'ondes radiophoniques qu'un émetteur situé dans des montagnes. C'est là une autre différence entre RTN-2001 et Fréquence Jura, au-delà de celle, répétée à l'en-

d'une radio jurassienne fortement identitaire. Une explication qui lasse Pierre Steulet: «La situation est pratiquement identique pour les trois radios sur le plan des marchés publicitaires. RTN, qui est même légèrement favorisée sur le plan national, est capable de faire aussi bien que les autres». /FOG

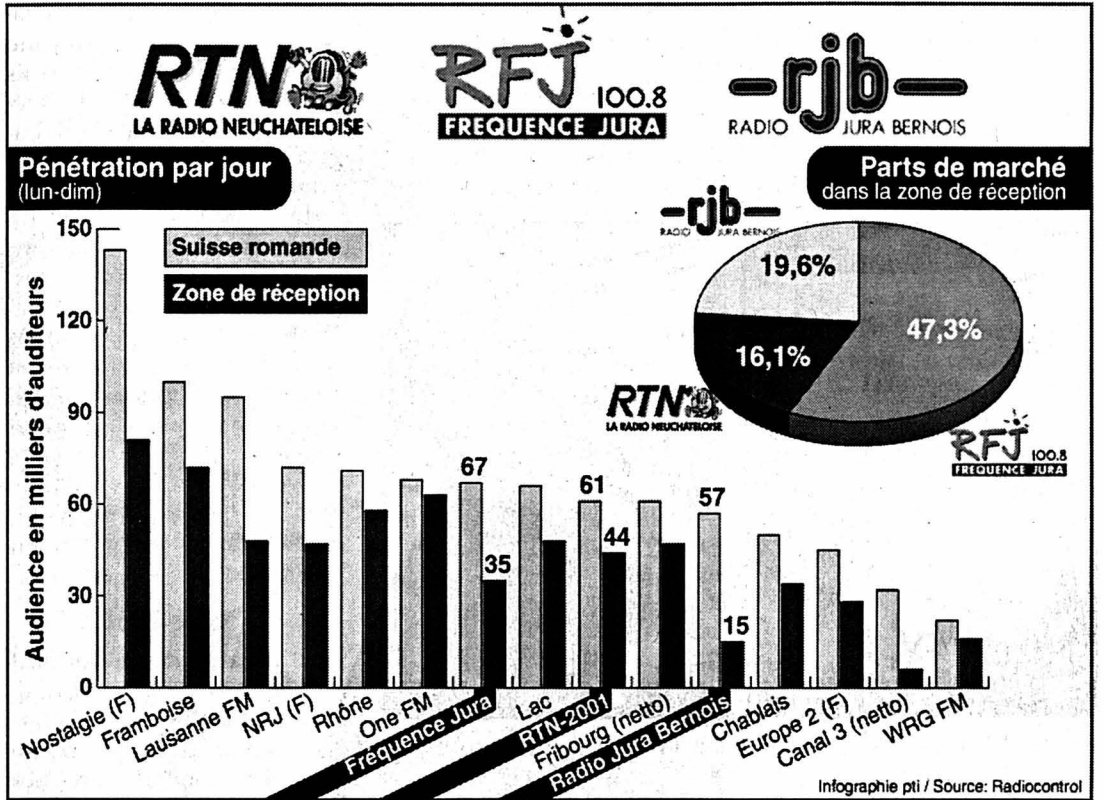
Secouer le cocotier

Interrogé sur la situation de RTN-2001, Pierre Steulet ne cache pas que la radio a connu «le creux de la vague sur le plan du fonctionnement. Nous avons passablement secoué le cocotier au début de l'année, et changé la façon de travailler.» Entre 1994 et 2000, l'émetteur a enregistré une progression de publicité «variant entre 3 et 15 pour cent». Cette année, les résultats seront moins bons que ce qui avait été espéré. Désormais, l'accent sera mis sur la proximité. Un exemple? «Lors d'une course populaire, nous n'interrogerons plus le vainqueur du jour, s'il vient de Schaffhouse, mais plutôt

les régionaux qui suent dans la bonne humeur lors de ce type d'événement. Ce sont eux qui comptent pour nos auditeurs», déclare le président.

Culot musical

Le programme musical subira lui aussi un certain lifting: «Nous en sommes restés à une stratégie définie il y a quelques années. Mais les mœurs évoluent». Et de citer le succès de Nostalgie. Avec un brin d'autocritique: «Malgré une assez bonne image dans le canton, RTN n'est pas encore suffisamment crédible. Nous n'avons peut-être pas su toucher une certaine couche de la population. Peut-être par manque de culot.» /fog



Attendre en apprenant

Requérants d'asile ■ Remise d'attestations à des élèves que les professeurs ont trouvés particulièrement assidus

Comment un requérant d'asile peut-il attendre utilement l'issue de la procédure? En suivant par exemple des cours de formation professionnelle. Les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (Bejune) ont ainsi mis sur pied depuis le début 1999 des cours de six mois pour les requérants d'asile, cours dénommés «Profora Bejune» que dirige Marcel Pioren pour les trois cantons. Et hier au Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB), à Colombier, des attestations ont été remises par le directeur Pierre Ingold à 13 adultes, avec force remerciements de part et d'autre. Remerciement, de la part des responsables de l'école, pour l'assiduité des élèves et l'engagement des formateurs (des patrons d'entreprises notamment), et, de la part des élèves, pour la qualité de la formation accélérée qu'ils ont reçue en rénovation de bâtiments (divers métiers).



Les 13 requérants ayant obtenu des attestations.

PHOTO LEUENBERGER

men Grand, cheffe du Service de l'asile et des réfugiés, nous a précisé que Profora n'était pas la seule formation offerte aux requérants, citant aussi les plans d'action mis en route avec l'aide fédérale, les travaux d'utilité publique et les programmes spécifiques d'aide au retour.

Les papiers, par les temps qui courent...

Des attestations ont été remises à 13 élèves (sur 14 élèves retenus à partir de 26 candidats annoncés). Elles portent sur le suivi des cours, avec détails sur les différentes branches, et sur les capacités reconnues pour chaque branche. «Vous aurez certainement des conditions de travail beaucoup plus compliquées chez vous qu'ici, mais enfin, a dit Pierre Ingold, vous allez toucher

un papier. Et des papiers, par les temps qui courent, c'est important...»

A noter que les requérants qui recevaient ces papiers-là ne

sont pas dépourvus des fameux autres papiers à proprement parler. Mais comme tous les sans-papiers aussi, leur situation est précaire. /RGT

Informatique mobile

Organisés par Profora, il existe aussi des cours dans l'hôtellerie, le service et la restauration (à Bienne), des cours d'auxiliaires de santé communautaire (à Delémont) et des cours d'informatique (Glovelier). Le cours d'informatique deviendra d'ailleurs mobile avec l'utilisation d'un véhicule transportant le matériel pour aller durant cinq semaines dans chaque canton.

Les personnes suivantes ont participé avec succès aux cours Profora 2001 consacrés aux métiers du bâtiment: Francisco Ribeiro et Lelo Alvaro (Angola), Rabah Bousri, Mohamed Yosfi et Samir Merad (Algérie), Victor Kargalski (Biélorussie), Peter Ezazu (Cameroun), Beateint Ndala, Mbamu Nzebo et Nzundu Madala (Rép. démocratique du Congo), Sani Hamed (Niger), Ibrahim Zeka et Nehat Zahaj (Yougoslavie). /rgt

Une rentrée malgré tout honorable

Haute Ecole pédagogique ■ Plus de 330 candidats enseignants

Avec une soixantaine de nouveaux candidats à l'enseignement, c'est, somme toute, une rentrée fort honorable qui a été enregistrée à la Haute Ecole pédagogique commune aux cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-Bejune). Somme toute, car certaines nouveautés introduites ne sont pas forcément goûtées de tous les étudiants.

En particulier, la formation pédagogique pour les futurs enseignants du secondaire inférieur et supérieur, qui passe de une à deux années. Certains étudiants avaient aussi contesté la procédure d'admission, qui prévoit un examen d'entrée. Et, à terme pour les étudiants neuchâtelois, l'introduction d'une taxe annuelle de 1000 francs, qui découle de la politique appliquée dans toutes les hautes écoles.

Stable au primaire, recul au secondaire

La HEP-Bejune, rappelons-le, est chargée de la formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire (de -2 à +6, disent les spécialistes) et des niveaux secondaires inférieur et supérieur (de +7 à +12). Sur trois ans pour les premiers, sur deux (dont une d'année d'accompagnement) pour les seconds, titulaires d'une licence universitaire. Reste que les effectifs font montre d'une rentrée conforme aux années précédentes pour ce qui est du ni-

veau préscolaire et primaire, avec l'inscription de 39 candidats, dont 33 candidates. Ils dénotent en revanche un léger fléchissement au secondaire, avec 21 candidats inscrits, contre 25 à 30 les «bonnes» années. Aux yeux de Christian Berger, chef du Service de la formation des enseignants, du secondaire 2 et de l'informatique scolaire, un léger recul se fait ressentir depuis quelques années déjà. «Avec la reprise de l'économie, les gens préfèrent aller travailler dans le secteur privé plutôt que dans l'enseignement.» En l'état, il estime impossible d'imputer la rentrée modeste au fait que la formation a passé d'une à deux années.

Cohabitation de deux systèmes

Christian Berger considère même que les effectifs sont «largement suffisants» dans la mesure aussi où ancien et nouveau systèmes cohabitent au sein de la HEP et «qu'ils sont très difficiles à gérer». Comptenu de l'ensemble des filières de formation – dont une nouvelle formation complémentaire en enseignement spécialisé – et des trois cantons partenaires, ce sont plus de 330 étudiants qui fréquentent la HEP-Bejune. /SSP

**Rubrique
Canton de Neuchâtel**

Tél. (032) 723 53 01
Fax: (032) 723 53 09

Un cortège et des identités

Sans-papiers ■ En réponse au Conseil d'Etat, le collectif de la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds a déposé une liste de quarante-cinq noms lors d'une manifestation organisée à Neuchâtel hier

Par
Brigitte Rebetez

C'est avec un cortège parti de la gare de Neuchâtel hier en fin d'après-midi et une manifestation dans la cour du château que le collectif des sans-papiers a donné la réplique au Conseil d'Etat: trois jours avant l'expiration du délai fixé par le gouvernement neuchâtelois, une liste déclinant l'identité de quarante-cinq personnes établies à la Maison du peuple, à La Chaux-de-

Fonds, a été remise à Bernard Soguel, chef du Département de l'économie publique. Avec banderoles et slogans - «On veut des papiers!», «Personne n'est illégal!» - près de quatre-vingts personnes se sont jointes à la manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Le conseiller d'Etat, accompagné de Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers, a remercié le collectif de lui avoir remis la liste avant l'expiration du délai. Il a rappelé que chaque candidature serait

examinée individuellement et que les cas de détresse seraient référés à la Confédération pour régularisation. «Nous allons faire des propositions pour l'ensemble des travailleurs clandestins. Mais vous savez, Neuchâtel est un petit canton; nous espérons pouvoir ouvrir le débat en Suisse». L'échange amorcé dans la cour du château s'est prolongé par une discussion de près de trois quarts d'heure avec une délégation du collectif dans le bureau du conseiller d'Etat. Les propos ont notamment porté sur la régularisation de tous les sans-papiers et la libre circulation des personnes, deux revendications du collectif. «Presque tous les sans-papiers ont un employeur. L'hôtellerie, la construction ont besoin d'eux. C'est une hypocrisie! Sans compter que cela crée un dumping salarial entre tous les travailleurs», a dénoncé Achille Renaud, membre du comité de soutien du collectif.

D'autres listes

Saluant l'attitude de Bernard Soguel - «il a eu la gentillesse de nous accueillir et de nous écouter» - un sans-papier d'origine africaine a expliqué avec ses



Pour défendre la cause des sans-papiers, un cortège est parti de la gare pour gagner le château. PHOTO LEUENBERGER



Bernard Soguel s'est vu remettre la liste des membres du collectif dans la cour du château. PHOTO LEUENBERGER

mots tout l'espoir placé dans la démarche. «Nous avons contribué à la marche de l'économie, on ne veut pas se faire renvoyer comme ça... Le Conseil fédéral a les moyens de mettre fin à nos souffrances».

La détermination demeure, les rangs du collectif continuent de grossir. Une règle instaurée à la Maison du peuple veut qu'il y ait un délai de probation d'une semaine pour tout nouvel arri-

vant. Si bien qu'une seconde liste d'une dizaine de noms sera remise au Conseil d'Etat d'ici le 7 septembre (le délai imparti par le canton). Mais d'autres encore suivront à prédit le comité. /BRE

Adultes, mais pas trop (responsables)

Lycées ■ Deux des trois établissements du canton de Neuchâtel ont passé un contrat de formation avec leurs élèves. Objectif: responsabiliser et motiver l'étudiant. Au bilan: à voir...

Adultes, mais pas forcément toujours responsables! Pour la troisième année à La Chaux-de-Fonds et la première à Neuchâtel, les lycées Blaise-Cendrars et Denis-de-Rougemont ont introduit un contrat de formation. Non, non, il ne s'agit pas d'un contrat à base juridique, mais d'une convention passée entre l'école d'une part et l'étudiant et son représentant légal d'autre part. Objectif: responsabiliser et motiver l'élève qui n'est

plus dans une filière obligatoire et qui, de plus, sera majeur en cours de formation. Qu'on se le dise: «Ce n'est pas un ou des faits graves qui ont conduit à la mise en place d'un contrat. Mais plutôt la volonté d'instaurer un état d'esprit. Les élèves s'inscrivent librement dans un lycée. Ils acceptent du même coup d'honorer un certain nombre d'engagements et d'obligations. Il est donc important que l'étudiant comprenne ce qu'il fait au lycée et s'interroge sur ce qu'il est prêt à y faire», explique Jean-Jacques Cléménçon, directeur du lycée Denis-de-Rougemont. «Nous voulons que l'élève s'investisse dans sa formation, poursuit Jean-Claude Cuénin, directeur adjoint du lycée Blaise-Cendrars. Il faut par conséquent qu'il comprenne que la régularité aux cours participe à la réussite de ses études.»

Règles prises en compte

En signant ledit document, les élèves s'engagent notamment à être ponctuels et réguliers dans les cours, à gérer et à planifier leur temps, à être corrects, à respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Plus globalement, des règles sont édictées quant à la fumée, à la consommation de produits illicites ou à l'utilisation d'internet. Sur ce point, les deux écoles sont unanimes à rappeler que le site doit avant tout servir à rechercher des informations scolaires. Mais qu'il ne saurait être utilisé à des fins privées, voire à la consultation de sites à caractère pornographique ou incitant à la violence. «L'élève doit apprendre à trier les sources et à dépasser une simple pulsion», considère Jean-Jacques Cléménçon. Faut-il le préciser? En cas de non-respect des règles, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion. Les deux interlocuteurs insistent sur le fait que le contrat est réciproque. L'école pour sa part s'efforcera de dispenser la meilleure connaissance possible, de développer la curiosité et de stimuler l'ouverture d'esprit des élèves qui lui sont confiés. Voire même, à favoriser ou offrir diverses activités, telles que séjours linguistiques, journées hors-cadre, voyage culturel, théâtre, concerts, etc. Aux dires de Jean-Jacques Cléménçon, le contrat de formation a été bien accueilli par les enseignants. «Ils estiment que ça fait partie de leur mission, mission d'ailleurs conférée par la

nouvelle maturité suisse.» A ce jour, les élèves et leur représentant légal ont tous retourné le contrat, «ce qui tend à démontrer que les enjeux ont été compris». Mais ont-ils été entendus? /SSP

Le lycée Jean-Piaget, à Neuchâtel, n'a pas adhéré à la démarche. Non qu'il s'y désintéresse: l'établissement dispose notamment d'une charte internet réglant quelle utilisation du site doit être faite par l'étudiant. Mais parce que le besoin ne s'en est pas fait ressentir jusqu'ici. Son directeur, Mario Castioni, confirme que l'absentéisme, par exemple, ne constitue pas un problème au lycée Jean-Piaget. Selon ses dires, «ça va». /ssp

Pas de besoin

Le lycée Jean-Piaget, à Neuchâtel, n'a pas adhéré à la démarche. Non qu'il s'y désintéresse: l'établissement dispose notamment d'une charte internet réglant quelle utilisation du site doit être faite par l'étudiant. Mais parce que le besoin ne s'en est pas fait ressentir jusqu'ici. Son directeur, Mario Castioni, confirme que l'absentéisme, par exemple, ne constitue pas un problème au lycée Jean-Piaget. Selon ses dires, «ça va». /ssp

Publicité

L'Impartial

Annonces, présentez la fine fleur de vos nouvelles collections dans nos pages spéciales
Mode automne-hiver
Parution: vendredi 21 septembre
Délai: mercredi 12 septembre
Réservations, renseignements, conseils:
PUBLICITAS
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63

Promesses tenues?

Reconduit pour la 3e année au lycée Blaise-Cendrars - il avait été auparavant introduit à l'Ecole de commerce - le contrat de formation tient-il ses promesses? Jean-Claude Cuénin tire un premier bilan prudent. «Pour ce qui est de l'absentéisme, qui constitue chez nous le problème le plus aigu, je ne peux pas dire que le contrat a eu une grande efficacité», relève le directeur adjoint. A ses yeux, c'est davantage au niveau de l'esprit dans lequel le jeune aborde ses études que le contrat semble avoir un bénéfice. «Personnellement, je suis favorable au contrat de formation. Je crois qu'il fait partie d'un processus et d'une prise de conscience nécessaires, mais qui sont par définition difficiles à quantifier.» /ssp



PFFFF!

LE CONTRAT STIPULE QUE L'ÉLÈVE NE CONSOMMERA NI DROGUE NI CIGARETTES AU LYCÉE, QU'IL N'UTILISERA LE NET QUE DANS L'INTÉRÊT DES COURS, QU'IL FRÉQUENTERA RÉGULIÈREMENT LES LEÇONS, QU'IL PRENDRA SOIN DU MATÉRIEL

SI C'EST ÉCRIT: "QU'IL FASSE DE TRÈS BONNES NOTES", JE NE SIGNE PAS !!

JUMBO

Du mercredi 5 au samedi 8 septembre 2001

semaine 36

699.-

Cafetière automatique Koenig Arte 2000 Plus

Bouton pression permettant de mouliner le café, qualité gourmet 1 ou 2 tasses, avec débit variable, tiroir de récupération du café moulu, utilisation simplifiée grâce au système LCD, nettoyage automatique ou manuel, programme automatique de désantartage, buse pour cappuccino et eau chaude.

7611807031215 (66)



garantie 1 an

10.- ~~12.60~~

Café Jacobs

Mastro Lorenzo, Jubila ou Médaille d'or
1 kg
En grains



1/2
PRIX
9.75
~~19.50~~

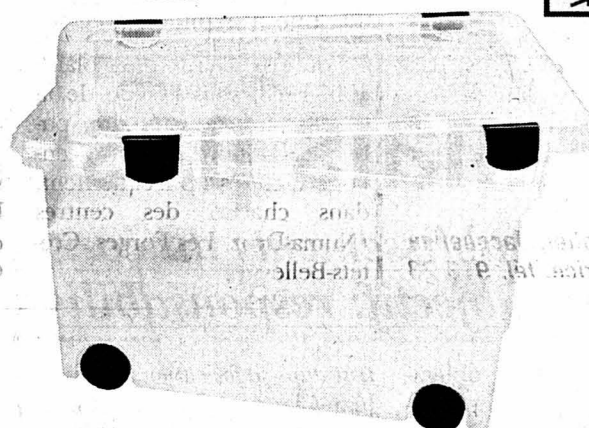
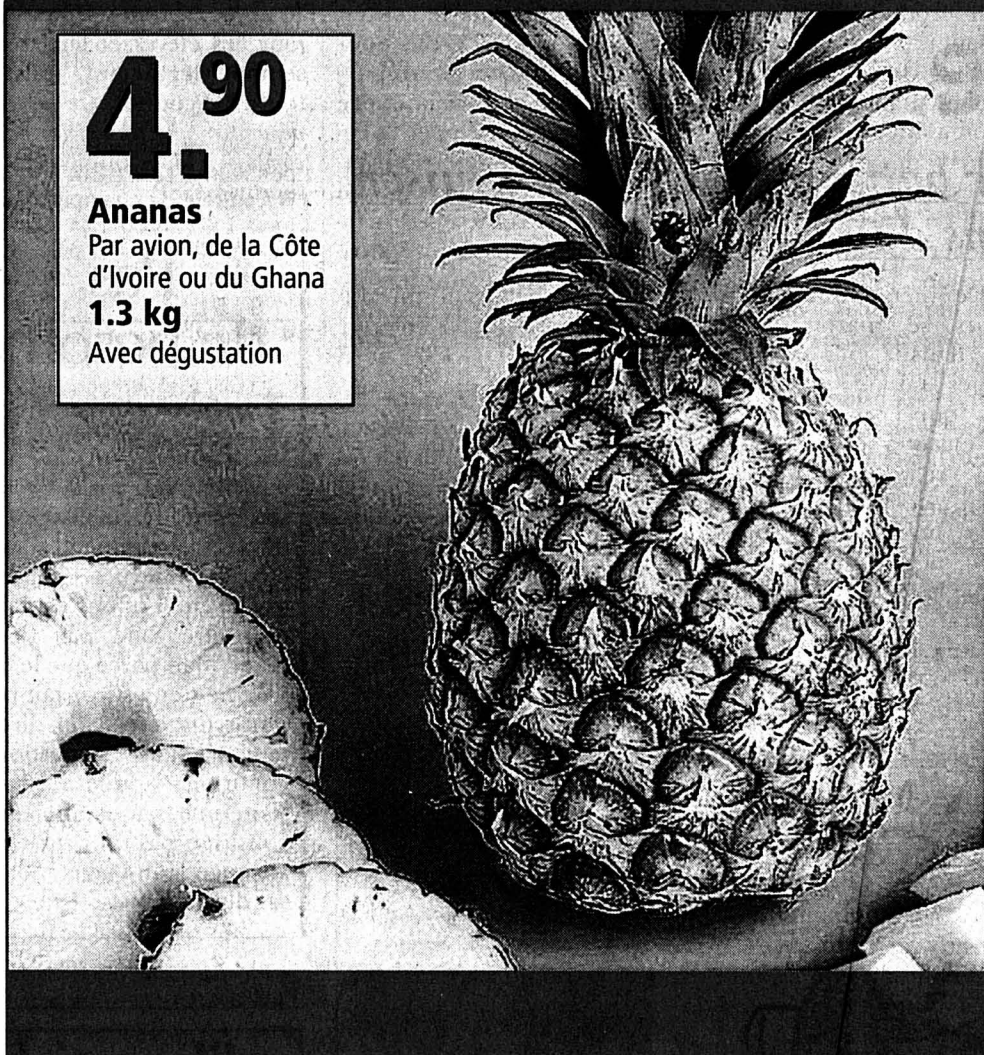
Calgonit Powerball
pour lave-vaisselle.
75 tablettes

4002448008422

L'AFFAIRE DE LA SEMAINE

4.90

Ananas
Par avion, de la Côte d'Ivoire ou du Ghana
1.3 kg
Avec dégustation



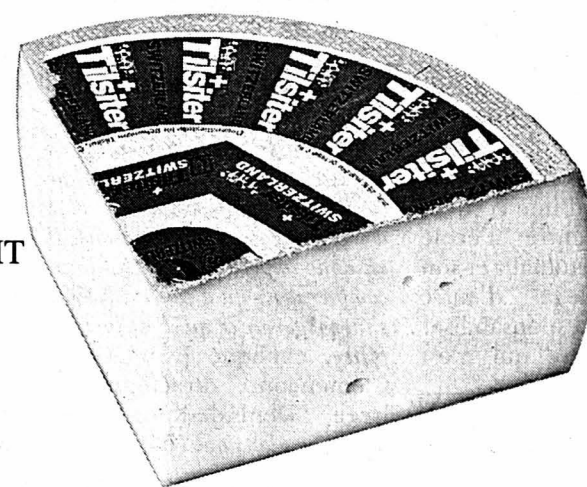
18.90

Mallette de rangement
transparente, 56H
à roulettes

13.50 ~~16.-~~

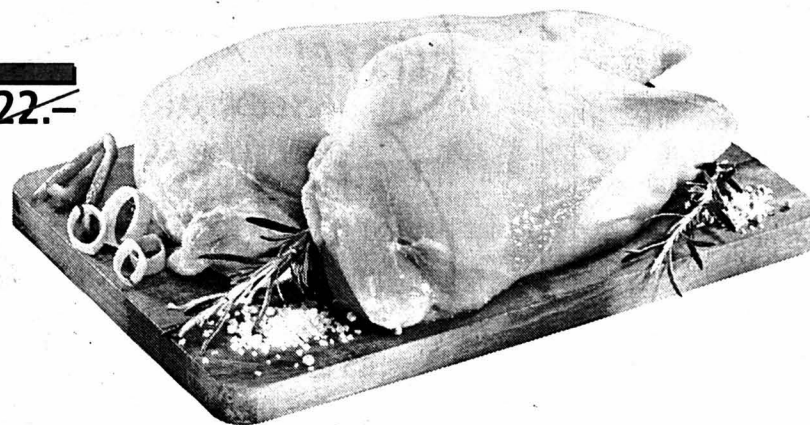
Fromage de Tilsit au lait cru
1 kg

PRODUIT SUISSE



16.- ~~22.-~~

Poitrine de dinde
Origine: France
1 kg



LISTE DES MAGASINS

JUMBO
HYPERMARCHÉ

Hypermarché Jumbo 2304 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/927 11 45
Hypermarché Jumbo 1752 Villars-sur-Glâne Tél. 026/407 77 77
Hypermarché Jumbo 1964 Conthey Tél. 027/345 38 80
Hypermarché Jumbo 1214 Vernier Tél. 022/306 08 38
Jumbo Grossmarkt 3627 Heimberg Tél. 033/437 59 54

Ipermercato Jumbo Sud 6952 Canobbio-Lugano Tél. 091/940 11 51
Jumbo Grossmarkt 3930 VISP Tél. 027/948 03 11
Jumbo Grossmarkt 8340 Hinwil Tél. 01/938 39 00
Jumbo Grossmarkt 8305 Dietlikon Tél. 01/805 69 69
Jumbo Grossmarkt 3322 Schönbühl Tél. 031/859 06 72

Après la classe, le Foyer

Accueil extrascolaire ■ Le Foyer de l'écolier, institution privée soutenue par les deniers publics, est à la recherche de personnel semi-bénévole

Par
Léo Bysaeth

Le Foyer de l'écolier accueille quotidiennement, depuis plus de 40 ans, entre 300 et 350 enfants en ville de La Chaux-de-Fonds. Les neuf locaux à disposition sont ouverts de 15h à 18h (13h30 à 15h30 le mercredi). Les foyers de Numa-Droz 20 et d'Arc-en-Ciel 4 offrent de surcroît, pour un franc, le petit-déjeuner, de 7h à 9 heures. L'après-midi, les enfants reçoivent des quatre-heures.

Pour Sylvie Schaad, présidente du conseil de fondation et du comité, l'institution joue un rôle évident de prévention. «L'accueil, l'écoute sont tout aussi importants que la prise en charge des devoirs.» Si elle reconnaît l'effort financier consenti par la Ville (175.000 francs au budget, incluant 50.000 pour la location des appartements), elle estime que l'offre existante ne permet pas de répondre entièrement à la demande.

«Nous sommes arrivés à un point où l'on se demande si on ne devrait pas transformer nos structures», commente Sylvie Schaad. L'institution, née d'une initiative privée en 1959, a jusqu'ici conservé son statut de fondation, dépendante pour ses activités de subventions et de dons (Loterie romande, Table ronde).

A la tête du Foyer de l'écolier, la directrice Jacqueline Cor-

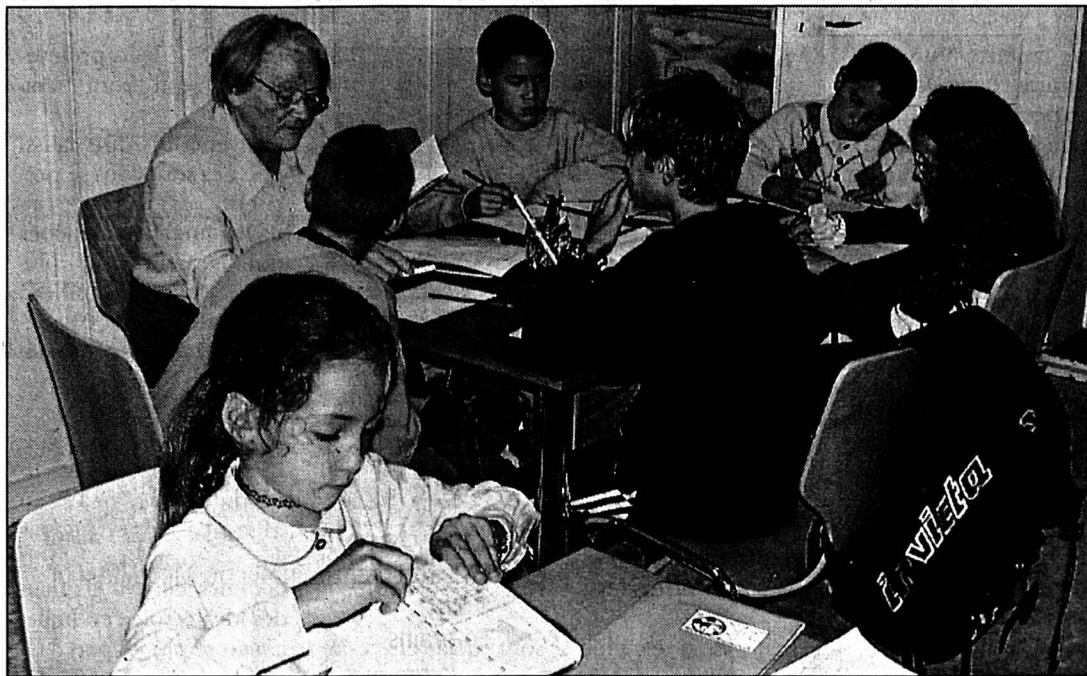
boz, engagée à temps partiel, est la seule non-bénévole. Le personnel est composé d'une septantaine d'auxiliaires, des dames (à une exception près) indemnisées à raison de 10 francs de l'heure. Les responsables reçoivent 15 francs.

Ces montants figuraient déjà tels quels en 1991 dans le rapport y relatif adopté par le Conseil général. De plus, ces sommes doivent être déclarées comme salaires et sont donc imposables. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les responsables de l'institution peinent à renouveler le personnel.

Conseiller communal à la tête de l'Instruction publique, Didier Berberat se dit conscient du problème que pose la structure semi-bénévole du Foyer de l'écolier: «Au début, on avait affaire à des «dames patronnes», désormais les gens viennent chercher un gain accessoire». C'est d'ailleurs cette réflexion qui a, parmi d'autres, incité l'autorité à améliorer les traitements versés au personnel du Foyer d'accueil (lire encadré).

Membre du comité de l'institution, Pierre-Yves Blanc place ses espoirs de recrutement dans les futurs retraités. Car l'activité, si elle n'est pas attractive sur le plan du revenu, est enrichissante sur le plan humain. L'appel est lancé. /LBY

Foyer de l'écolier, Jacqueline Corboz, directrice, tél. 913 23 51, le mardi matin



Le Foyer de l'écolier de la rue Numa-Droz 20 accueille quotidiennement une trentaine d'enfants l'après-midi. Le matin, il ouvre à 7h pour le petit-déjeuner. PHOTO BYSAETH

Secondaire: autre structure

Le Foyer d'accueil de l'école secondaire est né parce que, comme à l'école primaire, un besoin existait. Beaucoup d'élèves ayant fréquenté le Foyer de l'écolier se retrouvent d'ailleurs ensuite au Foyer d'accueil. Trois ont été ouverts à la rentrée scolaire 1997-1998, sous l'égide de la direction de l'Instruction publique. Aujourd'hui, une centaine d'élèves les fréquentent, dans chacun des centres (Numa-Droz, Les Forges, Crêts-Bellevue).

L'idée de départ était de proposer une aide aux devoirs et des activités récréatives. Rapidement, toutefois, le deuxième volet a dû être abandonné, faute notamment de locaux adéquats. Néanmoins, estime la direction, la structure joue son rôle dans la prévention de la violence, les enfants concernés étant pris en charge au lieu d'être livrés à eux-mêmes dans la rue.

Les parents paient un écolage, calculé sur la base du salaire. Quant aux personnes

chargées de l'encadrement, elles sont désormais rémunérées 20 francs de l'heure, une somme qui a doublé depuis l'an dernier. Une manière de pallier aux difficultés de recrutement rencontrées, les intervenants devant avoir des compétences scolaires (allemand, anglais, mathématiques). C'est pourquoi les lycéens sont les bienvenus. /lby

Foyer d'accueil, Françoise Jeandroz, tél. 910 94 44

Rapport final pour le collège

La Sagne ■ Une séance du législatif menée tambour battant a permis d'épuiser les dix points à l'ordre du jour en moins d'une heure

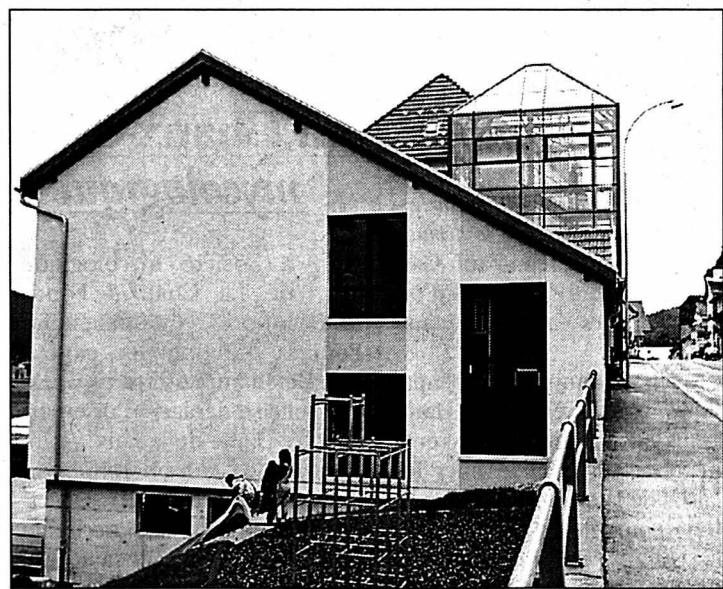
La dizaine de points à l'ordre du jour de la séance du Conseil général de La Sagne, lundi soir, ont tous passé la rampe à l'unanimité des 11 élus présents; cela sans discussion, les travaux menés en commissions ayant obtenu l'aval des deux partis (libéral et radical) en présence.

Les conseillers généraux ont donc accepté une demande de crédit (102.000 francs moins 70% de subventions cantonale et fédérale) pour l'élargissement de la route communale aux Entre-deux-Monts-Dessus (voir notre édition du 1er septembre).

La demande d'octroi d'une servitude à La Corbatière a également fait l'unanimité.

Exit la taxe de pompe

Accord général aussi pour la modification du règlement sur l'organisation du service de défense contre l'incendie. Une révision totale dudit règlement interviendra ultérieurement, mais il s'agit, dans un premier temps, d'être en conformité avec la loi cantonale entrée en vigueur au 1er janvier dernier. Pour répondre aussi aux dispositions de l'égalité entre hommes et femmes, les textes seront modifiés dans



Les travaux sont terminés au collège et au complexe communal de La Sagne; le rapport final a été accepté par le législatif. PHOTO LEUENBERGER

leur libellé, le terme «homme» étant remplacé par le mot «personne». Cela implique que les femmes peuvent s'engager. Quant à la taxe d'exemption, auparavant appliquée aux non-engagés, le Conseil communal a décidé de la supprimer définitivement, avec effet immédiat pour l'année en cours. La totalité des charges du service du feu est donc couverte par les impôts encaissés auprès des contribuables. Dans la foulée, le tarif de la solde

des sapeurs-pompiers incorporés à La Sagne sera réexaminé.

Mariez-vous à La Sagne!

Le prochain transfert de l'office de l'état civil de La Sagne à La Chaux-de-Fonds a été admis (voir notre édition du 30 août) pour des raisons (obligatoires) de centralisation. Néanmoins, l'office sagnard conservera son identité et sa dénomination d'origine, entre autres sur les papiers officiels et pour le cour-

rier. De même, on pourra toujours se marier à La Sagne, dans la jolie salle des mariages faisant partie du musée, que l'on est invité à visiter ensuite.

C'est l'officier d'état civil de La Chaux-de-Fonds qui se déplacera pour célébrer ces unions. Les autorités espèrent que les couples des deux communes ne voudront pas tous s'unir le vendredi après-midi à 16h30, heure la plus prisée.

Un chantier bien terminé

Le rapport final d'exécution et comptable, respectivement pour la construction et la rénovation du collège et du complexe communal et pour les travaux au bâtiment communal, halle de gymnastique et accès au musée, a été présenté au législatif.

Son auteur, Eric Robert, président de la commission ad hoc depuis le début du projet, a tenu à souligner le résultat satisfaisant, et même réjouissant, de cette vaste entreprise. «Je me devais d'archiver l'ensemble», relevait-il; et il l'a fait d'une manière qui a été saluée.

Le projet du collège et complexe communal remonte à 1993 et l'inauguration a été fêtée en 1999. Ce fut surtout

trois ans de travail intense pour la commission et pour son président, qui peuvent se réjouir de voir le budget tenu. Le coût total (collège et complexe communal) est de 5,392 millions de francs, dont à déduire 2,4 millions de subventions, soit une charge de 2,9 millions pour la commune. Pour les travaux au bâtiment communal, à la halle de gymnastique et pour l'accès au musée, le crédit de 386.000 francs a laissé un bonus de 27.800 francs; cette somme économisée pourrait être affectée à la rénovation du bar près de la halle, voire à la réalisation d'une fresque sur la façade nord-est ou encore à la mise à disposition d'un poste informatique pour la population dans la visée de la cyberinformation. On réfléchit.

Pour l'heure, les élèves de l'école vont inaugurer leur place de jeux, vendredi matin 21 septembre.

Quatre cepes de vigne ont déjà été plantés dans la cour, de l'espèce muscat bleu garnier (comme celui planté par les Montagnards), et chacun se réjouit d'en voir les fruits. D'autres informations ont été communiquées lors de cette séance; nous y reviendrons. /IBR

ENBREF

TPR ■ Ti-Jean et ses frères. C'est une première chaux-de-fonnière. Coproduit avec le Petit Théâtre de Lausanne, le TPR a créé l'automne dernier «Ti-Jean et ses frères», pièce qui a été jouée lors d'une trentaine de représentations à Lausanne. Ce succès monte à Beau-Site du 6 au 12 septembre, de jeudi à samedi à 20h30, dimanche à 17h et le mercredi 12 à 19 heures. Mise en scène par Charles Joris et Jacqueline Payelle, cette pièce du poète créole anglophone Derek Walcott, lauréat du prix Nobel de littérature en 1992 et né à Sainte-Lucie, dans les petites Antilles, illustre la décolonisation caraïbe sur le mode du conte populaire et inspiré de Lorca et de Brecht. /ron

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises

Depuis mardi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue six fois sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour deux malaises, un accident de la circulation et un transport de malade. Les sapeurs-pompiers sont sortis pour deux alarmes feu automatiques sans suite. /réd

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: de l'Hôtel-de-Ville, Léopold-Robert 7, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Turbinage: Châtelot: 6-8h, 1 turbine, 8-16h, 2 turbines, 16-18h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.
- Contrôle de champignons: lu-ve 11-12h/16-17h, Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 2, rez.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque Lu-dotheque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Amnesty International Réunion de la section des Montagnes neuchâtelaises, Nord 3, 20h. Nouveaux membres bienvenus.
- Conseil général A l'Hôtel de Ville, 18h30, séance de relevée.

DEMAIN

- Club 44 La politique extérieure de la Suisse par le conseiller fédéral Joseph Deiss, 20h.
- Beau-Site Reprise par le Théâtre populaire romand (Théâtre des enfants) de «Ti-Jean et ses frères» de Derek Walcott; dès jeudi 6 septembre et également vendredi et samedi, 20h30, dimanche 9 septembre 17h et mercredi 12 septembre, 19h.

Trésors horlogers volés à Genève

Perte irremplaçable ■ Dans le lot des 40 montres à complications disparues se trouvent une pièce du MIH et sept pièces du château des Monts, dont l'une, prestigieuse, est signée Jaquet-Droz

Par
Irène Brossard

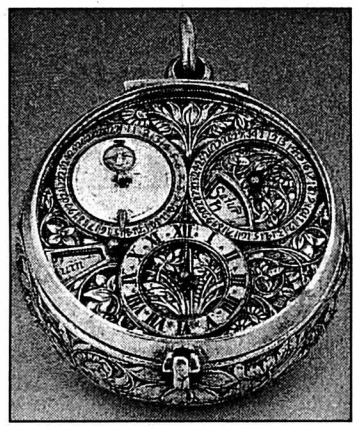
À la suite du vol de 40 montres anciennes perpétré vendredi dernier au Musée d'horlogerie de Genève, on pouvait se douter que, parmi ces pièces de valeur, se trouvaient des trésors de nos musées régionaux.

En effet, comme cela se pratique couramment pour les expositions à thème, les institutions s'échangent leurs merveilles, ce qui permet à un plus large public de les admirer. Ainsi le Musée d'horlogerie du château des Monts, au Locle, a prêté dix pièces pour l'exposition temporaire du musée de Genève consacrée à «L'univers des montres à complications». Sur ce lot, les voleurs ont emporté sept pièces.

Le Musée international d'horlogerie a prêté neuf montres et une horloge; par chance, seule une montre a disparu.

Peu connaisseurs

Les cambrioleurs ont opéré vendredi vers 22h30, escaladant une façade du musée et brisant



L'une des pièces du château des Monts, signée Pierre Benoy, XVIIIe siècle.

une fenêtre pour s'introduire dans la salle d'exposition. Ils ont emporté 40 montres au total, pour une valeur de deux millions de francs. Ces pièces étaient exposées dans des vitrines, et c'est en les cassant que le dispositif d'alarme a été déclenché.

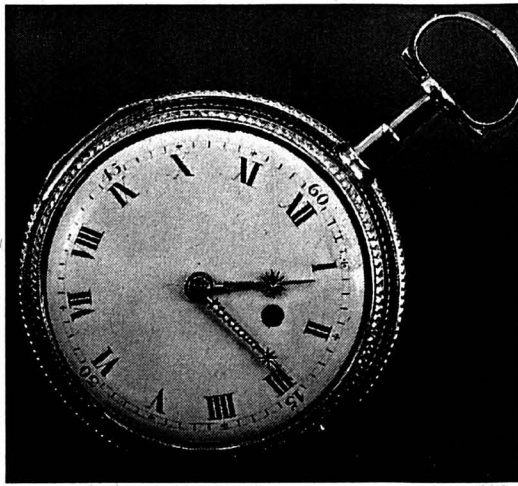
Les malfrats avaient déjà pris la fuite à l'arrivée des agents de sécurité. Ils ne semblent pas être de fins connaisseurs de la valeur des pièces, s'étant servis en vrac et ayant ignoré, par exemple, un bel exemplaire valant 200.000 francs. Même, ils ont semé des montres, dont l'une dans un buisson, en s'enfuyant.

Grande perte locloise

L'exposition du musée de Genève avait été auparavant présentée au Salon international de la haute horlogerie, à Genève également. Jean-Michel Pignet, conservateur adjoint du MIH, respire en songeant qu'au transfert de l'exposition, il a rapatrié un compteur militaire Breguet, pièce rare et merveilleuse d'une valeur de 220.000 francs, «pour que la vitrine ne reste pas vide tout l'été». Ouf! la pièce a peut-être ainsi échappé à la rafle.

La mésaventure est plus grave pour le musée loclois. Parmi les sept pièces – belles et moins belles, précise Pierre Buser –, certaines seront irremplaçables (lire l'encadré).

Comme le confirme le service de presse de la police genevoise, la proximité de la frontière donne à penser que vo-



La montre du MIH disparue, signée François Perret-Jeanneret. PHOTOS SP

leurs et pièces sont déjà en France. Une enquête est menée conjointement par les brigades des cambriolages et des services techniques. Cette dernière a relevé des traces et

effectué des prélèvements, qui sont analysés.

On entend dire aussi que des soupçons se précisent sur des personnages un peu louches qui auraient visité plusieurs fois l'exposition. Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, les conservateurs gardent espoir de récupérer ces montres, se souvenant toutefois que les deux pièces du MIH dérobées en 1991 à Marseille n'ont jamais été retrouvées, tout comme celle du château des Monts volée en Italie.

«Depuis, nous ne prêtons plus à l'étranger», commente Pierre Buser.

Consolation, la valeur de ces trésors sera remboursée par l'assurance de l'emprunteur,

mais l'argent ne remplacera pas les pièces, «qui seront négociées en marché parallèle au maximum à 50% de leur valeur», estime Pierre Buser. Même si l'horlogerie est un domaine spécifique, et qu'Interpol va diffuser le signalement des montres aux marchands et autres intéressés, «il se peut très bien que ces montres finissent dans une collection particulière, à l'abri des regards», commentent les

spécialistes. Autre détail rageant, l'exposition se terminait lundi dernier...

Ce vol pose la question de la sécurité dans les musées des deux villes, qui disposent d'alarmes renvoyant à la police. Combien de temps mettraient les agents pour intervenir? Avec la meilleure volonté, peut-être trop tard, à moins de se poster en permanence devant portes et fenêtres. /IBR

Les montres volées

La pièce volée appartenant au MIH est une montre de poche à répétition, boîte or, signée François Perret-Jeanneret, Paris (fin XVIIIe), d'une valeur assurée de 12.000 francs. «Elle était intéressante pour sa signature, certainement un Neuchâtelois émigré à Paris», commente Jean-Michel Pignet, du MIH.

Pour le château des Monts, les pièces emportées laisseront des trous dans la collection. En particulier la plus belle et la plus ancienne – la plus chère aussi, assurée pour 75.000 francs –, qui a un mouvement et une signature prestigieux. C'est une montre de poche en or, émail et perles avec carillon, signée Jaquet-Droz (XVIIIe).

Grand regret aussi pour une montre quasi unique et irremplaçable, modèle de poche contemporain, début du XXe, signée Robert Cart, du Locle. En or gris, elle est dotée d'un

quantième perpétuel à guichets et d'une minuterie décentrée.

On peut pleurer encore sur les cinq autres pièces, toutes de poche et en argent. L'une signée Pierre Benoy (XVIIIe); une autre non signée, avec cadran émail et calendrier par six cadrans auxiliaires (lever et coucher du soleil, date, jour, mois, phases de la lune et trotteuse), datée vers 1800; une pièce signée Henry Savoye (neveu d'Abraham Louis Breguet), début XIXe, avec une aiguille de type souscription; une pièce avec le même type d'aiguille unique qui fait le tour en six heures, signée William DuBois (début XIXe); finalement, une montre Paul Lullin, avec affichage de l'heure par secteur et arborant le portrait sur émail du maréchal Carlinot, monté sur le cadran (fin XVIIIe-début XIXe). Au total, la valeur d'assurance de ces sept montres atteint 200.000 francs. /ibr

Publicité

OFFRE SPÉCIALE

Vacances d'automne aux MALDIVES

9 JOURS

Fr. 1490.- déjà

- Vol direct Balair
- Hôtel*** en demi-pension
- Valable du 27.8 au 30.10.2001

Intéressé?

Agence de voyages

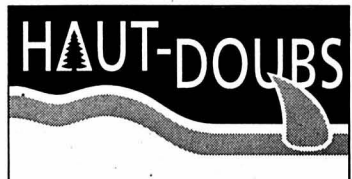
natural

Voyager sans soucis

51, avenue Léopold-Robert 2301 La Chaux-de-Fonds (entrée rue Daniel-Jeanrichard) Tél. 032/913 94 24

A l'assaut des crêtes

Les Gras ■ Les cyclotouristes se donnent rendez-vous le 9 septembre parmi les plus beaux paysages du Haut-Doubs



Trois noms, trois distances, trois itinéraires différents dans une ambiance qui fait de plus en plus d'adeptes: la formule initiée il y a une douzaine d'années, baptisée les Crêtes du Haut-Doubs, attire désormais des cyclotouristes de toute la France, de Belgique, ainsi que de nombreux Suisses.

Ils étaient près de 500 à s'élancer, l'an dernier, depuis le hameau des Saules (commune des Gras), pour effectuer au choix 62 km (la «Petite des chalets Garnache»), 110 km (la «Gilbert Nicod») ou 150 km (la «Joël Pelier»).

Cette année, les organisateurs misent sur plusieurs facteurs pour battre ce record d'affluence: une logistique renforcée avec plus de 70 bénévoles sur le pied de guerre, un parcours largement renouvelé pour la «Joël Pelier» – qui fera une large incursion dans les



Marie et Jean-Paul Garnache attendent de nombreux cyclotouristes suisses aux Crêtes du Haut-Doubs. PHOTO HAUSER

paysages vallonnés situés autour du val de Morteau, empruntant tour à tour de nombreuses difficultés: crête de la République, entre Bannans et le lac Saint-Point, crête du mont d'Haute-rive, de Châteleu... – et enfin une météo que les prévisionnistes annoncent clémente. Signe de la réputation grandissante de la randonnée cyclotouriste: à cinq jours de l'échéance, les préinscriptions sont beau-

coup plus nombreuses que l'an dernier. «La cyclosportive a été classée, l'an dernier, parmi les dix premières courses françaises en terme de progression. Elle fait désormais partie des grands rendez-vous cyclotouristes du Grand Est. Nous espérons, cette année, conforter le succès rencontré l'an dernier, voire le dépasser. C'est une randonnée qui plaît beaucoup à nos voisins suisses, qui étaient déjà venus en nombre en 2000. Par exemple, une trentaine de

membres du Vélo club des Franches-Montagnes avaient fait le déplacement», observe Jean-Paul Garnache, membre du comité d'organisation des Crêtes du Haut-Doubs.

Dans une ambiance sympathique, les Crêtes du Haut-Doubs offrent aux concurrents une occasion rêvée d'allier les plaisirs de la randonnée et ceux d'une compétition bon enfant. «Les concurrents participent aux Crêtes du Haut-Doubs pour le plaisir de la randonnée et non pas par pur esprit de compétition, même si l'épreuve est chronométrée pour tous les participants», précise Marie Garnache, autre responsable de la course. A noter que tout participant aura droit à son lot, tiré au sort à l'arrivée de l'épreuve. Une semaine en station de sports d'hiver récompensera le vainqueur d'un grand tirage organisé en fin de journée.

Les Crêtes du Haut-Doubs s'imposent une nouvelle fois comme le rendez-vous préféré des amoureux de la petite reine en toute décontraction. /JFH Renseignements: tél. (00 333) 81 67 60 95 ou <http://www.chez.com/vccmm>

Expo de champignons panachée d'exotisme

La Chaux-de-Fonds ■ Week-end mycologique avec coquillages

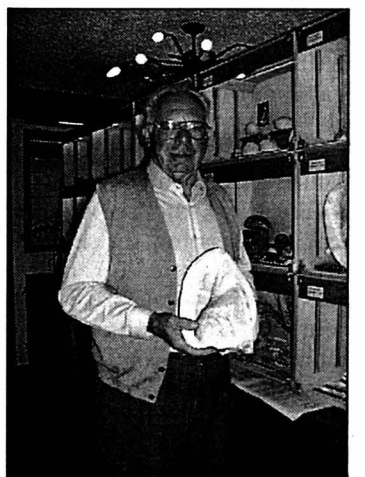
La Société mycologique de La Chaux-de-Fonds innove doublement. Pour sa traditionnelle exposition de champignons, ce week-end, elle se déplace d'une part à Notre-Dame de la Paix, abandonnant le Centre d'animation et de rencontre (CAR). Un essai. D'autre part, elle accueille dans ces nouveaux locaux une présentation didactique de coquillages, ou gastéropodes.

Il y a une quinzaine d'années que Marcel Schmitt, également mycologue, n'a plus montré au public une sélection de sa collection de quelque 1500 escargots marins. En 30 vitrines et 401 pièces, il présentera 39 familles et 248 espèces (sur un total d'environ 30.000 recensées aujourd'hui). Il y aura notamment des porcelaines, olives, casques et tonnes.

L'exposition de champignons comptera, elle, plus de 200 variétés, récoltées ces jours-ci par les membres de la société (au nombre de 120).

Merci au temps maussade... La société sœur locloise tiendra, elle, son exposition les 29 et 30 septembre à Paroiss-centre. /ron

Exposition de champignons et de coquillages, Notre-Dame de la Paix, samedi de 11h à 21h et dimanche de 10h à 18 heures



Marcel Schmitt tient un casque des Antilles, une des grosses pièces de sa collection. PHOTO NUSSBAUM



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Espace



Et si le vrai luxe c'était l'Espace?

Son concept d'intérieur modulable est une vraie référence pour les gens larges d'esprit, ouverts aux idées nouvelles et amoureux des grands espaces. Véhicule le plus sûr de sa catégorie - il a remporté le crash-test Euro NCAP 6/99 - l'Espace est aussi disponible avec un moteur diesel 2.2 dCi Common-Rail de 130 ch et en série spéciale «The Race». Renault Espace, dès Fr. 35300.- net (TVA comprise). Leasing dès Fr. 399.-/mois (48 mois, 10 000 km/an, casco complète non comprise, acompte 20% du prix net, caution < Fr. 3000.-. Offre valable jusqu'au 31.12.2001). Détails au numéro gratuit 0800 84 0800 ou www.renault.ch

La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Esplanade P. Ruckstuhl SA, 54, 032/967 77 77

Le Locle: Garage Gérard Cuenot, 032/931 12 30 - Les Genevez: Garage J.F. Boillar, 032/484 93 31 - Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, J.-P. Cruchaud, 032/937 11 23
Les Reussilles: Garage Gerber SARL, 032/487 50 50 - Saignelégier: Garage Erard SA, 032/951 11 41 - Saint-Imier: Garage du Midi SA, 032/941 21 25

IMMOBILIER

Idéal pour un artiste ou pour un indépendant

A St-Imier

nous vous offrons au centre de l'agglomération ce



bâtiment de loisirs, de travail, évt. d'habitation

Surfaces nettes: 550 m² (sur 3 niveaux). Locaux annexes.

Immeuble à rénover, très bonne substance.

Prix de vente: Fr. 110 000.-.

engelmänn ag

Dufourstrasse 32 2502 Biel/Bienne
Tel. 032 341 08 85 www.engelmannimmo.ch engelmänn-ag@bluewin.ch

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS
Appartement de 3 pièces dans petit immeuble

Avec belle cuisine agencée, vestibule, salle de bains et balcon!

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Situation: Av. des Forges 27.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Gércancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-099808



CINEMA
ABC
TROIS HUIT
Philippe Le Guay
dernières séances
me et je
à 18h30 et 20h45

La Fête du Cinema
28 septembre 2001
Neuchâtel / La Chaux-de-Fonds

MAELSTROM Denis Villeneuve - **NO MAN'S LAND**
Danis Tanovic - **DOMESTICAS** Fernando Meirelles
THE GODDESS OF 1967 Clara Law - **THE HOUSE**
OF MIRTH Terence Davies - **NUAGES DE MAI** Nuri
B. Ceylan - **DOEGMELI**

Info dans tous les cinémas

4x4 plus
Une région, une combinaison publicitaire!
L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

Nous changeons de numéro de téléphone

Nouveaux numéros dès le 8 septembre 2001

L'Impartial

032

910 20 00

PUBLICITAS

032

910 20 50

Rédaction

Tél. direct: 032 910 20 01
Fax: 032 910 20 09
E-mail: redaction@limpartial.ch

Abonnements / diffusion

Tél. direct: 032 910 20 40
Fax: 032 910 20 49
E-mail: diffusion@limpartial.ch

Promotion

Tél. direct: 032 910 20 42
Fax: 032 910 20 49
E-mail: promotion@limpartial.ch



14, rue Neuve - 2301 La Chaux-de-Fonds



DÉFILÉ DE MODE

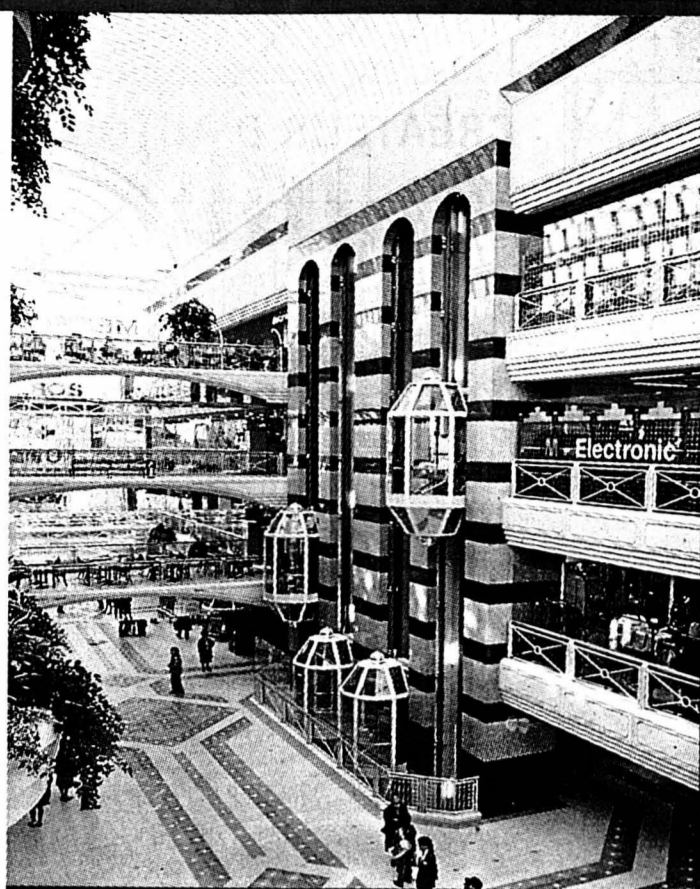


Jeudi 6 septembre

Les commerçants du centre organiseront un défilé de mode automne-hiver pour adultes et enfants. Vous y découvrirez la confection, la lingerie et les accessoires pour dames et messieurs.

Vögele MIGROS

beldoro C&A



METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

18 commerces, sous le même toit.

Ouvert tous les jeudis jusqu'à 20h.

AVIS OFFICIELS

Le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel met au concours

un séjour à Barcelone (Espagne), du 1^{er} janvier au 30 juin 2002,

dans l'appartement loué par les services culturels des cantons de Suisse romande, assorti d'une bourse mensuelle de Fr. 1000.-.

Le concours est ouvert aux créateurs et créatrices d'origine neuchâteloise ou domiciliés durablement dans le canton de Neuchâtel et qui souhaitent développer un projet artistique en relation avec Barcelone dans les domaines suivants:

- arts plastiques à l'exception de la sculpture
- littérature
- danse
- photographie
- cinéma et vidéo

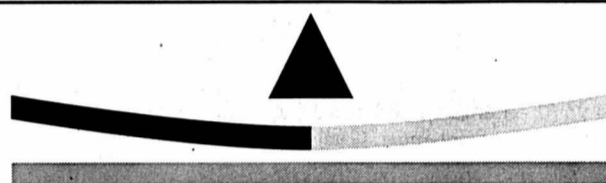
Les personnes qui désirent faire acte de candidature peuvent obtenir un dossier d'inscription ou des renseignements complémentaires auprès du Service des affaires culturelles du Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, ☎ (032) 889 69 08.

Les dossiers de candidature devront être déposés à l'adresse précitée jusqu'au 21 septembre 2001.

Un jury procédera à l'examen des demandes reçues.

026-312880/0

La base du succès pour votre annonce!
L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien le JOURNAL



VILLE DU LOCLE

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les cueillettes peuvent être présentées au contrôle selon l'horaire suivant:

Dès le 25 août 2001

- Les samedis et les dimanches: au local de la Société Mycologique, bâtiment Angelus, A.-M.-Piaget 12 de 20 heures à 21 heures.
- Les mardis de 20 h 30 à 21 h 30 à la même adresse.
- Les mercredis et vendredis chez Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4; de 19 heures à 19 h 30 sur rendez-vous (tél. 933 85 88 ou Natel 079/637 63 08).

Le reste de l'année

- Sur rendez-vous, par contact téléphonique aux numéros ci-dessus.

Les champignons seront récoltés proprement et présentés dans des paniers (pas de sacs en plastique). Les espèces suspectes seront séparées.

DIRECTION DE POLICE

132-098060



Le Centre Interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan cherche pour la Médiathèque un(e)

bibliothécaire (80%)

Mission:

travail varié au sein d'une médiathèque au service des enseignants, des formateurs d'adultes et du public en général: gestion bibliothéconomique courante, service de prêt et renseignements auprès des usagers, recherches bibliographiques diverses.

Profil:

formation en information documentaire (dipl. BBS, EID, ou équivalente), faculté d'adaptation rapide à un nouvel environnement, aptitude à travailler en équipe, bonne maîtrise des outils informatiques

A partir:

du 1^{er} octobre 2001 ou à une date à convenir

Prestations:

prestations sociales et salaire correspondant à la formation et aux responsabilités confiées, dans le cadre des dispositions légales de l'Etat de Berne.

Renseignements:

tous renseignements peuvent être pris auprès de Madame Dominique Suisse, responsable de la Médiathèque du CIP, par téléphone au 032 486.06.50 ou par e-mail: dsu@cip-tramelan.ch

Postulations:

les offres manuscrites avec curriculum vitae et documents usuels sont à adresser au Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP), Service du personnel, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, par poste ou par e-mail: lv@cip-tramelan.ch

160-736890/4x4

Un V6 pour la «Businessclass».

new



Superbe affaire en «Businessclass».

Moteur 2.7 V6, boîte automatique avec système Tiptronic, 173 ch, double airbag et airbags latéraux, régulateur de vitesse, ABS, climatisation automatique, radio/CD avec RDS, système antipatinage, intérieur cuir

pour Fr. 34'490.- tout compris.

Ou avec un moteur 2.0 pour Fr. 27'990.-

Egalement en version 2.0 avec boîte automatique pour Fr. 29'990.-

HYUNDAI EFL-Leasing à partir de Fr. 490.- par mois.
48 mois, 10'000 km/an, caution selon accord, casco complète obligatoire.

Tout compris HYUNDAI

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50. **NE-Serrières:** Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortailod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - financements avantageux: leasing, rapide et discret, Tél. 052/208 26 40.

H00115.4-07.01

Avec Hyundai, le numéro 1 coréen, vous bénéficiez de 3 ans de garantie usine!

144-072610/ROC

Tout Doubs, les vapeurs!

Rencontre ■ Des bateaux à vapeur venus d'Angleterre, de France et de Suisse se rencontrent cette fin de semaine au bord du Doubs. Une première

Par
Claire-Lise Droz

La «Liberty Belle» est un beau bateau. Mais ses «collègues» aussi, la «Rockabille», la «Punch & Judy», la «Tarvin Lady», la «Vap Viper», la «Valhala». Ou encore la «Scylla of Messina», qui appartient à Laurent Comtesse, co-initiateur avec Jean-Claude Durig de cette rencontre internationale de bateaux à vapeur ou, plus simplement dit, «Doubs Vapeur». Une manifestation d'envergure qui aura lieu les 7, 8 et 9 septembre entre Les Brenets, le Saut-du-Doubs et Villers-le-lac.

Les partenaires en lice: la NLB et son homologue français, la

CNFS de Raymond Michel, ainsi que Neuch'vasion, organisme touristique privé créé en mars dernier qui a son siège à La Vue-des-Alpes. L'un de ses responsables, Michel Etienne, nous indique que treize équipages, anglais, français et suisses, se sont d'ores et déjà inscrits. Des bateaux de 6,40 à 7,45 mètres, pouvant accueillir jusqu'à six personnes.

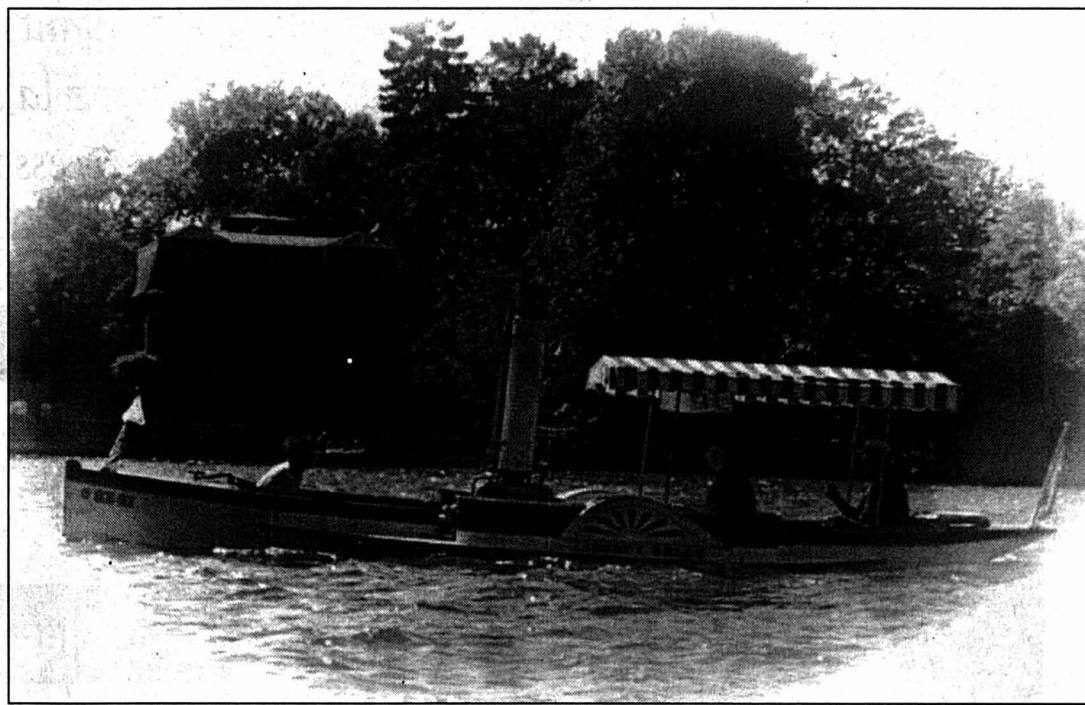
Les bateliers seront vêtus à la mode 1900. L'un d'eux, un Suisse, jouera même de la cornemuse. «Ils sont vraiment motivés. Certains sont déjà partis lundi!» A préciser que le comité d'organisation assure le gîte, et le couvert est offert grâce à certains restaurateurs prestataires.

Comme cette manifestation est gratuite, des badges à 5 francs pièce, chaleureusement recommandés, seront mis en vente sur place.

Avec le club Chevrolet!

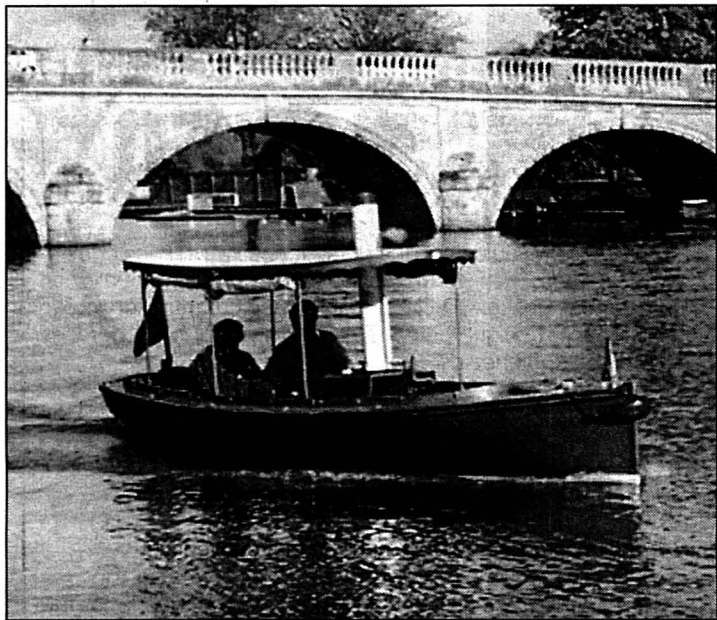
Cette rencontre de vapeurs est agrémentée de maintes animations: exposition des peintures de Michel Brisset, auteur de l'affiche, exposition et démonstration de modélisme, ski nautique, défilé de mode, et arrivée du club Chevrolet Event!

Cela dit, les bateaux «normaux» naviguent selon l'horaire habituel. Jean-Claude Durig a installé un ponton supplémentaire au port et un autre au Saut-du-Doubs pour permettre à ces délicats vapeurs de s'amarrer dans les règles de l'art. /CLD



La «Liberty Belle», avec sa roue à aubes, est un bien beau bateau.

PHOTOS SP



La «Genève», venue d'Angleterre, fera connaissance avec les eaux des Montagnes.

Le programme heure par heure

Vendredi. A 13h30, réception des équipages et mise à l'eau. 20h, bal au port des Brenets.
Samedi. A 9h, mise en chauffe des bateaux. 10h30, départ pour le Saut-du-Doubs (arrivée à 11 heures). 12h, exposition des bateaux au Saut-du-Doubs. 13h, démonstration de ski nautique et de modélisme. 14h, mise en chauffe des bateaux. 14h30, départ pour Les Brenets. 15h, arrivée aux Brenets et promenades avec le public. 16h30, arrivée du club Chevrolet Event. 20h,

bal au port des Brenets.
Dimanche. A 9h, mise en chauffe des bateaux. 10h, départ pour Villers-le-Lac. 10h30, arrivée à Villers-le-Lac et promenades avec le public. 13h, démonstration de ski nautique et de modélisme. 14h, départ pour Les Brenets. 14h30, manifestation sur le bassin, défilé et concours d'élégance avec vote du public. 17h30, fin de la manifestation.
Musique! L'animation est assurée par l'équipe de Radio

Look. Sous l'égide de l'amicale des sapeurs-pompiers, du Football club et du groupement des jeunes des Brenets, diverses réjouissances sont encore au programme. Ainsi, les trois jours, on prévoit sur le port cantine, bar et restauration dès 9 heures.
Vendredi: à 20h, orchestre pop-rock Two Free Boys. A 23h et jusqu'à 4h du matin, nuit disco avec DJ Jo Campbell, Mister Ludo, D. Zanfrino. Bus-navette gratuit au départ de la gare de La

Chaux-de-Fonds, 19h30; Le Locle, place du Marché, 19h45; Les Ponts-de-Martel, place du village, 19h30; La Brévine, centre du village, 19h45; Le Cerneux-Péqui-gnot, 20 heures. Retour à 3h et 4 heures.
Samedi: apéro en musique dès 19h avec L'Echo du Pillichody. Dès 22h, bal populaire avec l'orchestre Enrico Farimonte.
Dimanche: apéro en musique avec L'Echo du Pillichody. /cl

Avec un grand couteau de cuisine dans les caves

Tribunal ■ Une fenêtre brisée en plein hiver glace l'atmosphère d'un immeuble locatif

Une histoire de fenêtre mystérieusement brisée dans l'allée des caves, à côté de la buanderie d'un immeuble locatif, a failli tourner au drame. Une locataire, A.C., a menacé d'un couteau de cuisine trois autres habitants de la maison, le couple G. et L.B. Ce samedi matin, ce dernier entendait clouer une planche en lieu et place du carreau cassé, dès lors que le carton destiné à le remplacer provisoirement était systématiquement enlevé. «C'était en hiver, il faisait froid et ce trou glaçait l'allée des caves et les corridors de l'immeuble», explique une plaignante. A.C., de son côté, raconte qu'elle dégageait cet orifice pour que «son linge sèche plus vite», quand bien même un local de séchage est prévu dans les combles. Entendant que ses voisins vont solidement obstruer la partie de la fenêtre défectueuse, elle sort de chez elle, furibonde, un grand couteau de cuisine à la main. «J'étais en train de couper de la viande», avance-t-elle comme explication. Elle assure que ses bras sont restés le long de son corps. Madame G. prétend le contraire. Elle a été menacée, la pointe de la lame étant dirigée

contre son ventre. Ce geste l'a d'ailleurs traumatisée, et elle est restée plusieurs semaines sans oser sortir seule dans les corridors. Son mari et une autre locataire témoignent: c'est bel et bien ainsi que s'est déroulée la scène lors de laquelle A.C. aurait été menaçante, avec une phrase du genre «Et la prochaine fois, je vous le plante...» Face à ce comportement agressif, le couple G. et la locataire L.B. se sont retirés sur la pointe des pieds, mais ont averti la police. Ce n'était pas la première fois d'ailleurs qu'elle était appelée sur les lieux. Elle s'était déjà déplacée pour constater les aboiements nocturnes intempestifs du chien de la prévenue et le volume sonore craché par sa chaîne hi-fi. C'en était au point que les époux G. envisageaient de déménager. Pour leur avocat, seule la justice peut faire comprendre à cette remuante personne que la vie d'un locatif demande le respect de règles de vie élémentaires. Le représentant de la prévenue, en revanche, minimise cet «incident», demande l'acquiescement d'A.C. et réclame la... restitution du cou-

teau confisqué. Le président du tribunal, Jean-Denis Roulet, s'est donné un délai de réflexion avant de trancher juridiquement cette affaire. /JCP

LE LOCLE

Vin du 850e au marché

Ce week-end sera animé au Locle. Vendredi dès 19h, la boucle autour de la place du Marché sera fermée à la circulation pour permettre aux rollers de s'entraîner. Dès 20h, l'orchestre Eddie & Ninie jouera sous le chapiteau dressé sur la place du Marché. Samedi dès 8h, marché d'automne au centre-ville: on pourra y trouver le vin du 850e, ainsi que les verres souvenirs avec logo! Apéro en musique avec L'Echo du Pillichody et soirée, dès 20h30, avec Eddie & Ninie. Et la 5e RolleLocle part à 13h avec les bambini, pour se conclure avec la catégorie open, qui parcourra 21 kilomètres! /cl

SOCIÉTÉS LOCALES

AMIS DE LA NATURE ■ Chalet Les Saney, le 8 septembre, stand au marché d'automne. Les 8 et 9 septembre, gardien: R. Sunier.

AMIS DES CHIENS LE LOCLE ■ Société réunissant des chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis, rendez-vous à 14h sur le terrain de la société, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière Tremail, entrepôt douanier. Renseignements: tél. 913 70 93 (heures des repas).

CAS SECTION SOMMARTEL ■ Samedi 8 septembre, Dauenhorn Ferrata. Réunion des participants le 7 septembre à 18h30 au restaurant de La Jaluse. Samedi et dimanche 8 et 9 septembre, alpinisme en famille. Dimanche 9 septembre, la Berra (Gruyère). Pour ces deux courses, réunion des participants le 7 septembre à 18h au restaurant de La Jaluse. Gardiennage au Fiottet, 8 et 9 septembre: E. et B. Buffe. Gardiennage à Roche-Claire, 8-9 septembre: C. Vallon, L. Santschi.

CLUB DES ACCORDÉONISTES LE LOCLE ■ Répétitions le mardi de 19h30 à 22h au cercle de l'Union, rue M.-A.-Calame 16. Renseignements: Lucia Terraz, directrice, tél. 968 79 86.

CHORALE ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE ■ Lundi 10 septembre, répétition au Locle.

CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE LE LOCLE ■ Répétition tous les jeudis soir de 20h à 22h dans la salle des Chevrons à Paroiscentre. Pour tout renseignement: tél. 936 10 03.

CONTEMPORAINES 1924 ■ Réunion mercredi 5 septembre à 14h au Cercle.

FMU LA MONTAGNARDE ■ Dimanche 9 septembre dès 11h, journée des familles au chalet. Repas surprise, jeux dès 16h. Les organisateurs sont sur place dès samedi à 16h. Inscription jusqu'au jeudi 6 septembre au tél. 931 67 43 (J. Gugole).

GROUPE SCOUT LES TROIS-SAPINS ET SAINT-PAUL ■ Séances tous les mercredis de 18h à 20h dans les chalets de la Combe-Girard, ouvert à tous les enfants dès 6 ans. Pour tout renseignement: tél. 931 17 21. Site internet: www.scout.ch/les3sapins.

GROUPE VOCAL DU MOUTIER ■ Informations: tél. 931 50 74.

SPA LE LOCLE ■ Présidence, responsable du refuge et de la chatterie: tél. 931 80 03 ou 931 63 62. Chenil: 931 88 78. Réservation pour les pensions: 931 18 93.

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Permanence médicale: 931 10 17 et médico-chirurgicale: 931 10 17 ou hôpital 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h. Dentiste de garde: 931 10 17.
- Pharmacie de service: du Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUE

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.

PISCINE

- Piscine du Locle Tous les jours 9-19h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Piscine du Communal A 18h30, carnaval nautique du Locle-Natation.

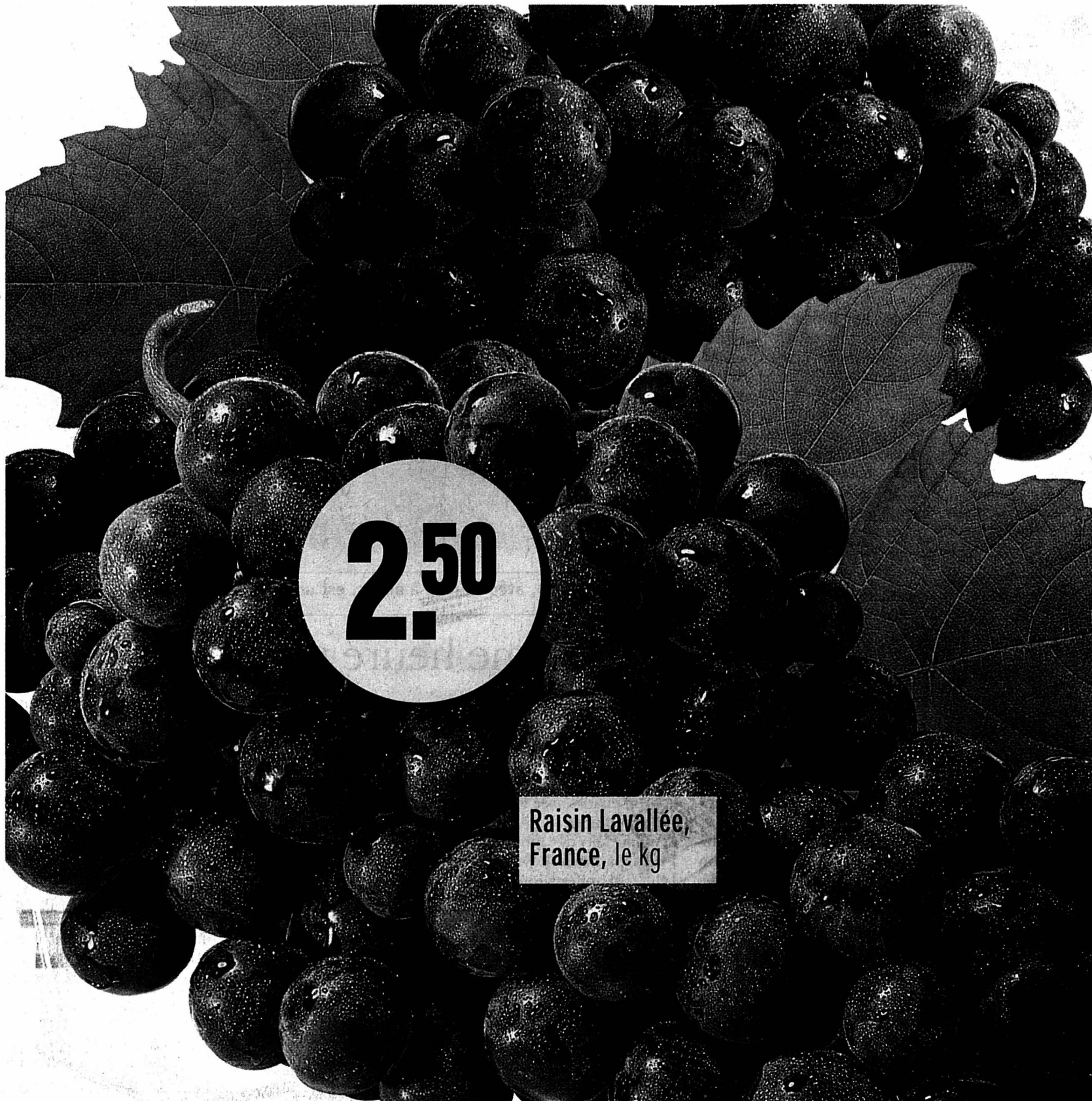
Rubrique District du Locle

Claire-Lise Droz
Jean-Claude Perrin

Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32

LES PROMOTIONS DE LA SEMAINE

du mardi 4.9 au samedi 8.9.01



2.50

Raisin Lavallée,
France, le kg



2.90

18.50
au lieu de 23.50

AU RESTAURANT COOP



Curry d'agneau (Nouvelle-Zélande)
riz, épinards
en branches

12.50

PRIX GOURMAND:
1 flan caramel ~~3.60~~ 2.50

LES VINS DE LA SEMAINE

* Rosé Bouches du Rhône AC
«Domaine de l'Île St-Pierre»
75 cl ~~4.70~~ **3.-**

7.80
au lieu de 9.80



Brouilly AC
«Château de Pierreux»
75 cl

«Galerie du Vin»: www.coop.ch

PLANTES

Callunes, par 4 en pot de Ø 9 cm
les 4 **9.-**

* Bulbes de tulipes Darwin
mélange de différents coloris,
sachet de 50, le sachet ~~12.-~~ **7.50**

LE MEILLEUR DU LAIT!

Crème à café
la bouteille de 5 dl ~~2.60~~ **1.95**

* Crème à café ou
Fitness pour le café
la bouteille de 2,5 dl ~~1.55~~ **1.20**

Le Beurre
la plaquette de 250 g ~~3.25~~ **2.60**

Mini-Babybel
12 portions, 300 g ~~8.80~~ **6.80**

Tous les fromages à raclette
en bloc, les 100 g
p.ex. fromage à raclette en bloc,
env. 800 g, ~~1.95~~ **1.45**

* Parmigiano Reggiano
les 100 g ~~3.-~~ **2.20**

Tous les yogourts Coop
en pot de 500 g
p.ex. yogourt nature Coop,
500 g ~~1.30~~ **-.90**

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Gendarmes
300 g ~~6.15~~ **4.-**

Viande des Grisons
en tranches
les 100 g ~~7.90~~ **6.90** **1.-**
de m

Emincé de poulet, France
300 g env., le kg ~~26.50~~ **2.-**

Cervelas Bell
duo, 2 x 200 g ~~5.-~~ **4.-**

* Filets de perche en beignets
250 g, les 100 g ~~3.35~~ **4.-**

PRODUITS TRAITEUR

Spätzlis Coop
duo, 2 x 500 g ~~6.80~~ **6.-**

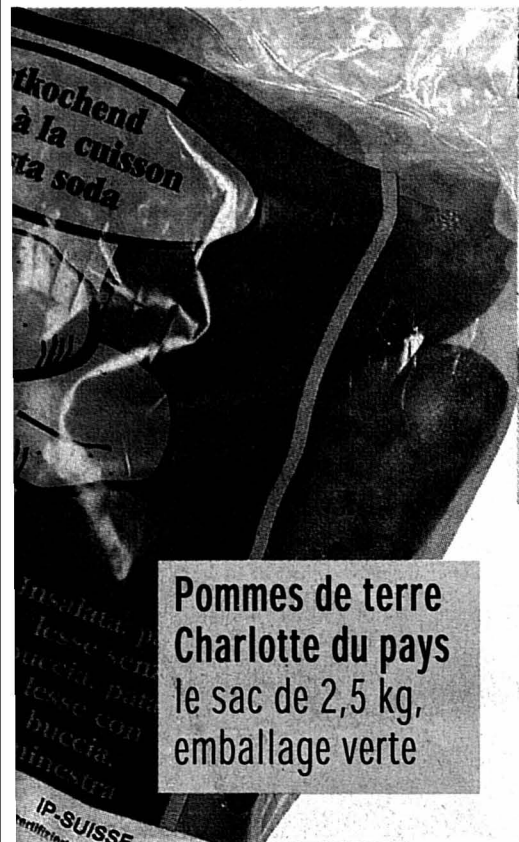
Tofu nature bio Coop Naturaplan
250 g env., les 100 g ~~1.85~~ **1.65**

* Civet de cerf Pizoler
600 g ~~16.50~~ **1.-**

PRODUITS DE BOULANGERIE

Pain tessinois
300 g ~~1.85~~ **1.65**

Toutes les tartelettes Coop
en multipack ~~3.60~~ **3.-**



Pommes de terre Charlotte du pays
le sac de 2,5 kg, emballage verte



15.-
au lieu de 21.50

Saucisse à rôtir de porc «Tradition Vaudoise», Bell, Suisse, le kg



Escalopes de poulet, France, le kg



26.-
au lieu de 34.-

Filets de féra frais, Suisse/Irlande, le kg

FM-TP 09-Romf F W36/01

PRODUITS SURGELÉS

Crêpes sèches Coop 3 x 400 g	11.70	7.50
Crêpes sèches au jambon Coop 0,840 g	13.-	9.90
Crêpes sèches au jambon Coop 210 g	3.50	2.70
Crêpes sèches hachées Coop, en cubes	3.50	2.70

PRODUITS EN PROVISION!

Crêpes sèches Coop le sachet de 2 x 20 g	5.40	4.40
Les soupes Knorr Velouté aux légumes Soup, 44 g	2.-	1.50 <small>de moins!</small>
Knorr's Cornflakes 2 x 375 g	5.80	3.95
Knorr's Crunchy Nut, Smacks ou Crispies, duo, 2 x 375 g	8.90	6.60
Knorr's Fruit'n'Fibre 2 x 375 g	9.90	7.40
Herzli Röstli Hero 2 x 425 g	9.60	6.95
Herzli Röstli Hero 2 x 500 g	9.60	6.95

SNACKS SUCRÉS ET SALÉS

Jura-Waffel Wernli trio, 3 x 250 g	8.85	6.95
Waffleletten Wernli trio, 3 x 125 g	8.85	6.95
Wiener Waffel Wernli trio, 3 x 150 g	9.60	6.95
Branches Arni classic multipack, 30 x 22,75 g	12.-	7.90
Plaques de chocolat au lait, aux noisettes ou giandino Arni multipack, 5 x 100 g	6.-	4.80
Albicoccolo ou Cilieggiotto Marelli duo, 2 x 252 g	7.60	5.60
* Plaques Lindt au lait ou aux noisettes, duo, 2 x 300 g	10.40	8.40
* Legumetti à la provençale ou au paprika de Knorr duo, 2 x 65 g	5.90	4.40

BOISSONS

Fanta Orange, Lemon, Exotik ou Mango, 1,5 litre (+consigne)	2.10	1.60
Jus d'orange Mondial, le litre		-30 <small>de moins!</small>
p.ex. 2 litres	2.50	1.90

POUR NOS AMIS LES CHIENS

Pedigree au bœuf ou au poulet trio, 3 x 830 g	8.55	6.95
** Pedigree à l'agneau et au riz ou Diner, 10 kg	29.50	23.50
** Toutes les barquettes de Pedigree en lot de 5 x 300 g multipack	9.25	7.50

BÉBÉS

Serviettes humides Penaten les 4 recharges de 72 lingettes	26.-	19.60
Shampooing Penaten duo, 2 x 200 ml	9.40	7.10

HYGIÈNE

Papier hygiénique Hakle à la camomille, duo, 2 x 10 rouleaux	15.80	11.90
Papier hygiénique humide Hakle à la camomille duo, 2 x 70 pièces	7.90	5.90

TOUT BEAU, TOUT PROPRE!

Doranda Soft ou Color duo, 2 x 1 litre	9.20	6.90
Fébrèze Extra duo, 2 x 500 ml	13.80	9.90

SOINS DES CHEVEUX

Tous les produits Pantène Pro-V
p.ex. Shampooing Défini boucles,
200 ml ~~4.95~~ 3.95 **20%**
de moins!

SACS POUBELLE

Tous les sacs pouvelle (sauf
sacs pré-taxés ou avec vignette
d'élimination), à partir de
2 rouleaux, l'unité, p.ex. sacs pouvelle
Quick-Bac, 20 sacs de 35 litres ~~2.80~~ 2.10 **-50**
de moins!

LUSTREUSE À CHAUSSURES

* Lustreuse à chaussures sans fil
Moulinex Citizen, A-EB2.42
2 ans de garantie ~~49.-~~ **39.-**

TEXTILES

Jeans Kids et Juniors,
Boys et Girls à partir de **22.-**

* En vente dans les grands supermarchés Coop
** et dans les Brico + Loisirs

La coupe est plus que pleine

La Vue-des-Alpes ■ Excédée par le climat d'insécurité créé par l'attitude des gens du voyage, la population demande à l'Etat de renoncer à son projet d'aménagement du parking du Pré-Raguel

Par
Philippe Chopard

C'est la goutte qui fait déborder le vase. La population de La Vue-des-Alpes a mal digéré les intentions de l'Etat de faire aménager le parking du Pré-Raguel pour l'accueil permanent des gens du voyage. Dévoilé dans nos colonnes au début du mois de juin, le projet, mené actuellement par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, est jugé sur place trop somptuaire pour

des gens qui «*créent un grave climat d'insécurité, par leur attitude et leurs activités commerciales.*»

Dégâts réguliers

Les habitants de La Vue-des-Alpes se basent sur leur propre expérience pour dénoncer le comportement des gens du voyage. «*J'ai constaté ce printemps beaucoup de dégâts dans les WC publics*, a raconté hier après-midi une habitante du lieu, qui a requis l'anonymat. *De plus, certaines manifestations organisées cet été ont souffert de la présence de ces gens. Un match au*

loto a même dû être interrompu à cause d'eux.» A cela s'ajoutent des problèmes de salubrité et de sécurité au relais, à l'hôtel et dans les environs. Il faut aussi une journée de travail et l'engagement de six cantonniers pour nettoyer la place après un passage.

Après avoir supporté cette situation pendant de nombreuses années, la coupe est désormais plus que pleine. La population a donc décidé vendredi dernier de lancer une pétition demandant que l'Etat renonce à son projet d'aménagement du Pré-Raguel. Outre les problèmes de salubrité publique, les pétitionnaires dénoncent le fait que cette place serait mieux équipée que leurs habitations situées au sud du col, qui ne sont alimentées en eau courante que par des citernes. Enfin, les perspectives de développement touristique du col leur semblent plus sombres avec un tel aménagement.

La seule solution

«*C'est pourtant le seul terrain d'accueil que nous ayons à disposition*, a répondu hier le commandant de la gendarmerie cantonale René Germanier. *Il*

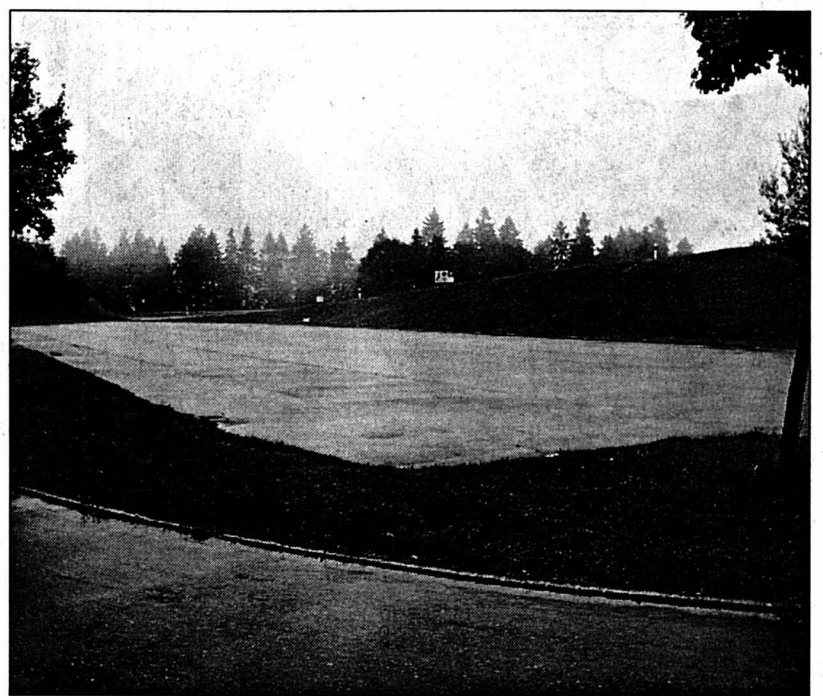
nous faut aménager une place, avec des sanitaires au minimum. Par solidarité avec les cantons qui ont déjà fait cet effort d'intégration. Les gens du voyage viennent s'établir à La Vue-des-Alpes sans crier gare, et nous n'intervenons qu'après coup. Cela dit, si un autre terrain nous paraissait plus favorable, nous déménagerions notre projet.»

Bernard Woeffray, chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire, a aussi indiqué hier que le projet du Pré-Raguel était encore en cours d'élaboration.

«*Nous en étudions le financement. Mais il faut se rendre compte que la situation de l'accueil des gens du voyage dans le canton est actuellement intenable.*

Nous devons trouver un terrain sur un axe de passage, qui corresponde aux attentes des nomades également.»

Les pétitionnaires vont donc envoyer leur demande à l'Etat, avec copie à la commune de Fontaines. Comme la Confédération n'édicte que des recommandations aux



Faute d'autre terrain disponible, l'Etat envisage d'aménager le parking du Pré-Raguel pour accueillir décemment les gens du voyage dans le canton.

PHOTO CHOPARD

cantons pour la création de places d'accueil permanent pour les gens du voyage, l'Etat n'a pas l'obligation de s'exécuter. «*Mais il s'agit d'une question de décence*», a souligné Bernard Woeffray. La Vue-des-Alpes n'aspire qu'à vivre tranquillement dans un site qui manque

encore d'infrastructures de base. «*Nous pensons avant tout à nos enfants, puis aux visiteurs, ont conclu les pétitionnaires. Si les gens du voyage se conforment à un minimum de règles, comme respecter la population sédentaire, nous serons prêts à les tolérer.*» /PHC

Le problème de l'accueil des gens du voyage sur le sol neuchâtelois est presque devenu sans issue.

Il faut discuter

Les sédentaires étant d'accord d'intégrer ces personnes nomades, pour autant que ces dernières se conforment à des normes qu'elles ne peuvent que rejeter au nom de leur idéal de vie. Autant demander à un

chameau de passer par le trou d'une aiguille! Un débat ouvert entre les représentations des gens du voyage, les autorités politiques et surtout la population de ce canton apparaît donc indispensable. Les riverains de La Vue-des-Alpes ont toute légitimité à vouloir faire valoir leurs arguments et exposer leurs problèmes. A l'Etat et aux gens du voyage de désamorcer alors les bombes qui risquent d'éclater.

Philippe Chopard

COMMENTAIRE

Bilan de gestion

Les Geneveys-sur-Coffrane ■ Des réformes à l'exécutif

Le Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane a décidé de répartir différemment les diverses tâches de gestion qui lui incombent, notamment pour tenir compte de l'élection au Grand Conseil de son vice-président François Cuche. Après une année de fonctionnement dans sa composition actuelle, l'exécutif a aussi jugé opportun de faire un premier bilan et de mieux tenir compte des compétences et des aspirations de ses membres. Cela tout en maintenant son bureau tel que défini au début de la législature, soit avec Jean-Pierre Jequier, comme prési-

dent de commune, et Jean Wälti comme secrétaire. François Cuche est désormais chargé de l'instruction publique, de la culture, des loisirs et des sports. Michèle Bandelier s'occupe de la sécurité publique, de la prévoyance sociale et du tourisme. Claudine Des-souslavy veille à la santé publique et à l'environnement, alors que Jean Wälti préside le cadastre, l'aménagement du territoire et l'économie publique. Quant au président Jean-Pierre Jequier, il tient les finances, l'administration, ainsi que les questions liées à l'électricité et au gaz. /comm

ENBREF

COUVET ■ Centre sportif en effervescence. Un investissement de 30 millions de francs, quatre ans de travaux, quelques péripéties, entre un budget d'exploitation difficile à avaler pour les communes et des histoires d'eau: un des plus gros chantiers du Vallon s'achève. Le Centre sportif régional du Val-de-Travers et le Centre cantonal de la protection civile et du feu, à Couvet, seront inaugurés ce samedi. /mdc

LA BÉROCHE ■ Six communes sans électricité. Un incendie s'est déclaré, hier vers 9 h, à la station électrique de la Nalière, au-dessus de Saint-Aubin. Une cellule de couplage a pris feu. Malgré l'intervention rapide du personnel de l'Ensa et des pompiers, les installations ont subi d'importants dégâts. Cette perturbation a

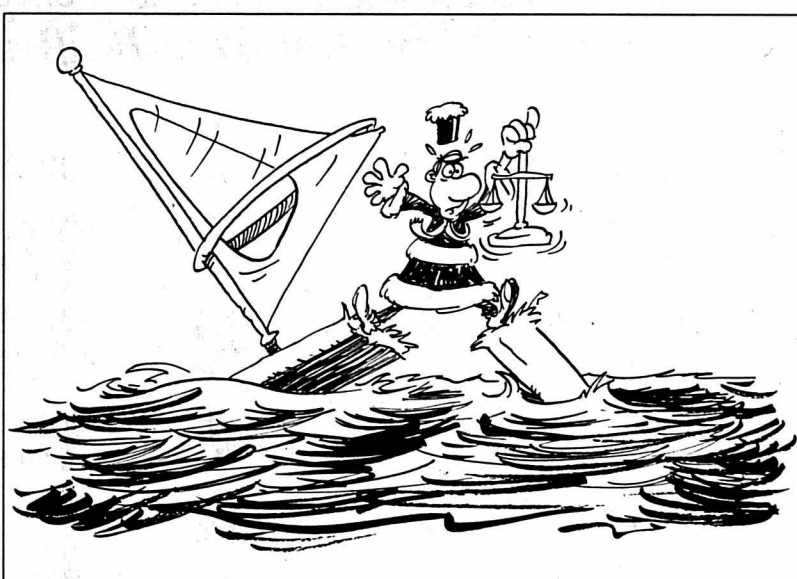
privé d'électricité une grande partie des habitants de la Béroche. Les ménages ont été réalimentés progressivement et vers 11h50, le courant était rétabli. /comm-cpa

NEUCHÂTEL ■ Le Conservatoire s'ouvre. L'institution a décidé d'innover. Cette saison, cela se traduira notamment par des ateliers de percussions africaines, un atelier vocal et pianistique sur le thème de la chanson française, ou encore des stages consacrés à l'improvisation à l'orgue. De plus, les conservatoires de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds développent depuis peu de nouvelles propositions dans le cadre de la formation continue des enseignants. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du Conservatoire, tél. (032) 725 20 53, ou au tél. (079) 254 41 17. /pho

Collision sur l'eau, recours au Château

Neuchâtel ■ Condamné après un accident, un pilote s'adresse au Tribunal cantonal

Condamné le 7 juin par le Tribunal de police de Neuchâtel à une amende de 200 francs pour être, à la barre du «Ville d'Yverdon», entré en collision avec une planche à voile, un pilote de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (La Navigation) a recouru auprès de la cour de cassation pénale du Tribunal cantonal. Rédigé par son avocat, le pourvoi demande l'acquiescement du pilote ou, «*éventuellement*», le



renvoi de la cause devant «*tel tribunal qu'il plaira à la cour de désigner*».

La collision s'était produite le 1er septembre 2000 à 150 mètres, ou moins, des Jeunes-Rives de Neuchâtel. Le véliplanchiste, qui arrivait du large par vent d'ouest, dit n'avoir ni vu, ni entendu le «Ville d'Yverdon», qui venait d'Hauterive et se dirigeait vers le port de la ville.

Les deux embarcations entrèrent alors en collision: l'étrave du bateau coupa la planche à voile, mais le véliplanchiste parvint à sauter à l'eau juste avant le choc.

Déclaration contestée

Dans son jugement – qui condamnait par ailleurs le véliplanchiste à 80 francs d'amende –, le président du tribunal avait relevé que le pilote du «Ville d'Yverdon» pou-

vait s'apercevoir, «*déjà plusieurs secondes avant l'accident*», que son bateau et la planche risquaient la collision. Le pilote avait quand même estimé qu'il pouvait «*juste passer*», ce qu'il avait tenté de faire. Il avait ainsi «*manifestement violé le devoir général de vigilance*», qui lui imposait de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de mettre en danger des personnes ou de provoquer des dommages.

La motivation du recours indique qu'au contraire, le pilote n'a «*jamais*» déclaré au tribunal qu'il avait estimé pouvoir «*juste passer*». En revanche, il a «*toujours déclaré que le véliplanchiste avait tenté une manœuvre d'évitement au dernier moment*», et c'est, selon l'avocat, cette manœuvre qui a rendu la collision inévitable. En tenant compte d'une déclaration dont l'existence est

contestée et en ne tenant pas compte d'un fait – la manœuvre d'évitement – admis par le planchiste lui-même, le tribunal est, selon le recours, tombé dans l'arbitraire et a violé les règles essentielles de la procédure. Or, si l'on considère les événements dans le respect de ces règles, on est conduit à considérer qu'«*aucune faute ne peut être reprochée*» au pilote de La Navigation, qui doit donc être acquitté, «*à tout le moins au bénéfice du doute*».

En mars 1997, la Cour de cassation pénale avait acquitté le même pilote de La Navigation, qui avait recouru contre une condamnation à une amende de 300 francs prononcée par le Tribunal de police de Neuchâtel à la suite d'une collision survenue en septembre 1995 entre le «Ville d'Yverdon» et un pédalo. /JMP

SAINT-SULPICE

Vapeur en fête

La saison du Vapeur Val-de-Travers (VVT), la seizième déjà, touche à sa fin. Et comme le veut une tradition ancrée depuis quelques années, l'avant-dernier week-end de circulation est synonyme de grande fête de la vapeur en gare de Saint-Sulpice. Une fête qui aura lieu samedi et dimanche prochains.

Les deux jours, entre 9 et 18 heures, le public pourra s'émerveiller devant les trésors proposés à la bourse aux modèles réduits et aux pin's. Et découvrir le matériel du VVT qui sera exposé dans les dépôts et à l'extérieur, des locomotives qui ne manqueront pas de retrouver vie un jour, aux wagons au charme rétro. Sans oublier les machines en chauffe, de la «Tigerli» à la «Renée». Dimanche, la Fanfare des cheminots de Neuchâtel sera de la partie. Elle se produira en concert entre midi et 15h30.

Deux trains sont au programme samedi (départ de Saint-Sulpice à 13h43 et à 15h43) entre Saint-Sulpice et Travers, et retour. Trois trains le seront dimanche. En effet, une composition quittera Saint-Sulpice à 7h43 pour arriver à Neuchâtel à 9h14. Le VVT laissera le chef-lieu à 10h30. La composition sera en double traction, avec la E 4/4 Slask TPK no 16 du VVT et la Ec 4/5 du Dampfbahn de Berne. Les deux autres trains circuleront aux mêmes heures que le samedi. Rappelons que les enfants accompagnés de moins de 16 ans voyagent gratuitement, alors que les vélos sont pris en charge sans bourse délier. Les billets sont en vente dans le train. /mdc

La Neuveville ouvre les portes du château

Patrimoine ■ Une journée pour découvrir les monuments

La Journée européenne du patrimoine 2001, les 8 et 9 septembre, entend donner à la population du canton la possibilité unique de découvrir ce qui se cache derrière les façades des monuments historiques. Au total, treize bâtiments, placés sous protection, ouvriront ainsi leurs portes au public.

On pourra visiter les monuments suivants: cours intérieures des vieilles villes de Berne et Laupen; château d'Oberdiessbach; maison de Watterville, à Berne; propriété rurale du Lohn, à Kehrsatz; maisons «Stürler» et «Saxer»

(Altenbergstrasse 60 et 29), à Berne; atelier Robert et maison d'habitation située rue des Maréchaux 10, à Bienne; domaine von Rutté, à Sutz; château du Schlossberg, à La Neuveville (informations: Jürg Schweizer, Service des monuments historiques, tél. (031) 633 50 51); ensemble historique de la Kirchgasse-Haberkerngässli, à Unterseen. /réd

Informations complémentaires et heures d'ouverture dans le prospectus «Habiter un monument historique», ainsi que sur le site internet www.hereins-paziert.ch (en allemand)



Les portés du Schlossberg neuvevillois seront ouvertes à tous cette fin de semaine. PHOTO A

De la piscine à l'assiette

Berne ■ Le Laboratoire cantonal ouvre ses portes sur les activités menées pour la protection des consommateurs du canton

Contrôle des denrées alimentaires, de l'eau de boisson et des eaux de baignade, protection contre les substances dangereuses et les produits chimiques: les tâches du Laboratoire cantonal sont multiples. Deux journées portes ouvertes, cette fin de semaine, donneront l'occasion à la population de découvrir le travail fourni quotidiennement par ses collaborateurs pour protéger les consommateurs.

L'éventail des missions assumées par le laboratoire va des inspections dans les restaurants et du contrôle de l'eau de boisson et des eaux de baignade jusqu'à l'analyse de substances dans les objets usuels, en passant par l'élaboration de projets d'assainissement des habitations contaminées par des toxiques.

Des dégustations

Durant ces portes ouvertes, les collaborateurs de quinze postes différents présenteront leur travail quotidien. Les visiteurs auront la possibilité de participer activement aux activités en cherchant, par exemple, à distinguer l'eau du robinet de l'eau minérale lors d'une dégustation. Ils pourront aussi apporter leurs bijoux et voir comment on mesure leur teneur en nickel.



Une cinquantaine de personnes travaillent au contrôle bernois des denrées alimentaires. PHOTO SP

Une cinquantaine de personnes travaillent actuellement dans le domaine du contrôle des denrées alimentaires. Ils réalisent régulièrement des inspections inopinées, dans les quelque 15.000 entreprises de produits alimentaires et d'alimentation en eau de boisson du canton, en collaboration avec les contrôleurs à temps partiel des communes. De plus, 12.000 échantillons de denrées alimentaires, d'eau potable et autre matériel font

l'objet, tous les ans, d'analyses chimiques et microbiologiques.

Bains sous surveillance

Le Laboratoire cantonal travaille également dans le domaine des législations sur la protection de l'environnement, les toxiques et la radioprotection. Il veille notamment à ce que des substances dangereuses, telles que l'amiante ou les solvants, ne mettent pas en danger la santé humaine ou l'environnement.

Il contrôle par ailleurs régulièrement la qualité des eaux de baignade, dans les 290 piscines couvertes et en plein air, ainsi que dans les 40 bains publics des lacs et rivières du canton. /réd-oid

Portes ouvertes vendredi, de 14h à 17h (exposé à 15h et 16h) et samedi, de 9h à 15h (exposé à 10h et 14h), à Berne, Muesmattstrasse 19; bus 12 à la gare (direction Länggasse), cinq minutes à pied depuis l'arrêt Unitobler

Une banque sympathique?

Tribunal pénal ■ Le procureur requiert 18 mois d'emprisonnement avec sursis contre l'ancien gérant de la Raiffeisen

Le ministère public a requis hier dix-huit mois de prison, avec deux ans de sursis, contre M., ancien gérant de la Banque Raiffeisen du Vallon, jugé pour une perte évaluée à 13 millions de francs et imputables à des opérations boursières hasardeuses.

«Il était une fois des banques locales sympathiques, offrant à leurs sociétaires des prestations traditionnelles et peu compliquées, en comptant dans une large mesure sur le bénévolat d'employés aux connaissances bancaires limitées», introduisait Me Charles Haenni. Avant de souligner que, visant un développement économique réel, ces petits établissements ont fusionné en une banque considérablement plus grande, mais sans y adapter leurs structures. Ce qui a valu à M. des conditions de travail difficiles, avec la lourde tâche de sortir l'établissement des chiffres rouges, dans un encadrement manquant cruellement de professionnalisme, voire tout bonnement de connaissances bancaires.

Panique plutôt que calcul

Plongé dans un engrenage fatal, la spirale des pertes engagées et sa santé mise à mal, le prévenu a agi par panique plutôt que par calcul, affirmait le procureur. En ajoutant à la décharge de M. sa coopération en instruction, sa bonne intégration profes-

sionnelle et familiale actuelle, son respect des obligations découlant de la convention passée avec la Raiffeisen. Il reste, selon Me Haenni, que M. a cumulé les infractions: non respect des règles de couverture, transactions au nom de clients qui ne l'avaient pas autorisé, attribution aléatoire de gains et de pertes, dissimulation de l'état de certains comptes, non-comptabilisation de nombreuses opérations. Passant en revue l'ordonnance de renvoi et affirmant qu'aucun client n'a jamais autorisé M. à mettre son compte en découvert, Me Haenni concluait à la culpabilité de gestion déloyale qualifiée, au préjudice de la banque, et d'abus de confiance, au préjudice de clients.

Navrant!

Me Claude Meyrat, avocat de la défense, est pour le moins navré que M. soit seul inculpé dans cette affaire. «Un conseil de surveillance totalement inactif, un conseil d'administration qui n'est jamais sorti de sa léthargie – malgré les injonctions répétées des réviseurs et malgré un vice-président, au demeurant licencié en sciences économiques, qui connaissait la gravité des faits en avril 1996 déjà – et mon client est seul à porter le chapeau!», s'insurgeait le défenseur. En mentionnant qu'en instruction, le procureur avait



Le verdict tombera aujourd'hui, à la préfecture de Courtelary, dans l'affaire Raiffeisen de Saint-Imier. PHOTO A

suggéré d'inculper de gestion déloyale les membres des deux conseils et les réviseurs. Me Meyrat regrettait par ailleurs que l'évaluation du dommage n'ait pas été confiée à un expert neutre, mais à la plaignante elle-même.

De l'argent dans un sac...

La défense conteste l'abus de confiance, dans des cas où elle affirme que les clients étaient bel et bien au courant de ce que M. faisait avec leur argent, voire lorsqu'un client lui apportait 100.000 francs dans un sac de jute, en ne voulant surtout pas ouvrir de compte. «Une démarche pour le moins curieuse...» Pour fixer la peine, avec sursis s'entend, le défenseur de-

mandait au tribunal de prendre en compte les éléments atténuants cités par le procureur, ainsi que l'expertise psychiatrique concluant à une responsabilité restreinte, la détresse profonde de M. au moment des faits et son repentir sincère. Un repentir que M. répétait d'ailleurs hier, disant sa «chance inouïe» de pouvoir travailler, d'avoir pu sauver sa famille et sa santé, s'excusant et assumant seul ses actes. D'autant plus seul que la convention passée avec la Banque Raiffeisen lui interdit d'intenter la moindre action contre n'importe quel membre de cet institut... Le Tribunal pénal rendra son verdict aujourd'hui en fin de matinée. /DOM

ENBREF

PRO SENECTUTE ■ Jeudi vert... ou gris. Pour son jeudi vert de cette semaine, si le temps n'est pas trop mauvais, Pro Senectute invite les intéressés à une balade entre La Petite Douane et la métairie de Morat. La marche durera environ deux heures et demie, rendez-vous étant donné à la gare de Cortébert, à 13h30. En cas de temps incertain, on fera bien d'appeler, le matin même, le tél. 481 21 21. /réd

TRAMELAN ■ Législatif en réunion. La prochaine séance du Conseil général de Tramelan est agendée au 22 octobre, à 19h30, à la salle de la Marelle. Les autorités profitent de rappeler que ces séances

sont ouvertes au public. Avis aux intéressés! /comm
POLICE ■ Un contrat pour la rapidité d'intervention. La police cantonale bernoise utilise plus d'un millier de télé-appareils pour alerter les collaborateurs en service. Ces appareils fonctionnent sur un réseau radio, dont l'exploitation est assurée par une entreprise externe. Le Conseil exécutif vient de donner son feu vert à la conclusion d'un nouveau contrat de prestations avec cette entreprise, pour les années 2002-2004, ainsi qu'à l'octroi d'une contribution annuelle de 240.000 francs pour des émoluments d'exploitation. /oid

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, pharmacie Schneberger, 487 42 48, jusqu'au 7.9. La Neuveville, pharmacie du Landeron, 752 35 34, jusqu'au 9.9.
- **Planning familial:** tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h,

- ma/je 15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan:** bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville:** lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- **Mémoire d'Ici:** Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

- **Tramelan:** CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** me/ve 15-18h. **Tramelan:** je 16-17h30. **La Neuveville:** ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Assemblée générale** Fondation Reine Berthe, Relais Culturel de Saint-Imier, 18h30.

Réduction de prix!

Cigarettes: prix les plus bas 47.65

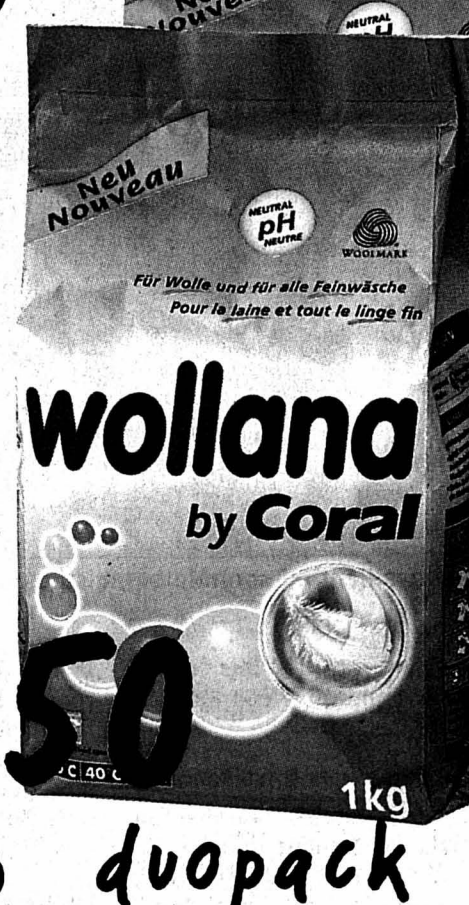
p. ex.: Marlboro Box cartouche de 10 paquets

Prix indicatif: 47.-

EPA nouveau:



WOLLANA poudre recharge 2x1kg



19.-

9.50 duopack

NESTEA 2 sortes 4 x 1,5 l

7.40 4.90

COME A CASA Lasagne Verdi 400 g barquette 4.30 5.20

MAGGI Polenta Ticinese 188 g 2.50 1.95

DARVIDA complet ou graines de lin 2 x 250 g duopack 4.75 5.50

1.35 7.- FELD-SCHLÖSSEN bière normale 50 cl + Fr. -.30 dépôt

10.50 8.25 Saint-Amour ou Fleurie Crus du Beaujolais AC 1998/99, 75 cl

En exclusivité à l'EPA: Oxford Landing Australie Cabernet-Shiraz Chardonnay ou Merlot 1999/2000 75 cl 10.90 8.50

duopack 12.65 8.95 CALCIUM NESQUIK Cereals 2 x 500 g

HIRZ fromage frais aux fruits, 125 g 1.10 7.35

duopack 5.20 3.95 KAGI-FRETTI TOGGENBURGER Kagi-Frettli, 2 x 165 g

RICOLA citron-mélisse 2 x 75 g duopack 3.90 3.20

duopack 7.90 6.35 NIVEA douche 4 sortes 2 x 200 ml

duopack 12.65 8.95 NESQUIK Cereals 2 x 500 g

duopack 12.65 8.95 NESQUIK Cereals 2 x 500 g

GOURMET nourriture pour chats, diverses sortes 4 x 85 g 3.75 2.95 pack de 4

9.20 duopack 7.30 VILLARS Le Petit Perrier 2 x 200 g

CAILLER diverses sortes 5 x 100 g pack de 5 6.25 8.-

14.45 8.50 GILLETTE Combo Mach3 1 set

Nouveau à l'EPA: GILLETTE Arctic Ice gel rasage 2 x 200 ml 9.90 12.- duopack

Nouveau à l'EPA: FRUCTIS Spray Creating Glossy Wax ou Effect Milk 6.30 7.90

SECRET stick déodorant 3 sortes 50 ml 5.70 4.70

Hit Shopping-Card! Avec votre carte, c'est moins cher!

SUCHARD EXPRESS boisson pour le petit déjeuner, 2 x 1 kg + shaker gratuit duopack 15.95

AJAX Shower Power pistolet 2 sortes 500 ml 3.40 4.10

CORAL Black Velvet ou Wool & Silk liquide, 2 x 750 ml 10.90 15.-

CHEQUE EPA Bonification 6.-

EPA www.epa.ch La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel

*Disponible uniquement dans les succursales pourvues du rayon correspondant.

IMMOBILIER

132-099923 GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/913 78 35 Fax 032/913 77 42 www.berset-gerance.ch

À LOUER

1 1/2 PIÈCES

> Av. Léopold-Robert: joli studio spacieux, composé de cuisine agencée, 1 grande chambre, salle de bains-WC, hall. Libre au 01.01.2002. Loyer de Fr. 644.50 c.c.

2 PIÈCES

> Rue du Temple-Allemand: appartement composé de cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains, WC séparés, vestibule. Libre au 01.10.2001.-Loyer Fr. 596.- c.c.

> Rue du Collège: logement avec cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 508.- c.c.

2 1/2 PIÈCES

> Rue du Tertre: logement libre au 1er octobre composé de cuisine, 2 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 550.- c.c.

À VENDRE

La Chaux-de-Fonds A proximité de la piscine des Arêtes

GRAND 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON et place de parc dans garage collectif

Comprenant: hall d'entrée, cuisine agencée avec accès au balcon, grand salon/salle à manger accès balcon, 2 chambres à coucher, douche avec cabine - lavabo - installation machine à laver - WC avec lavabo.

Affaire à saisir! Fr. 210 000.- Notice sur demande - visite sur rendez-vous.

espace & habitat Tél. 032/913 77 77-76 www.espace-et-habitat.ch

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS Appartement de 2 pièces à 5 minutes de la vieille ville avec cuisine, vestibule, jardin! Libre tout de suite ou pour date à convenir. Situation: Fritz-Courvoisier 38a.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérance & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12 Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds Quartier place du Marché, dans une magnifique maison entièrement rénovée

BEL APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES AVEC 2 BALCONS

Cet appartement comprend: Cuisine agencée - Très grand hall d'entrée avec armoires - Salon avec balcon - 3 chambres à coucher dont une avec balcon - Grande salle de bains - WC séparés.

Notice sur demande. Visite sur rendez-vous.

espace & habitat Tél. 032/913 77 77 ou 76 www.espace-et-habitat.ch

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS À VENDRE Proche du centre ville Belle vue

Beau 2 pièces, balcon Refait à neuf dès Fr. 128 000.-. Idéal pour personne seule 032/753 12 52 022-253186

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

A louer tout de suite ou à convenir à la Croix-Blanche 31 (immeuble subventionné), 2126 Les Verrières

2 appartements de 3 pièces (env. 94 m2), rez-de-chaussée, 2e

1 appartement de 3 pièces (env. 84 m2), 3e étage, mansardé

1 appartement de 4 pièces (env. 107 m2), rez-de-chaussée, cuisine agencée, balcon ou terrasse + 1 place de parc intérieure

Loyer en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tous renseignements et location, s'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel Tél. 032/889 64 90 028-319274

À VENDRE

En bloc dans très bel immeuble rénové en PPE comprenant:

- 6 appartements de 4 pièces
- 2 appartements de 3 pièces
- 1 appartement en duplex de 5 1/2 pièces
- 1 appartement en duplex de 3 1/2 pièces
- tous avec balcon ou terrasse
- 1 ascenseur
- 4 garages
- Quartier nord-ouest
- L'immeuble bénéficie d'un excellent ensoleillement

Prix sur demande

Pour tous renseignements, s'adresser à: Agence Bolliger • Av. Léopold-Robert 12 Tél. 032/911 90 80 • 2300 La Chaux-de-Fonds

A vendre Immeuble Côte 10 - Le Locle

Immeuble avec jardin, composé d'un petit bar-café et de 4 appartements de 3 pièces.

Volume 2100 m³.

Immeuble à rénover, 3 appartements vacants.

Prix très intéressant!

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous. Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECCO La Chaux-de-Fonds UNIP 75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds 032/913 26 55

EQUIPEMENT MIELE = UNE PLUS-VALUE. ✓

Miele 144.055080.FOC

JUSTICE

La bagarre au bistrot puis au tribunal

La bagarre qui a éclaté le lendemain soir de Noël 1998 au café des Arts, à Delémont, devrait trouver son épilogue judiciaire devant le Tribunal de première instance du Jura, à Porrentruy. Hier s'y sont retrouvés trois Kosovars dont deux qui, après avoir nié, admettent avoir donné des coups lors de cette soirée. A leurs côtés, trois Français, qui estiment avoir été provoqués. Entre eux, un Italien de Moutier, qui affirme avoir été méchamment frappé par l'un des Kosovars précités, neuf mois plus tard, après une altercation dans le bien nommé Pacific fitness. L'Italien a eu un tympan brisé et en souffre encore. Un des Français est, lui, fortement défiguré par une grave blessure au nez et à une lèvre. Les plaignants sont constants dans leur déposition. Les prévenus ont beaucoup menti, avant d'en venir à une version plus crédible. Le juge Pierre Lachat a laissé volontairement le ton monter entre les protagonistes afin d'analyser un peu leur personnalité. Ni les uns ni les autres ne semblent des enfants de chœur. De nombreux témoins seront entendus avant les plaidoiries et le jugement prévu cet après-midi. /vig

Par
Michel Gogniat

Comme un diable sautant de rocher en rocher avec sa longue canne à la main, Breton descend à votre rencontre, un bouquet d'alchémilles (la plante qui guérit les maux des femmes) à la main. Il gouverne sur les 400 moutons de Froidevaux (Soubey), en estivage l'espace d'une saison. Ici, sur les hauts de Savolènes, ce n'est pas l'alpage cinq étoiles. Pas d'électricité, pas de téléphone, pas de route d'accès, un mayen vieux de 300 ans, avec le chaudron à même le sol pour cuisiner. Une paix royale. Il faut avaler un sentier d'une seule pente (400 mètres de dénivellation) pour atteindre ce balcon où veille la nouvelle recrue du WWF, le chien Noël, recruté auprès des troupeaux pour dissuader les lynx de se faire un gigot.

De la Manche au Doubs

Il était marin et essayait les embruns du côté de la pointe du Raz. Voilà des années qu'il préfère les vagues vertes des pâturages jurassiens, où il navigue avec les moutons des bergers de Froidevaux. Breton ac-

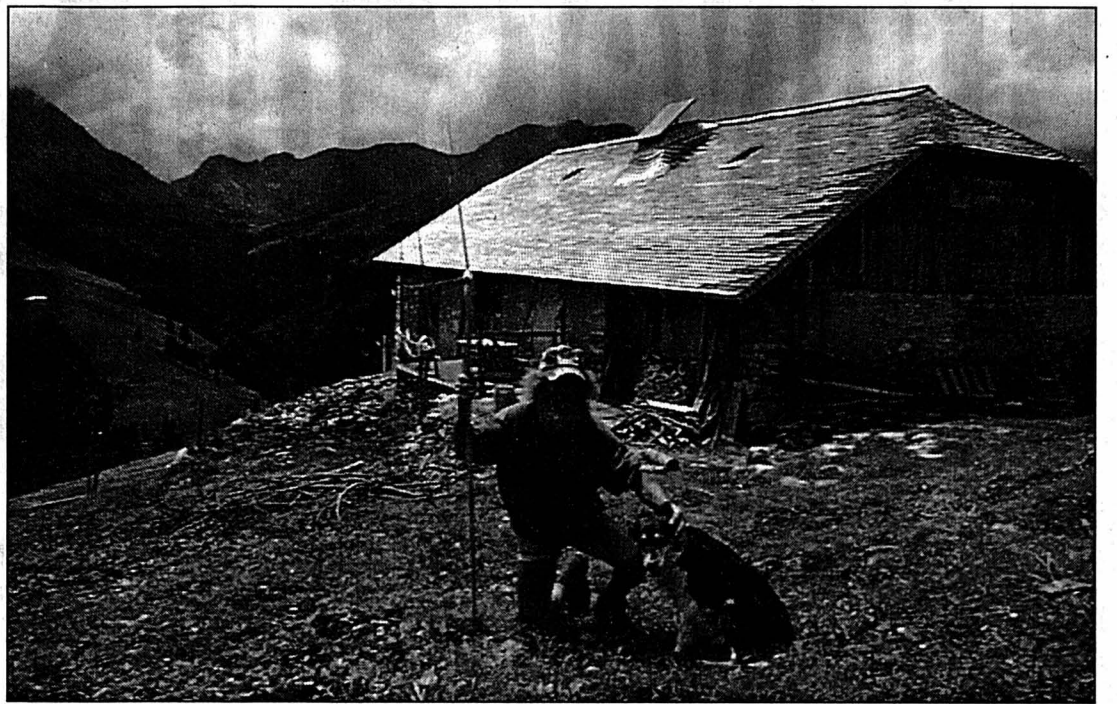
complit sa sixième saison sur l'alpage. Et il n'est pas monté seul sur son repère. Il a avec lui deux cochons laineux, deux poules et un coq, deux vaches et un taureau, une dizaine de chèvres - il en traite une pour faire son fromage - et Gamin, un âne au caractère bien ancré. Breton veille surtout sur son troupeau de 400 moutons, qu'il déplace au gré de parcs mobiles. Le danger vient du haut avec les chutes de pierres et du bas avec le brouillard qui surgit et disperse le troupeau. En cas d'accident, de problème, il faut réagir vite, improviser en solitaire, savoir tout faire, comme soigner une fracture à une brebis.

Le cadeau de Noël

Dans son travail, le berger est secondé par deux chiens: un border coolie, un chien de travail, qui conduit les moutons sur ordre. La seconde bête, Noël, est un cadeau du WWF qui mène un projet fédéral contre le lynx. C'est un chien de protection de race mastino espagnolo. Noël, rencontré au sommet du col des Gaules, est un joli bébé de 60 kilos d'une année. Il est adorable avec l'homme. Mais il doit rester au milieu du troupeau pour

Matelot des pâturages

Ces Taignons sur l'alpe ■ En compagnie de ses deux chiens, Breton, berger de Froidevaux, veille sur quelque 400 moutons aux abords du lac de Hongrin



Breton sur son magnifique alpage de Savolènes, non loin du lac du Hongrin. PHOTO GOGNIAT

dissuader les prédateurs. De ce côté-là, l'effet est réussi. Il est par contre plus difficile de le maintenir au milieu des moutons. Primo, ces derniers ont peur du chien et ont tendance à s'en éloigner. Secundo, ce jeune chien succombe à ses tentations. Il est tenté de s'approcher de l'homme et du mayen. Enfin, il peut être attiré au loin par

les femelles et délaissé son devoir! On craignait, comme aux Grisons, qu'il ne s'en prenne aux moutons. Il n'en est rien. Et si Noël devait déra- per, Breton dispose d'un moyen radical: un collier à gaz, qu'on peut actionner à distance avec une télécommande. Mais, pour l'heure, Breton n'a pas dû lui passer le bracelet au cou.

Du haut de son perchoir, le berger jurassien observe le lièvre variable, la perdrix des neiges, l'aigle royal, les chamois. Il goûte à ces rencontres avec les voisins des vallées qu'il connaît bien ou avec ses stagiaires, à l'image de cette gentille Suédoise qui ne savait pas faire du feu et qui faisait la vaisselle avec des gants en laine! /MGO

Quelle est la responsabilité des communes après Goumois?

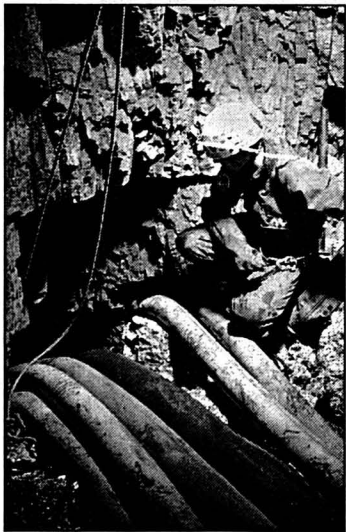
Delémont ■ L'épopée des spéléologues met le doigt sur les lieux naturels dangereux

Après l'épopée spéléologique dans le gouffre de Goumois, le député de Fontenais Pierre-Alain Fridez (PS) interpelle le Gouvernement jurassien. Il appréhende ce genre d'aventure sous l'œil des collectivités publiques en constatant que de nombreuses communes disposent sur leur territoire de grottes ou de falaises propices à l'escalade. Certains lieux sont sécurisés. Pas tous. Et de demander si la responsabilité pénale ou civile des communes peut être engagée suite à un accident.

S'adapter à la situation

Dans sa réponse, l'exécutif jurassien indique qu'en premier lieu les particuliers doivent adapter leur comportement aux difficultés qu'ils

rencontrent et faire preuve de prudence. La responsabilité des particuliers est toute-



Chacun doit être prudent dans un lieu qu'il ne connaît pas. PHOTO A-KEXSTONE

fois limitée s'ils ne sont pas en mesure de reconnaître les dangers auxquels ils s'exposent. Si le site naturel est aménagé et ouvert au public, on doit y déceler les dangers potentiels (les pylônes d'une piste de ski doivent par exemple être matelassés). Ce devoir dépend de chaque cas. Sur le plan pénal, le droit suisse ne prévoit pas de responsabilité collective (pour un Conseil communal ou une société). Ce sont les particuliers (maire, conseillers, fonctionnaires, etc.) qui doivent répondre. La question décisive restera celle de savoir si la personne en question a enfreint un devoir de diligence ou si elle n'a pas pris de mesures alors qu'elle savait qu'un danger existait. /MGO

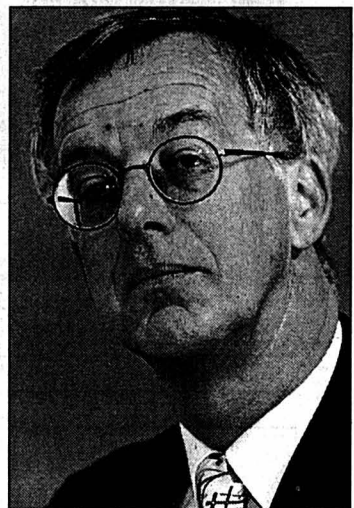
Une proximité des services pour l'identité du pays

Saignelégier ■ Un député tente de contrecarrer la centralisation des services publics et privés

L'an passé, dans une motion transformée en postulat, le député Maxime Jeanbourquin (PCSI) s'inquiétait de la centralisation des services de tous ordres. Et de demander au Gouvernement jurassien de réagir afin de préserver le tissu actuel, notamment les régions rurales. Aujourd'hui, le Gouvernement apporte une réponse sans y répondre...

Maxime Jeanbourquin remarquait que les centralisations administratives, commerciales et économiques se font au mépris des régions rurales comme les Franches-Montagnes. Elles enlèvent à la population des services de première utilité comme les gares, les postes, les magasins, les laiteries, l'administration, entraînant le dépeuplement des

campagnes. Et l'auteur de la motion de demander la création de «petits centres de ser-



Le député Maxime Jeanbourquin veut préserver l'attractivité des régions rurales. PHOTO A

vices publics». Dans sa réponse, l'exécutif jurassien avoue son impuissance dans la maîtrise de ces phénomènes d'érosion, la plupart des services (privés ou fédéraux) échappant totalement à son emprise. Il propose toutefois deux pistes. La première tient aux communes, qui doivent se montrer solidaires et se grouper si besoin: «L'initiative doit venir du local». Secundo, dans le cadre du projet «Jura pays ouvert», l'exécutif propose plusieurs mesures comme l'extension de la fibre optique, des espaces publics avec des moyens techniques modernes, la généralisation des crèches et la prise en charge des enfants scolarisés, etc. Maigre programme. /MGO

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES
■ Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
■ Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
■ Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
■ Dépannages: Centrale, 955 14 12.
■ Taxis: piquet de nuit 951 21 18.
CENTRE DE LOISIRS
■ Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 951 24 74.

BIBLIOTHÈQUE
■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.
LUOTHÈQUES
■ Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

RÉSOLUTION 44 ■ Lettre du Jura à Berne. Le Gouvernement jurassien a rendu publique la lettre qu'il a écrite hier au gouvernement bernois au sujet de la résolution 44 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Il se dit «*préoccupé par les divergences qui apparaissent et portent sur le statut particulier du Jura bernois, sur le calendrier proposé par l'AIJ et sur le rôle de celle-ci dans le processus*». Le Gouvernement jurassien «*acquiesce en tout cas dans les grandes lignes à ce processus*». Vu les risques de blocage, le Jura souhaite vive-

ment la tenue d'une réunion en vue d'évaluer les divergences et de trouver les moyens de les surmonter. /vig
SAIGNELÉGIER ■ Pauvre marché d'élimination. Les marchés d'élimination se suivent et se ressemblent sur la place de Saignelégier. Hier, ce sont 120 bêtes qui ont été présentées aux marchands lors d'un marché pénible avec très peu d'enchères. A ce tarif, les 45 vaches sont parties au prix moyen de 1fr.60 le kilo (entre 1fr.30 et 2 fr.), les 25 génisses

au prix de 3fr.15 (entre 2fr.80 et 3fr.90), les taureaux entre 3fr.50 et 4 fr. et les 37 brouillards au prix moyen de 4 francs. Les grands distributeurs continuent donc de faire la loi et de tenir les prix bas. Depuis 5 ou 6 ans, les prix sur les marchés d'élimination ont chuté de 50 pour cent. /mgo
MUSIQUE ■ Jazz au Soleil. Du jazz est au programme samedi, à 21h, au café du Soleil de Saignelégier avec Fritz Hauser, un percussionniste

solo. Né à Bâle en 1953, ce musicien a développé son image sonore par des voies très variées, par des concerts solo ou dans des ensembles, dans le cadre de projets multimédia (théâtre, danse, film, etc.). Il a contribué à la reconnaissance de la batterie, non plus comme simple boîte à rythme, mais comme instrument à part entière. Fritz Hauser a été à l'époque un élève d'Andreas Straub, celui-là même qui accroche aux cimaises du Soleil jusqu'au 23 septembre. /mgo

ENBREF

OUVERTURE À BEVAIX

à côté de chez Gégène dès le 31 août

196-085092/DUO

Univers du Salon

100 salons cuir ou tissu haut de gamme et de première qualité

• Contemporain • Moderne • Classic • Rustique •

Reprise de **1000.-** à l'achat d'un salon cuir

Lundi au Vendredi 10h-18h30 - Samedi 9h-17h Non-Stop

Daniel Belter

Capital + Confiance

Créateur de Rabais

032/846 46 20

1 cadeau à chaque visiteur!

Prochains Vos prochains cours

Atelier de dessin et peinture

Le mercredi de 20h à 22h, du 12 septembre au 14 novembre - Fr. 240.- (10 leçons)

Sensibilisation au trafic routier

Le mercredi et le vendredi de 18h à 20h, du 12 au 21 septembre - Fr. 120.- (4 leçons)

Les premiers secours

(pour l'obtention du permis provisoire)
Le vendredi 14 de 19h à 21h et le samedi 15 septembre de 8h à 17h - Fr. 110.-

Décoration florale

"Le bouquet romantique"

Le jeudi 13 septembre de 19h à 21h - Fr. 51.-

Peinture sur soie

Le vendredi de 14h à 17h, du 21 septembre au 26 octobre - Fr. 215.- (5 leçons)

Renseignements / Inscriptions

Ecole-club Migros

Rue Jaquet-Droz 12

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 / 911 10 00

Fax 032 / 913 11 12

www.ecole-club.ch

écol-club migros

028-320591

IMMOBILIER

SPECTACLES-LOISIRS

ENSEIGNEMENT

CHAUX-DE-FONDS

Av. Léopold-Robert 31

3 pièces

- frs 757.- ch. incl.
- libre de suite, ou à convenir
- au 12ème étage
- immeuble avec ascenseur
- excellente situation au coeur de la ville
- à proximité des transports publics et des commerces

wincasa

Services Immobiliers

Stéphane Quartier

Téléphone 032 723 09 17

stephane.quartier@wincasa.ch

www.wincasa.ch

041-540555

FÊTE DU VIN 01

7, 8, 9 SEPTEMBRE

LA NEUVEVILLE

028-321824/DUO

YOGA

Reprise des cours

Mardi 4 septembre à 18 h 00 et 19 h 30 et jeudi 6 septembre à 9 h 30.

Renseignements: Marie Gobet
Tél. 853 29 61

028321016

DIVERS

NICHE FERBLANTERIE

FERBLANTERIE COUVERTURE ETANCHÉITÉ

MICHE VINCENT
Résidence Héloïse 85
2300 La Chaux-de-Fonds

-7% Sur votre premier chantier

Entretien de toiture
Travail soigné

Téléphone
078/329.29.27
078/568.72.20

132-099727

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

Carens

KIA Roulez mieux. Roulez en KIA. **KIA MOTORS**

5 places Fr. 24.950.- / 6 places Fr. 25.450.-
Climatisation, 2 airbags, ABS, radio CD, etc...
3 ans de garantie ou 100 000 km

Auto-Centre Emil Frey SA
Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/967 97 77

132-093308

Bien-être Bien-être

Découvrir les fleurs du Dr Bach (initiation)

Le jeudi 27 septembre de 18h à 21h

Fr. 36.-

Demandez notre programme bien-être et santé

Renseignements / Inscriptions

Ecole-club Migros

Rue Jaquet-Droz 12

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 / 911 10 00

Fax 032 / 913 11 12

www.ecole-club.ch

écol-club migros

LOISIRS

028-320774

NOUVEAUTÉS NOUVEAUTÉS

SPORTS

Les 3 S (Step, Sculpt, Stretch)

Le lundi de 13h30 à 14h30
Fr. 120.- (10 leçons)

Abdo-Dos

Le vendredi de 9h30 à 10h30
Fr. 120.- (10 leçons)

Midi-Fit

Le lundi de 12h15 à 13h15
Fr. 110.- (10 leçons)

Multi-sports Cardio

Le lundi de 14h30 à 16h
Fr. 164.- (10 leçons)

Sophro-Stretch

Le jeudi de 10h30 à 12h
Fr. 120.- (10 leçons)

Renseignements / Inscriptions

Ecole-club Migros

Rue Jaquet-Droz 12

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 / 911 10 00

Fax 032 / 913 11 12

www.ecole-club.ch

écol-club migros

LOISIRS

028-320775

Cherche CHALET

entre Saignelégier et La Chaux-de-Fonds
J. C. - CP 36 - 2336 Les Bois

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux, commerces, PME, PMI
Etudions toutes propositions

AC2i: 032/724 24 25

www.mici-international.net

Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres

Vente et achat entre particuliers

132-099873

014-064067

primo visavis



Vin blanc du Valais
Fendant
1999/2000
«Germidor»
75 cl **6.95**

Vin rouge d'Italie
Barbera del Piemonte
DOC 1999
«Accademia»
75 cl **6.50**



Nectarines
succulentes
d'Italie

Panier
1 kg

1.95

Sais



1 litre

4.-

- Idéal Huile végétale
- Dorina Huile de tournesol
- Friture 100

Hero
• On
• Off
330 ml **1.65**

Kellogg's
• Frosties
• Smacks
375 g **3.95**

Cailler Frigor
• Espresso • Lait
• Noir • Praliné
4x100 g **5.80**

LU Prinzenrolle
DUO 2x330 g **5.50**

Potages Knorr
• Graziella • Crème bolets
• Crème d'asperges
Sachet **1.60**

Pour la vaisselle
Palmolive
DUO 2x750 ml **6.95**

Vel Citron
DUO 2x750 ml **6.60**

Ajax
• Vitres • Antistatique
• Bain antibactériel
Combi 2x500 ml **5.95**

Hairstyling Taft
75-300 ml **5.95**

Comfort
• Pure
• Silk Feeling
DUO 2x1 litre **10.95**

Raisin Lavallée
doux de France
kg **2.50**

Tomates Ramato
aromatiques
Suisse/importées
kg **3.40**

Yogourt Tessy
Lait entier



avec concours
180 g

5.55

Emmi 4 Plus
Blanc battu
Fruit
150 g **1.-**

Tavarotti
Saucisses de
Vienne
4x50 g **2.40**

Emmi
Semoule
175 g **1.20**

Baer
Panada
2x145 g **4.40**

Nestea
Ice Tea
• Peach • Fit
• Lemon
4x1,5 litre **5.95**

Suchard
Express
Sachets
de recharge
DUO 2x1 kg **14.95**

Maestro Pâtes aux 3 oeufs
500 g -40
meilleur marché
par ex. cornettes
au lieu de 1.60
1.20

Luxana
• Mouchoirs
3 couches
90 pièces
1.50

Saucisson
vaudois
450 g env. **1.60**

Mouchoirs
4 couches
15x10
pièces
1.95

SPECTACLES-LOISIRS

Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 septembre
3 jours de fête
dans les rues de Boudry (NE)
BOUDRY'SIA '01
Entrée Fr. 4 - Enfants gratuits
Samedi à 22 heures: Feu d'artifice
Nombreuses animations - Commune invitée: Saillon VS
Dimanche à 14 h 30 Grand cortège

DIVERS

Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
La Chaux-de-Fonds

Police secours
117

BROCANTE TECHNIQUE
samedi 8 septembre

Schmid Machines
Pierre Schmid CH-2608 COURTELARY

sera présent à la brocante Magrim à Cormoret.
Matériel électrique et électronique ancien,
appareils de mesure, oscilloscopes,
compresseurs et machines en tous genres.

Venez nombreux!

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner
avec Elzingre et Tony.
L'Impartial
www.limpartial.ch

OFFRES D'EMPLOI

LTV Une société de PUBLIGroupe
Division PUBLIDirect

Woulez
Wous
Waincre
pages
jaunes
s
ch

La société leader en Suisse dans le domaine des annuaires téléphoniques papiers et électroniques, donne la chance à de jeunes gens dynamiques et ambitieux d'orienter leur carrière en qualité de

Conseiller/ère en publicité
Votre rayon d'activité serait le suivant :
Les Montagnes Neuchâteloises, Neuchâtel Littoral et Le Val-de-Ruz

Après une période de formation, nous vous confierons un portefeuille de clientèle existante ainsi qu'à développer. Vous conseillerez votre clientèle sur les meilleures possibilités de placer leur publicité. Pour cela, vous disposerez d'une palette de produit complète et efficace.

Vous êtes une personne dynamique et positive, Suisse ou en possession d'un permis C, âgée de 20 à 35 ans et vous possédez une âme de vendeur/-euse.

Nous vous offrons un poste, rémunéré 100% à la commission, où vous pourrez planifier votre temps, jouir de votre succès et en fonction de votre engagement, influencer directement vos gains!

N'attendez plus et prenez votre futur en main en envoyant votre dossier complet à notre chef de vente: M. Hofer, Chanet 34 à 2014 Bôle, ou michel-hofer@bluewin.ch qui reste aussi à votre disposition au 079 607 82 42 pour vos éventuelles questions.

Partenaire de **directories**

LTV Media SA
30, route des Avouillons
1196 Gland
Tel.: 022 999 60 00
Http://lvtvjobs.pagesjaunes.ch
E-mail: service@lvtv.ch

022-248293/DUO

LONGINES
L'ELEGANCE DU TEMPS DEPUIS 1832

Vous désirez contribuer à la qualité de produit de luxe alors envoyez-nous votre dossier

Nous cherchons

Un/e délégué technique au Service à la clientèle

Description du poste:
- Suivre en interne et externe la formation des horlogers étrangers
- Contrôler nos centres de réparation à l'étranger

- De l'entregent et de la facilité dans les contacts
- Sens de l'organisation
- Aptitude pour les voyages à l'étranger

Formation:
- Horlogère sanctionnée par un diplôme d'horloger complet ou d'horloger rhabilleur
- Quelques années de pratique
- La Maîtrise des moyens informatiques serait un avantage
- Connaissance de la langue allemande. La maîtrise de la langue espagnole et anglaise seraient un atout supplémentaire.

Si vous pensez que vos qualités correspondent à la description ci-dessus alors n'hésitez pas d'envoyer, votre postulation à:

Compagnie des Montres Longines
Francillon S.A.
Ressources humaines
2610 St-Imier
Tel. 032 942 54 25

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SWATCH GROUP

Profil:
- Indépendance, flexibilité et disponibilité

6-349923/4x4

Un enfant surdoué et cloné?

Procréation médicalement assistée ■ Entre patrimoine génétique dûment sélectionné et duplication, les projets d'enfantement les plus fous sont évoqués. Que dit la législation à ce sujet?

Par **Renald Gfeller, avocat**

Vous avez décidé avec votre conjoint d'avoir un enfant surdoué bénéficiant d'un patrimoine génétique provenant d'individus aux performances reconnues. Pour ce faire, vous avez envisagé de participer à la conception exclusivement en qualité de mère porteuse en sollicitant par la voie d'Internet, d'une part auprès d'une banque américaine à cet usage, le sperme d'un sportif de haut niveau et, d'autre part, des ovules d'une scientifique australienne renommée. Vous vous êtes adressée à une clinique suisse spécialisée pour procéder à la fécondation de l'ovule fécondé et ensuite à une insémination.

procréation médicalement assistée était admise, cette jurisprudence révélait



d'une Commission nationale d'éthique. On entend par procréation médicalement assistée les méthodes permettant d'induire une grossesse en dehors de l'union naturelle de l'homme et de la femme, en particulier l'insémination, la fécondation in vitro avec transfert d'embryon et transfert de gamètes. L'insémination est l'introduction, à l'aide d'instruments, de spermatozoïdes dans les voies génitales de la femme. La fécondation in vitro est la fusion d'un ovule et d'un spermatozoïde en dehors du corps de la femme. Le don d'ovule ainsi que la maternité de substitution sont inter-

chimères et d'hybrides seront punis de l'emprisonnement.

Le bien de l'enfant d'abord

En Suisse, la procréation médicalement assistée est subordonnée au bien de l'enfant. Ainsi, il faut que le rapport de filiation puisse être établi au sens des articles 252a et 263 du Code civil et qu'en considération de leur âge, de leur situation personnelle, les parents paraissent être à même d'élever l'enfant jusqu'à sa majorité. En France, une récente affaire révélait qu'une femme d'une soixantaine d'années s'était rendue aux Etats-Unis pour concevoir, avec son frère, d'un âge équivalent, un enfant dans le but de perpétuer la lignée. Le médecin s'est défendu en précisant qu'il croyait que le donneur était le mari. Des poursuites pénales ont été engagées en France à l'encontre des géniteurs.

En Suisse, à l'heure actuelle, un tel cas de figure n'aurait pu se produire, au vu des conditions précitées. Cette affaire montre les difficultés de régir ce domaine. D'abord, se posent des problèmes d'éthique. A cet égard, on relève des positions divergentes sans consensus possible au sein même des milieux concernés. Les sensibilités peuvent varier selon les pays. Ainsi, on assiste à la délocalisation de certaines pratiques par le biais d'équipes médicales internationales. Des valeurs fondamentales pour les uns seront contournées par les autres. Ensuite, il paraît illusoire de pouvoir contrôler la science et la technologie par des dispositions légales. En définitive, la conception de l'enfant surdoué que vous avez projetée ne pourra pas se dérouler dans notre pays. A fortiori, le petit frère identique est absolument exclu. /RGF

Par ailleurs, comme vous faites un pari sur l'avenir de cet enfant dans le sens de l'excellence, vous demandez aux médecins consultés qu'il soit prévu une duplication de l'enfant dès que la science le permettra. Vous vous interrogez de savoir s'il y a des obstacles à votre projet, notamment parce que les donneurs ne seront pas suisses.

Restrictions

Les premières réglementations en la matière sont cantonales. En 1989, pour la première fois, le Tribunal fédéral s'est prononcé sur les dispositions prises par le canton de Saint-Gall. Bien que le principe de la

une approche très restrictive, puisqu'on autorisait exclusivement l'insémination avec le sperme du mari. La Constitution fédérale prévoit que « l'être humain doit être protégé contre les abus en matière de procréation médicalement assistée et de génie génétique ». Elle donne mandat à la Confédération de légiférer. En 1998, le Parlement a adopté la Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée. Celle-ci est entrée en vigueur en janvier 2001. Elle fixe le cadre de la procréation médicalement assistée. Elle vise en particulier à assurer la protection de la dignité humaine, de

la personnalité et de la famille. Elle interdit l'application abusive de la biotechnologie et du génie génétique. Cette loi prévoit également l'institution

des solutions offrant des garanties minimales. Le Conseil de l'Europe a élaboré une Convention datant de 1997. Il est vraisemblable qu'elle ne sera ratifiée ni par la Grande Bretagne ni par l'Allemagne, la première la considérant comme trop rigide, la seconde comme trop laxiste. /RGF

Droit supranational

Lors d'une récente conférence, le professeur de droit Olivier Guilloid se posait la question de savoir si, dans le contexte envisagé ci-contre, le droit suisse avait un sens. En effet, en matière de procréation médicalement assistée et de biotechnologie, seul un droit supranational apportera

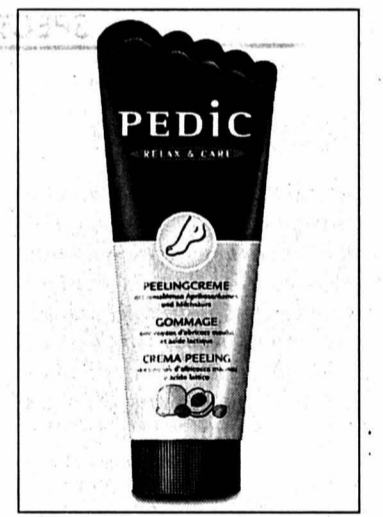
des solutions offrant des garanties minimales. Le Conseil de l'Europe a élaboré une Convention datant de 1997. Il est vraisemblable qu'elle ne sera ratifiée ni par la Grande Bretagne ni par l'Allemagne, la première la considérant comme trop rigide, la seconde comme trop laxiste. /RGF

AU QUOTIDIEN

MAISON ■ Un lave-linge intelligent. Les nouveaux lave-linge Bauknecht à affichage font plus que laver – ils s'ouvrent à la communication directe, guident le choix du programme, suggestions et astuces à l'appui. Rien n'est plus facile que la maîtrise des programmes: sélectionnez le genre de textile et la machine vous recommande température et régime d'essorage optimaux. Confirmez, et ça démarre! /sp-réd.

BIEN-ÊTRE ■ Les pieds à l'aise. Si nous consacrons volontiers du temps aux soins du corps et du visage, nous avons plutôt tendance à négliger certaines parties du corps peu exposées. Par exemple, nos pieds. Ampoules, douleurs ou points de pression sont des maux cou-

rants. Afin de répondre à la demande croissante dans ce domaine, Migros a optimisé ses produits de soins pour les pieds Pedic, en améliorant la ligne et en l'étoffant de six nouveaux produits. /sp-réd.



LATV DU JOUR «Projection publique», mercredi 5 septembre, 20H05 TSR1

Cinéma et discussions

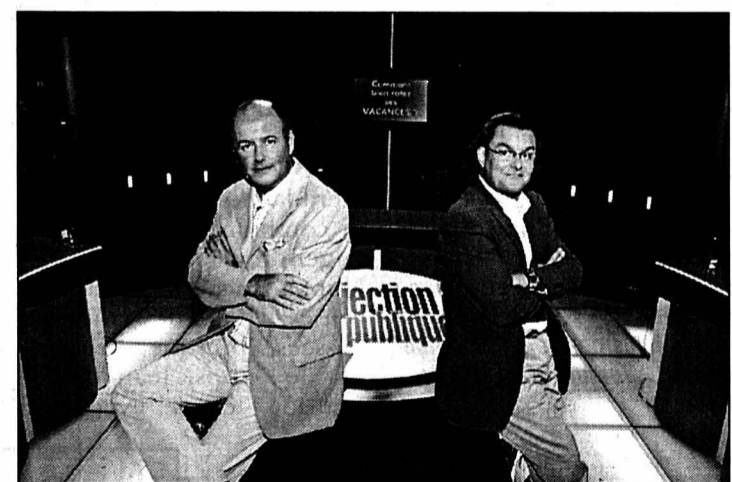
Nouveauté ■ Un film et un débat de fond. Si l'idée n'est pas nouvelle, elle a de quoi séduire

Par **Cathrine Killé Elsig**

Le chantier des «nouveaux mercredis», ainsi nommé du côté de la Télévision suisse romande, exigeait l'introduction de formats de deux heures, voire plus. Cogitant sur la question, Nicolas Burgy, a lancé un jour en rigolant que la meilleure façon de meubler le temps d'antenne était de choisir un film servant de prétexte à un débat de fond. Les rires ont fusé... avant que la boutade ne soit retenue car la confrontation de points de vue correspondrait à une attente du public. «L'idée n'est pas nouvelle, elle a été adoptée pour les «Dossiers de l'écran» et

une émission qu'on peut suivre aujourd'hui en Belgique». Les règles de ce nouveau rendez-vous mensuel (le second numéro est exceptionnellement prévu dans quinze jours) sont claires. Il ne s'agira aucunement de l'asortir d'une rubrique cinématographique. Nicolas Burgy précise effectivement que seule une présentation succincte est planifiée avant la diffusion, ainsi que la mise en exergue des enjeux de la discussion. Celle-ci réunira entre six à huit spécialistes capables de répondre aussi aux interrogations que les téléspectateurs auront formulées sur le site internet de «Projection publique» avant l'enregistrement, soit deux jours avant la programma-

tion. Il est aussi projeté de laisser la parole à quelques témoins placés dans le public. L'histoire récente, des questions géopolitiques, des problèmes de société ou encore des préoccupations écologiques pourront figurer au sommaire de «Projection publique». Le coup d'envoi sera toutefois caractérisé par une exclusivité sur une chaîne généraliste non-payante. Les producteurs-animateurs ont jeté leur dévolu sur «The Truman show» en raison de la dérive télévisuelle qu'il contient. Dix ans après l'essor des «reality shows» et à l'heure du boum de la «reality tv» ce genre alimente la controverse avec la même intensité. «On va élargir le débat



Présentation en tandem avec Nicolas Burgy et Eric Wagner. PHOTO TSR

en parlant de la guerre de l'audience, en expliquant notamment pourquoi des têtes sont coupées du jour au lendemain...». L'ancienne équipe de «Verso» annonce «qu'elle parlera de choses sérieuses mais de manière décontractée afin de mettre à l'aise les intervenants». Le concept lancé par Nicolas Burgy et Eric Wagner dicte une coprésentation sans carcans. «Nous sommes des alter ego absolus, on a l'habitude de travailler ensemble», affirment-ils.

Quand vient inévitablement une demande concernant la dernière émission de leur magazine avant la période estivale, les deux compères restent sereins. «C'est vrai qu'on ressent un petit coup de blues mais comme on repart...». Leur nostalgie est cependant adoucie par la diffusion d'extraits de «Verso» les mardis dans la zone tampon qui précède le 23h15 qui, comme son nom, l'indique, doit être programmé à heure fixe. /CKE-Le Nouvelliste

ZAPPING

MAGAZINE ■ «Combien ça coûte?». «Vous n'imaginez pas combien vous allez dépenser d'argent en vacances, vous allez voir qu'il y en a d'autres qui savent le déboursier sans compter ou le gagner». C'est en ces termes que Renald Hétru, rédacteur en chef mais aussi chroniqueur, définit le thème de ce numéro de la rentrée, à 20h50 sur TF1. Effectivement, la joyeuse équipe de Jean-Pierre Pernaut a notamment enquêté du côté de Saint-Tropez où des petits malins gagnent leur pain quotidien de manière plutôt originale. /cke

REPORTAGE ■ «Connaissance». Une Légion d'honneur? Les chances d'en obtenir une sont médiocres si on n'est pas un tant soit peu célèbre. Tant pis. Il n'en demeure pas moins que ce reportage, à 19h sur Arte, va en intéresser plus d'un car il décortique les règles d'attribution de cette haute distinction. /cke

Sortez vos manettes du placard!

Jeux vidéo ■ L'automne sera chaud sur PlayStation 2: une avalanche d'excellents jeux se prépare à déferler dans les boutiques

Par
Pascal Tissier

Comment font les revues spécialisées pour donner leur opinion sur des jeux qui ne sont pas encore commercialisés? Facile! Certains distributeurs ou éditeurs leur fournissent des versions non-achevées de leurs jeux. Mais, pour faire tourner ces «Previews» (des moutures plus ou moins partielles) ou ces «Reviews» (le jeu achevé à quelques détails près), il faut impérativement disposer d'une console spéciale, dite de test. Si l'on vous parle de ça, c'est que ces temps, nous recevons énormément de ces «Previews» pour alimenter notre PlayStation 2 de test: des titres plus que prometteurs, qui vont donner raison à ceux qui ont fait confiance à Sony. «Airblade», «NHL 2002», «F1 2001», «Klonoa 2», «This is Football 2002», «Time Crisis 2» et même le très attendu «World Rally Championship» figurent dans le lot des derniers arri-

vages. Tous ces titres devaient être commercialisés d'ici le mois de novembre et, le moins que l'on puisse dire, c'est que la qualité des softs PS2 est à la hausse.

Le souci du détail

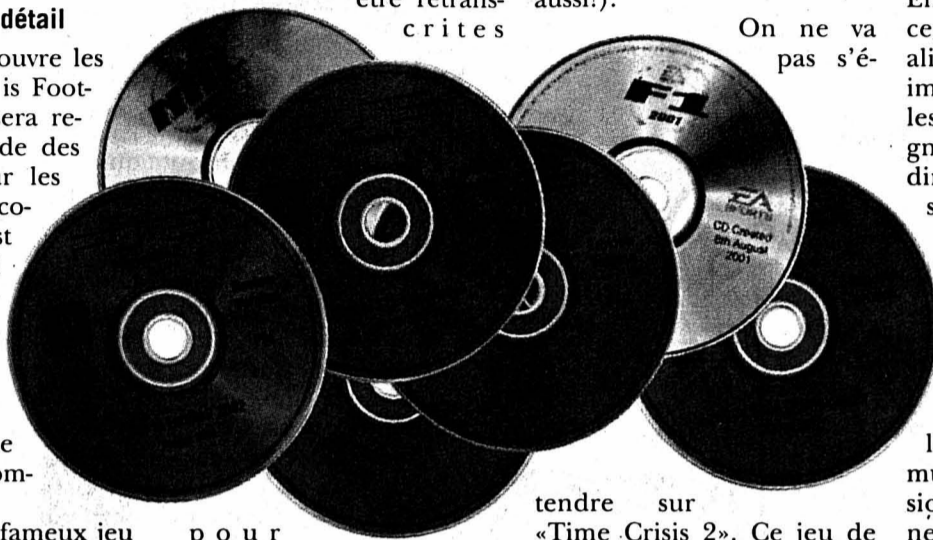
Lorsque l'on découvre les acteurs de «This is Football 2002» (qui sera rebaptisé «Le Monde des Bleus 2002» pour les régions francophones), on est vraiment ébloui par la modélisation des joueurs: ils sont tous parfaitement reconnaissables, autant du point de vue physique que comportemental. On y retrouve le fameux jeu de jambes de Zidane et lorsque que Lilian Thuram marque un but, comme lors de la Coupe du monde, il se laisse glisser à genoux, les bras croisés et un index sur le menton. Et dire que le même soin du détail a été apporté à des centaines de footbal-

leurs! Et on ne vous parle pas de la prise en main, de la gestion des équipes et de l'ambiance générale du jeu: tout est exemplaire!

Les mêmes éloges peuvent être retranscrites

M», les amateurs du genre pourront explorer l'univers féérique de «Klonoa 2», un monde en 3D dans lequel la mascotte de Namco est vraiment à l'aise (le joueur aussi!).

On ne va pas s'é-



pour «NHL 2002» et «F1 2001», les nouvelles moutures des célèbres simulations de hockey sur glace et de Formule 1 éditées par Electronic Arts. Les jeux de plates-formes sont encore une denrée rare sur la PlayStation 2: en attendant les exploits de «Rayman

tendre sur «Time Crisis 2». Ce jeu de tir est la réplique exacte de la borne d'arcade du même nom. Ici, pas une minute de répit, de l'action à 100% et le «Gun» proposé par Namco est parfait! Les amateurs de planche à roulettes et qui attendent impatientement «Tony

Hawk's Pro Skater 3» sur PS2 vont adorer «Airblade». Le principe des missions est (presque) similaire, à la différence près qu'ici les planches n'ont pas de roues. En suspension à quelques centimètres du sol, il faut aligner des figures (parfois imposées) et atteindre tous les points de passage désignés à l'écran: autant vous dire que c'est vertigineux à souhait et que l'ensemble est vraiment fun.

Bolides très attendus

Reste «World Rally Championship», la «bombe» annoncée depuis des mois qui torture les nerfs des accros de simulation de rallye. La version que nous avons reçue ne permet pas d'explorer le jeu à fond: seul le mode «Contre la montre» est disponible. C'est beau, ça va vite et les concepteurs nous proposent une vue «du casque» inédite: l'image projetée à l'écran simule parfaitement le champ de vision du pilote, même lors-

qu'il tourne la tête pour être dans l'axe d'un virage. Ce n'est pas toujours évident à suivre, mais c'est vraiment original.

Le comportement des différents bolides varie selon le type de terrain. Et si la voiture glisse beaucoup sur la terre, c'est une véritable savonnette sur la neige ou la glace du Monte-Carlo, par exemple. Au moindre coup d'accélérateur, on se retrouve en toupie. Espérons que les programmeurs peaufineront leur copie avant de la commercialiser.

Bon, vous l'avez compris, il ne vous reste qu'à soigner vos manettes et d'attendre encore un peu avant de vous dévouer. Nous, on y retourne... /PTI



Deux regards sur le judaïsme

BD ■ De la Palestine à la montée du nazisme, des histoires racontées en demi-teintes, empreintes de poésie et de fragilité

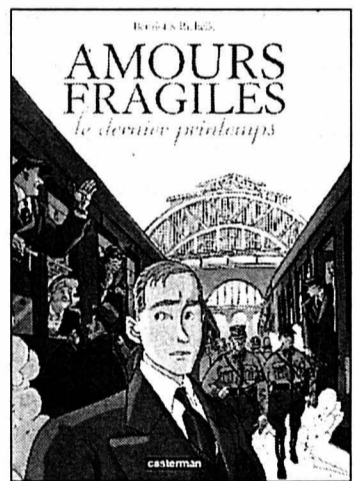
Par
Ivan Vecchio

Les olives noires. «Je suis issu d'une famille juive très religieuse mais très ironique. On m'a beaucoup envoyé au cours d'hébreu quand j'étais petit mais dès que j'en sortais, mon grand-père me disait que c'était des conneries.» Si l'on trouve dans tous les livres de Joann Sfar une allusion à la judaïcité, celle-ci est

toujours empreinte de scepticisme et d'humour. «Je n'ai pas une passion exclusive pour le judaïsme, je parle seulement des gens que je connais.» Entre poésie et drôlerie «Les olives noires» est un petit bijou, le tandem magique Guibert et Sfar, qui avait fait merveille avec «La fille du professeur» chez le même éditeur, n'a pas son pareil pour représenter des émotions. Un silence, un regard, un haussement d'épaules, des gestes imperceptibles qui colorent le récit et le rendent enchanteur. A propos de couleurs, signalons le prodigieux travail de Walter qui restitue comme nul autre le ciel de Palestine, de jour comme de nuit! «Pourquoi cette nuit est-elle différente des autres nuits?» est une bande dessinée qui se vit et se lit comme une pièce de théâtre.

«Les olives noires», Emmanuel Guibert, Joann Sfar, Editions Dupuis.

Le dernier printemps. «Les nazis au pouvoir? J'ai la faiblesse de croire qu'il y a encore assez de gens lucides dans ce pays pour empêcher qu'une telle hypothèse ne se réalise!» Le professeur de littérature de Martin paiera de sa personne sa «faiblesse», au même titre que bon nombre de juifs allemands. «Le dernier printemps» est l'histoire d'un jeune intellectuel qui tombe amoureux d'une sémiante adolescente juive venant d'éménager en face de chez lui. Le contexte historique fournit à Beuriot et Richelle, dont on connaissait déjà «Belle comme la mort», d'illustrer efficacement la montée du nazisme et comment la haine qu'il engendrera pourra les relations sociales et amoureuses. Usant des couleurs passées, presque délavées par le temps, Jean-Michel Beuriot dessine avec une



force expressionniste empreinte de nostalgie. Un trait qui par sa fragilité, accentue la vulnérabilité des protagonistes. Sans vouloir être un témoignage historique, «Amours fragiles» décrit les émotions d'un individu en proie à la folie des autres. Saisissant. /IVE-
Le Nouvelliste
«Amours fragiles - Le dernier printemps», Beuriot - Richelle, Editions Casterman.

Un spectacle de poids

K7 et DVD ■ Un dinosaure dans le lecteur

La Terre, il y a 65 millions d'années. Après qu'une pluie de météorites a détruit l'île où il vivait, Aladar, un jeune iguanodon, est contraint, avec sa famille adoptive de lémuriers, de prendre le chemin de l'exil.

Le dernier-né des Walt Disney est disponible en K7 vidéo (VHS) et DVD. Le moins que l'on puisse dire après avoir visionné «Dinosaure», c'est que là, les studios Disney ont fait fort... très fort: ils signent un film aux prouesses techniques inégalées qui captive les petits et (surtout) les grands. Les paysages préhistoriques y sont plus vrais que nature, grâce à la combinaison de paysages réels et d'images de synthèse. Et on ne vous parle pas de l'aspect des dinosaures et des autres bestioles qui apparaissent dans le film, c'est incroyable de réalisme!

Mais si «Dinosaure» est bien restitué sur un écran de télévision, via le magnétoscope (plein cadre), cet extraordinaire film d'animation est purement magnifié lorsqu'il est visionné en DVD (image 16 :9). Ce dernier, escorté d'une horde impressionnante de suppléments (jeux, encyclopédie, documentaires, making-of, etc.), frôle la perfection. Ceci d'autant plus qu'il a bénéficié d'une numérisation pointilleuse. Ceux qui disposent d'un kit d'enceintes Dolby Digital 5.1 seront surpris par le rendu de la bande-son: c'est titanesque! A travers les vibrations qui secouent le caisson de basses, on «ressent» le poids et la puissance de ces créatures d'un autre temps. Tout est dit: «Dinosaure» est un superbe spectacle familial, un voyage incroyablement riche en sensations visuelles, sonores et émotionnelles. /pti



EN BREF

LE TIMIDE ■ Un ami encombrant. Quelle plaie, la timidité. Celle dont souffre



Mémet l'empêche d'être ami avec Puuf le lièvre et, pire encore, avec Gotie, la mignonne petite tortue. Mémet est si timide qu'il n'a qu'un seul ami, qu'il n'a pas vraiment choisi: Balzar le rat, un effronté amateur de pommes pourries. Pourtant, ce Balzar a bon cœur et concocte un plan pour aider Mémet à gagner l'amitié de Gotie. Un plan catastrophique. Une histoire à savourer, pour jeunes lecteurs déjà aguerris. /sab
«Mémet le timide», Catharina Valckx, éd. L'école des loisirs, 2001.

LA POISSE ■ Contrôle de routine. La soirée avait pourtant bien commencé. Les en-

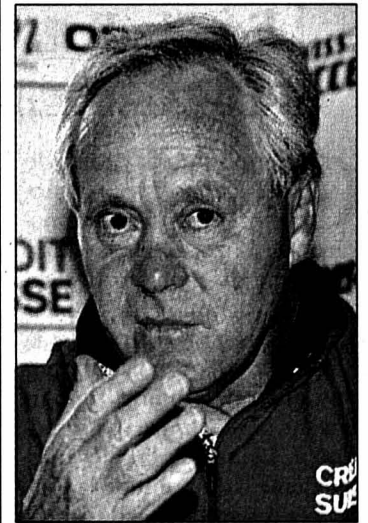


fants étaient couchés et Georges Clounet finissait la vaisselle en sifflant lorsqu'on sonna à la porte. Sur le seuil, un petit monsieur à l'air patibulaire, la moustache en bataille, un gros registre sous le bras. Ce quidam se présente comme membre du service de surveillance des familles, chargé de contrôler les pères, à domicile. Et dire que la soirée avait si bien commencé... /sab
«La preuve par l'eau de vaisselle», Boris Moissard, Anaïs Vaugelade, éd. L'école des loisirs, 2001.



lytechnicien. Il préfère apprendre l'hébreu afin de pouvoir lire la Bible en v.o., il fait tout à deux à l'heure avec une fâcheuse tendance à couper les cheveux en quatre. De plus, Théodore est roux, n'a pas de mère et a décidé de monter un boysband humanitaire. Il ne fait rien comme les autres, ne pense pas comme les autres et se pose des questions auxquelles même les adultes ont du mal à répondre. Sacré Théodore... /sab
«Les treize tares de Théodore», Susie Morgenstern, éd. L'école des loisirs, 2001.

FOOTBALL
**Ambiance
morose**



A la veille du match sans enjeu face au Luxembourg, Kobi Kuhn (photo Keystone) et ses joueurs étaient encore sous le coup de la défection de Champuisat et Henchoz. Pascolo a lui aussi décidé de tourner le dos à l'équipe nationale, mais pour des raisons différentes.

■ page 23

TENNIS
**L'Amérique
divisée**

Si Martina Hingis s'est qualifiée facilement pour les demi-finales de l'US Open (6-2 6-0 face à la Tchèque Daja Bedanova), l'Amérique retient son souffle dans l'attente du duel qui opposera ce soir Andre Agassi à Pete Sampras.

■ page 25

LA SUISSE ET
LE MONDE

ÉLECTRICITÉ
**L'USS veut
le statu quo**



PHOTO KEYSTONE

La Suisse ne doit rien changer à sa distribution d'électricité, a estimé hier l'Union syndicale suisse (USS). Une libéralisation du marché aboutirait à une concentration des entreprises, à l'augmentation des prix et à des suppressions d'emplois, a déclaré Paul Rechsteiner, président de l'USS.

■ page 33

CHIRAC

**Victoire
judiciaire**



PHOTO KEYSTONE-A

Mis en cause dans l'affaire des HLM de Paris, le président Jacques Chirac a obtenu hier une victoire judiciaire. La procédure le concernant a été annulée et le juge Eric Halphen a été dessaisi du dossier.

■ page 35

L'épreuve du feu

Cyclisme ■ Les stagiaires Vincent Bader et Florian Ludi ont les dents longues. Tous deux espèrent revenir du Tour de l'Avenir avec un contrat pro en poche

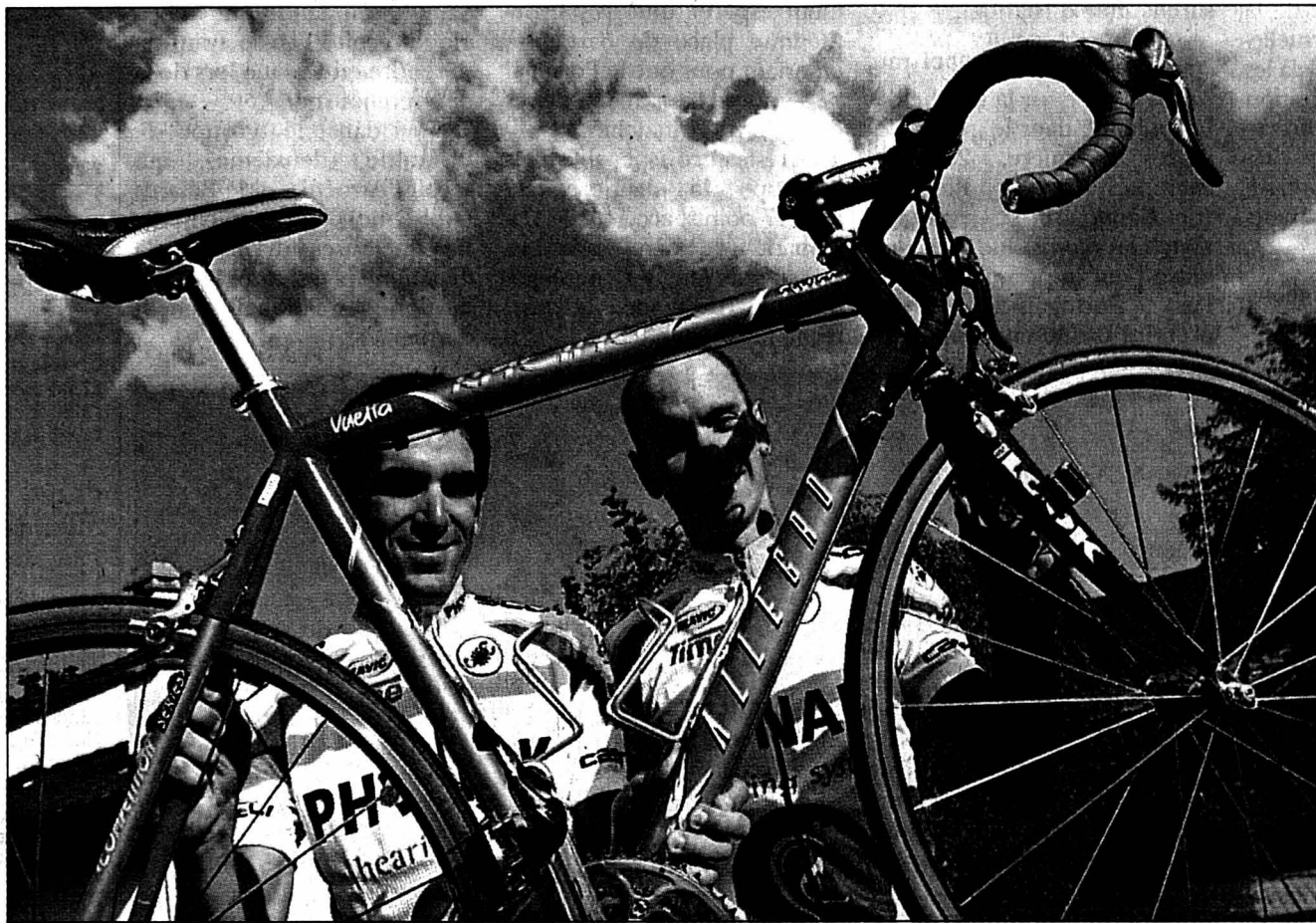
Par
Julian Cerviño

Les concurrents de l'Omnium neuchâtelois, dont la troisième étape se court ce soir, vont être certainement soulagés: le leader incontestable de l'épreuve Florian Ludi sera absent tout à l'heure au départ de la troisième étape à Valangin.

Et pour cause, le cycliste de Cernier a, en effet, rallié les environs de Laval aujourd'hui pour prendre part au 38e Tour de l'Avenir. Une course par étapes très réputée qui est réservée aux jeunes de moins de 26 ans et à laquelle participera aussi Vincent Bader de Villaret. Ces deux stagiaires sont engagés sous les mêmes couleurs (celles de l'équipe Phonak) et ont des objectifs communs: se montrer afin de décrocher un contrat pro pour la saison prochaine.

Double occasion

En fait, le Neuchâtelois et le Jurassien vont essayer de suivre l'exemple d'un certain Steve Zampieri - aussi présent en Mayenne - qui l'année passée avait déjà pris part au Tour de l'Avenir avant d'être enrôlé par la formation de La Poste. «Cette course permet de se montrer et de prendre des contacts avec les dirigeants des équipes présentes», commente Vincent Bader. C'est donc une double occasion pour nous les jeunes de nous faire encore mieux connaître. Ce coureur de 21 ans (il fêtera son 22e anniversaire le 10 décembre prochain) semble donc savoir où il va mettre les pieds dès demain.



Vincent Bader (à gauche) et Florian Ludi tenteront de ne pas se brûler les ailes au Tour de l'Avenir. PHOTO LEUENBERGER

Tout simplement parce que le champion suisse des «moins de 23 ans» voit loin, lui qui avait fait de la participation au Tour de l'Avenir un de ses objectifs de fin de saison. Mais il sait aussi qu'il ne sera pas le seul loup aux dents longues présents sur les routes françaises. «Il y aura beaucoup de stagiaires comme nous qui voudront se montrer, convient-il. Il faudra donc rester attentif et d'abord essayer de remplir les tâches demandées par l'équipe. Ensuite, si je peux me glisser dans une bonne échappée, je ne vais pas me gêner.» Une tactique qui tient la route.

Une consécration

Les remarquables résultats enregistrés par le sociétaire du VC Franches-Montagnes démontrent qu'il tient la forme. «Je sors des championnats d'Europe des espoirs à Nantes où j'ai fait long-

temps la course devant et pour lesquels je m'étais bien préparé, explique-t-il. Dès lors, même si je pars un peu dans l'inconnu car je n'ai jamais participé à une course par étapes de cette importance, je suis confiant.»

Cette confiance habite aussi Florian Ludi. «J'ai toujours été

dans le coup ces derniers temps et c'est bon signe, indique le coureur de Cernier. J'espérais cette sélection pour le Tour de l'Avenir et elle représente pour moi une consécration. Je suis très content de pouvoir tenter cette expérience. On verra bien ce que cela va donner.»

Tout comme Vincent Bader, le

Neuchâtelois n'a jamais pris part à une épreuve de dix jours et avec des étapes de 180 à 250 km. «J'ai une petite appréhension à ce niveau-là, reconnaît-il. Je vais donc tout d'abord essayer de suivre le rythme. Ensuite, si ça se passe bien, je pourrais essayer de me montrer.» Avec bien sûr comme ambition de décrocher un contrat de professionnel pour la saison prochaine.

«Pour moi, souligne Florian Ludi, c'est la dernière qui sonne. J'ai 25 ans et c'était mon ultime possibilité de participer au Tour de l'Avenir. Si je veux passer pro, je n'ai donc pas le droit de me louper.» Reste que la concurrence sera rude. «Il y aura quelque coureurs qui ont pris part au Tour de France au départ et cela risque de rouler très vite», prévoit

le Vaudruzien qui tentera de ne pas brûler ses cartouches trop rapidement. Le tout même si Florian Ludi espère pouvoir rouler avec les grands noms du cyclisme mondial en 2002. Le Tour de l'Avenir c'est donc, en quelque sorte, l'épreuve du feu. /JCE

Arrivée finale à Morteau

Organisé par la Société du Tour de France, considéré comme le «petit frère» du Tour de France, le Tour de l'Avenir jouit d'une belle réputation dans les pelotons. Plusieurs grands noms du cyclisme (Zoetemelk, LeMond, Fignon, Indurain...) ont débuté leur carrière par une victoire dans

cette épreuve et toutes les grandes équipes du peloton se font un devoir d'y prendre part. L'édition 2001 débutera demain en Mayenne (à Cosse-le-Vivien) et se poursuivra en direction de l'Est. Les étapes décisives se dérouleront dans les Vosges et en Franche-Comté. Ainsi, Morteau accueillera l'é-

tape finale le samedi 15 septembre. Un circuit, très sélectif, autour de la ville du Haut-Doubs sera proposé aux coureurs et il se pourrait bien que le vainqueur de l'épreuve ne soit connu que ce jour-là. Décidément, après l'arrivée du Tour de France à Pontarlier, nos amis de France voisine sont gâtés cette année. /JCE

La descente d'abord

En l'absence de Florian Ludi, la troisième étape de l'Omnium qui se courra ce soir entre Valangin et Tête-de-Ran promet d'être

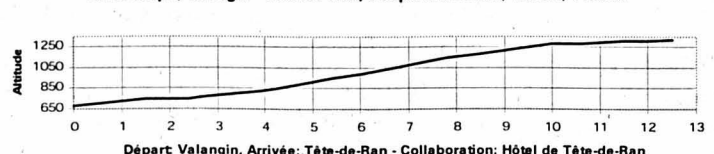


Alexandra Baehler sera-t-elle toujours en jaune ce soir? PHOTO MARCHON

très ouverte. Cette véritable course de côte emprunte pratiquement le même parcours que le défunt «Ruban bleu». «La seule différence est que nous arrivons à Tête-de-Ran et pas à La Vue-des-Alpes» précise Olivier Greber de SportPlus. Autre particularité de cette étape: l'arrivée n'a pas lieu à la même place que le départ. «C'est pourquoi nous demandons aux coureurs de venir se parquer à Tête-de-Ran pour descendre à vélo au départ, car à Valangin il n'y aura pas de places pour se garer», explique Olivier Greber. La descente figurera donc avant la montée. «Les coureurs pour-

ront ainsi reconnaître le parcours» plaisante Olivier Greber. Par ailleurs, malgré la largeur de la chaussée (celle du col), les consignes de sécurité restent les mêmes (rouler à droite), car la route sera ouverte au trafic pendant la course. «Seul le carrefour en haut de La Vue-des-Alpes sera sécurisé», précise Olivier Greber. On ajoutera que le départ de Valangin se donnera à la hauteur des Bottes (à 19 h), que le sprint pour le maillot vert sera situé à Boudevilliers et que celui du GP de la montagne aura lieu à l'arrivée. /JCE

3ème étape, Valangin - Tête-de-Ran, 5 septembre 2001, 12,5km + 640m



CLASSEMENTS

Dames

Classement général. Toutes catégories: 1. Alexandra Baehler (Berne) 1 h 34'34"7 (maillot jaune, meilleure grimpeuse et meilleure sprinteuse). 2. Nicole Vorlet (Le Landeron) à 4'23"9. 3. Corinne Singelé (La Chaux-de-Fonds) à 7'08"7. 4. Caroline Barth (La Chaux-de-Fonds) à 8'42"8. 5. Laetitia Currat (Le Crêt-p-Sem-sales) à 10'44"6. 6. Ludvine Formisaro (F-Villers-le-Lac) à 11'46"5. 7. Christine Bolle (Neuchâtel) à 13'01"0. 8. Charlotte Lambelet (Couvet) à 13'10"2. 9. Lara Calderari (Bienne) à 13'39"2. **Dames (1982 et avant):** 1. Alexandra Baehler 1 h 34'34"7. 2. Nicole Vorlet à 4'23"9. 3. Corinne Singelé à 7'08"7. **Juniors (1983-1986):** 1. Laetitia Currat 1 h 45'19"3. 2. Hermance Jeannin (F-Levier) à 7'09"3. 3. Lucie Bouteille (F-Maiche) à 7'53"1.

Messieurs

Classement général. Toutes catégories: 1. Florian Ludi (Cernier) 1 h 18'00"1 (maillot jaune, meilleur grimpeur et meilleur sprinter). 2. Thierry Scheffel (F-Les Fins) à 2'27"5. 3. Fabrice Hertzzeisen (Bellelay) à 3'06"7. 4. Emmanuel Bonnot (F-Le Russey) à 3'41"6. 5. Laurent Hennet (Delémont) à 4'31"7. 6. Thierry Salomon (Neuchâtel) à 4'46"6. 7. Yannick Cattin (Neuchâtel) à 4'47"6. 8. Jochen Müller (Bienne) à 5'23"8. 9. Michaël Béring (La Chaux-de-Fonds) à 5'53"6 (meilleur jeune). 10. Georges Lüthi (Marin-Epagnier) à 5'57"1. **Messieurs (1982 et avant):** 1. Florian Ludi 1 h 18'00"1. 2. Thierry Scheffel à 2'27"5. 3. Fabrice Hertzzeisen à 3'06"7. **Juniors (1983-1986):** 1. Michaël Béring 1 h 23'53"7. 2. Cyril Calame (Les Ponts-de-Martel) à 2'16"6. 3. Vincent Flück (Travers) à 3'40"0. **Par équipes:** 1. Jacques du Manoir 4 h 9'39"2. 2. Top Cycles 4 h 11'43"0. 3. Adréralina 4 h 40'09"3./réd.



EN BREF

FOOTBALL ■ Décision en décembre 2002. L'UEFA décidera en décembre 2002 du ou des pays organisateurs du Championnat d'Europe 2008, pour lequel la Suisse et l'Autriche font candidature commune. La décision devait, initialement, être prise seulement en mars 2003. /si

Refus espagnol. La Fédération espagnole a menacé de se retirer de l'UEFA si celle-ci acceptait d'incorporer dans ses rangs la colonie britannique de Gibraltar. Le Comité exécutif de l'UEFA doit étudier les 6 et 7 septembre les candidatures de Gibraltar et du Kazakhstan, même si la décision définitive ne doit être adoptée par le congrès de l'UEFA qu'en octobre, voire au printemps prochain. Les Fédérations espagnole et anglaise sont exclues du vote du comité exécutif de l'UEFA. Le gouvernement espagnol a interdit aux fédérations nationales de participer à des compétitions où figurent des équipes de Gibraltar, considérant que Gibraltar n'est pas un pays mais une colonie. Madrid revendique sa souveraineté sur Gibraltar, une enclave de 6 km² et 30.000 habitants située à l'extrême-sud de la péninsule Ibérique et devenue colonie britannique «à perpétuité» aux termes du traité d'Utrecht de 1713. /si

Dudek titulaire. Jerzy Dudek, le gardien international polonais, va devenir titulaire du poste à Liverpool. Transféré de Feyenoord pour plus de 10 millions de francs, Dudek sera désormais le gardien numéro un, devant l'ancien titulaire du poste, le Hollandais Sander Westerveld, et le gardien de l'équipe d'Angleterre espoirs, Chris Kirkland. /si

TENNIS ■ Steeb démissionne. Le capitaine de l'équipe d'Allemagne de Coupe Davis, Carl-Uwe Steeb, a démissionné de ses fonctions avec effet immédiat. Nommé en octobre 1997, Steeb était la cible de nombreuses critiques depuis la défaite de l'Allemagne face aux Pays-Bas en quarts de finale de la Coupe Davis, en avril dernier. /si

CYCLISME ■ Incompatibilité d'humeur. L'équipe italienne Mercatone Uno a annoncé que son manager Giuseppe Martinelli ne participerait pas au Tour d'Espagne, où il sera remplacé par Alessandro Giannelli, en raison d'une incompatibilité d'humeur avec Marco Pantani. La direction explique avoir pris en compte la mésentente publique entre Martinelli et Pantani et pris une décision en accord avec les deux parties afin de donner à Pantani la tranquillité d'esprit dont il a besoin pour obtenir de bons résultats. Martinelli demeurera néanmoins à son poste jusqu'à la fin de 2001. /si

Cipollini a signé. Mario Cipollini (34 ans) fera partie l'an prochain de l'équipe Cantina Tollo, qui adoptera à cette date le nom d'Acqua e Sapone (eau et savon). Il pourrait être associé à la gestion sportive de l'équipe. Acqua e Sapone a déjà fait signer les Italiens Giovanni Lombardi et Mario Scirea. Le sprinter toscain quitte la formation Saeco, qui accueille en revanche le chef de file actuel de Cantina Tollo, l'Italien Danilo Di Luca. /si

Une curieuse résignation

Football ■ Match sans enjeu ce soir au Luxembourg, où l'ambiance est à la morosité et à l'embarras dans le camp helvétique. Vive la langue de bois!

De notre envoyé spécial
Etienne Chapuis/ROC

Au lendemain du coup d'éclat de Chapuisat et Henchoz débarrassant le plancher sans trop d'égards pour leurs petits camarades, l'ambiance était à la morosité chez les Helvètes. Difficile d'avalier cette pilule-là. Et difficile de se passionner pour le match dénué d'enjeu d'aujourd'hui (coup d'envoi à 20 h 15) face au Luxembourg. L'affaire de cette double, spectaculaire et imprévisible défection embarrasse tout le monde. Les autres joueurs d'abord, qui usent d'un bon vieux subterfuge pour ne pas se mouiller: la langue de bois. «Ce n'est pas à nous qu'il appartient de commenter la décision de Chapuisat et Henchoz» se contentera par exemple de déclarer Marco Pascolo. Les grands pontes de la fédération

ensuite, mis devant le fait accompli et visiblement peu enclins à remuer ciel et terre pour convaincre les deux lâcheurs de faire machine arrière. Imaginez la Fédération française s'inclinant les bras ballants devant la décision d'un Zidane et d'un Henry de quitter le navire au beau milieu d'une tempête: tout simplement impensable!

Le problème éludé

Dans le troupeau suisse, personne ne s'est senti assez fort pour rappeler à l'ordre les brebis égarées. «A partir de l'instant où des joueurs, quel que soit leur nom et quels que soient leurs mérites passés, n'éprouvent plus de motivation à se battre pour le bien de l'équipe nationale, il ne sert à rien de leur faire la morale et de les obliger à jouer quand même» disent en substance et en chœur le coach Kōbi Kuhn et le délégué de l'équipe nationale Ernst Lämmler.

pour expliquer leur curieuse résignation.

Pressés de questions, mal à l'aise, l'un et l'autre ont apporté des réponses peu convaincantes tout en éludant soigneusement le problème. A les écouter, il serait préférable de tourner la page au plus vite et de se reconstruire un avenir tourné vers l'Euro 2004. Avec ou sans Chapuisat et Henchoz? «Là n'est pas la question pour l'instant. On avisera plus tard» semblent dire Kuhn et Lämmler.

Retour sur terre

Lui si souriant la semaine dernière, si décontracté, si persuadé de la volonté de tous,

sous sa direction un brin paternaliste, de s'unir en une vraie famille, Kōbi Kuhn est brutalement redescendu sur terre. Même s'il se refuse à l'admettre ouvertement, la défaite subie face à la Yougoslavie et ses conséquences ont dû ébranler pas mal de ses convictions. Tout ce tohu-bohu ne serait sans doute pas arrivé si le Zurichois n'avait pas tenté le pari absurde et hasardeux de composer sans Sforza, Chapuisat et Henchoz, trois stars qui brillent ou ont brillé au firmament du football européen.

Quatre jours plus tard, Kuhn n'en démord pas: «Je suis convaincu d'avoir fait le bon choix

samedi passé à Bâle. J'ai aligné les 11 joueurs que j'estimais le plus en forme. Certes, on peut toujours discuter du bien-fondé du choix d'un entraîneur. Mais, après avoir revu et disséqué le match au magnétoscope, je reste convaincu de la justesse de mes options tactiques et n'ai donc aucun reproche à me faire. Je ne crois pas d'ailleurs que ma position soit fragilisée par les retombées de ce revers...» Or, ne lui en déplaise, le coaching de Kuhn a été entaché de maladroites. Le remplacement de l'insuffisant Berner par Sforza s'imposait dès la reprise. Et l'entrée au jeu de Chapuisat est intervenue comme la grêle après la vendange... /ECH

Kuhn maintient le flou

Malgré le caractère affligeant de banalité de la partie de ce soir à Luxembourg, Kōbi Kuhn n'a pas voulu dévoiler ses batteries à l'avance. Il ne communiquera la composition de son équipe qu'au dernier moment. «Je ne joue pas au poker. Mais, simplement, je ne veux pas déroger à l'un de mes principes de base, explique-t-il, qui consiste à faire régner la tension et la concentration le plus tard possible chez tous les joueurs.» Au fil de

la discussion, Kuhn s'est tout de même fendu de quelques confidences. Ainsi a-t-il avoué son intention d'aligner Stiel dans les buts, Sforza dans l'entrejeu, ainsi que Türkyilmaz et Frei en attaque. Pour le reste, on verra bien. Le sélectionneur a conclu par une évidence: «Le Luxembourg est une équipe que, sans conteste, nous nous devons de dominer. J'attends donc une victoire.» Ce serait bien la moindre des choses en effet... /ECH/ROC



Kubilay Türkyilmaz refait le monde dans les salons feutrés du Luxembourg. PHOTO KEYSTONE

La révérence de Pascolo

Retrait ■ Le grand Marco a lui aussi choisi de tourner le dos à l'équipe nationale

Dans l'enchaînement de ses deux collègues romands Stéphane Chapuisat et Stéphane Henchoz, Marco Pascolo a choisi de tourner à son tour le dos à l'équipe nationale. Mais pour de bon, lui, et pour des motifs qui ne relèvent pas des caprices de star: à 35 ans, il estime avoir atteint l'âge de la retraite internationale. La nouvelle est tombée hier à Luxembourg et n'a surpris personne. Pascolo a fait son temps et estime devoir céder sa place

à un gardien plus jeune. Du haut de ses 56 sélections, il peut contempler un parcours fort respectable, enrichi surtout d'un Coupe du monde et d'un Euro. Bien peu de footballeurs helvétiques possèdent une carte de visite aussi garnie. «Notre élimination dans la course pour le Japon et la Corée m'a beaucoup affecté, n'hésite pas à affirmer Pascolo. Je passe ainsi à côté d'une fin de carrière en apothéose.» Puis, fataliste: «Mais avec ce que j'ai déjà vécu, je m'en remettrai. Mes camarades plus jeunes, eux, nourrissent encore l'espoir de décrocher un jour la timbale!» S'il a connu des heures de gloire, le Valaisan de Zurich a commis également quelques couacs mémorables, à l'image de ce but cadeau concédé récemment en Autriche sur un tir à distance anodin. Ses bourdes lui ont valu d'essuyer parfois des critiques peu amènes. «Oui, concède-t-il, la presse et la vox populi ont, en Suisse, la fâcheuse propension à passer d'un extrême à l'autre. Un jour, on me portait aux nues et, une semaine plus tard, c'est tout juste si l'on

ne me considérait pas comme un bon à rien. Je n'aime pas ce comportement versatile, même si, à la longue, j'ai appris à relativiser tout ça. La critique, surtout quand elle est trop dure et trop négative, c'est une sacrée école de caractère!» Malgré l'annonce de sa retraite, Pascolo est du déplacement au Luxembourg. Son dernier voyage. Mais il ne sera que remplaçant ce soir au stade Josy Barthel. L'occasion pour Jörg Stiel de disputer son troisième match en équipe de Suisse et de poser les jalons d'une future titularisation. Même si, à 33 ans, le très extraverti cerbère de Borussia Mönchengladbach ne se situe pas très loin non plus de son zénith... Derrière Stiel, d'autres garçons vont pouvoir se profiler ces prochains mois, à commencer, selon Kōbi Kuhn, par le Jurassien de Sion Borer. A Zurich, le contrat de Pascolo expire au 30 juin 2002. «Je n'ai pas encore décidé de remplir ou non, avoue-t-il. J'hésite un peu, et il faudra voir de toute manière si, dans l'intervalle, je reste à l'abri d'un pépin physique. Si je devais raccrocher, alors je tenterais de me trouver un emploi d'entraîneur de gardiens. J'aime ça. Et je crois avoir une expérience à transmettre...» /ECH/ROC



Marco Pascolo a définitivement retiré ses gants d'international qu'il a portés 56 fois. PHOTO LAFARGUE

A sens unique

Moins de 21 ans ■ Pas de souci pour l'équipe de Challandes

A la faveur de son succès par 3-0 (1-0) à Esch-sur-Alzette contre le Luxembourg, la Suisse a pris la tête du groupe 1 des éliminatoires du championnat d'Europe des moins de 21 ans. Elle pourrait assurer sa qualification directe pour les huitièmes de finale si elle revenait invaincue de son déplacement en Russie, le vendredi 5 octobre, à Romenskoje. Face à des adversaires très limités techniquement, les Suisses ont éprouvé beaucoup de mal à tirer parti de leur écrasante supériorité territoriale. A l'issue d'une première période à sens unique, ils ne menaient que par 1-0, grâce à un but du défenseur Eggimann obtenu de la tête sur un coup franc de Cabanas (29e). Très en verve, Magnin offrait à deux reprises à Berisha (40e et 42e) la possibilité de creuser l'écart. Il fallait attendre l'heure de jeu pour que l'attaquant des Young Boys, qui avait bien suivi sur un tir de Friedli relâché par le gardien, signe le deuxième but. Six minutes plus tard, Greco, opportuniste, scellait le score. A l'image de leur capitaine Cabanas, les Suisses paraissent se ressentir encore des efforts fournis quelques jours plus tôt contre la Yougoslavie. Mais il

faut porter à leur crédit un engagement exemplaire. Eggimann et Magnin furent les plus en vue. Malgré une performance en demi-teinte, l'attaquant Muff rejoignait dans la soirée l'équipe A, à la demande de Kōbi Kuhn qui avait fait le déplacement à Esch-sur-Alzette.

LUXEMBOURG - SUISSE 0-3 (0-1)
Esch-sur-Alzette: 800 spectateurs.
Arbitre: M. Zamit (Malte).
Buts: 29e Eggimann 0-1. 61e Berisha 0-2. 67e Greco 0-3.
Luxembourg: Flick; Lassine, Raus, Molitor, Hellenbrand, Peiffer; Di Domenico, Leweck, Morocutti (90e Cogello), Thimmesch (62e Sanchez); Muller (79e Maginga).
Suisse: Beney; Meyer, Eggimann, Griching, L. Magnin; Gygax, Cabanas (89e Keller), Friedli, Melunovic; Berisha (85e Marazzi), Muff (46e Greco).
Notes: la Suisse sans Zanni (suspendu) ni De Nicola (blessé). Avertissements à Thimmesch (10e), Morocutti (45e), Molitor (50e), Griching (51e), Lassine (76e) et Maginga (84). Expulsion de Maginga (86e, deuxième avertissement). Flick (76e) détourne un penalty de Greco.
Autre match: Yougoslavie - Slovaquie 2-1.

Classement					
1. Suisse	7	4	3	0	19-7 15
2. Russie	7	4	2	1	20-6 14
3. Yougoslavie	7	3	3	1	14-11 12
4. Slovaquie	8	2	2	4	10-10 8
5. Luxembourg	7	0	0	7	1-30 0

À VENDRE
HOME MÉDICALISÉ
pour personnes âgées

Canton de Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres Q 132-99865 à Publicitas S.A.,
case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-099865/DUO

Dans un cadre unique, à vendre
CHALET

à l'usage de résidence secondaire: grand living avec cheminée,
2 chambres à coucher, douche - WC. Descriptif sur demande.

Pierre Grandjean Immobilier

Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

132-099146/DUO

Le Locle, rue des Jeanneret, à vendre

Spacieux 4½ pièces

avec grande cuisine agencée, living, 2 salles d'eau et
WC indépendants. Nombreuses dépendances.
Garage et place de parc privée. Situation ensoleillée.
Libre pour tout de suite. Prix à discuter.

Pierre Grandjean Immobilier

Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

In Les Bois
ca. 300 m neben
dem Golfplatz

**3 Zimmer-
wohnung**

mit Parkplatz
Auskunft:
Tel. 032/614 20 26
037-161643

132-099735

OFFRES D'EMPLOI

théâtre du passage

La Traviata
nous recherchons

des chanteurs(euses)
expérimenté(e)s
(tenors et barytons de préférence)

pour compléter le chœur de cet opéra
qui sera représenté au Théâtre du
Passage fin novembre 2002.
Toute personne intéressée est priée
d'écrire à:

M. Ruben Amoretti,
Les Motteresses 22,
2075 Wavre.

service culturel
migros

017-527532/DUO

**Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP)
à Tramelan cherche**

**UN(E) INFORMATIEN(NE)
à 100%**

Mission: Ce travail exigeant et varié au sein d'une petite équipe comprend:

- l'exécution des travaux liés à l'administration et à l'exploitation des différents serveurs, en qualité de technicien système
- l'aide à la gestion et à l'exploitation du LAN/WAN
- le traitement des demandes type Helpdesk, dépannage et Hotline, la réalisation de travaux d'analyse détaillée, la programmation d'applications
- l'opportunité de travailler dans un environnement multiserveur (Unix, Linux, NT, Novell) comprenant plus de 180 PC's en réseau, divers progiciels et outils de développement
- la possibilité d'animer des actions de formation et de perfectionnement en informatique et celle de poursuivre sa propre formation continue.

Votre profil:

- connaissances fondées au niveau hardware, software et operating systems (l'expérience du monde Unix est atout)
- habitude des réseaux locaux et des environnements client-server
- expérience pratique dans une fonction similaire
- hodique, consciencieux(se), esprit d'équipe, autonome et motivé(e).

Nos exigences: Titre reconnu en informatique (brevet, technicien ET), ou expérience et formation jugées équivalentes. Pouvoir soutenir en allemand une conversation simple propre au domaine.

Nos prestations: Nous offrons, dans le cadre des dispositions légales de l'Etat de Berne, des prestations sociales et un salaire correspondant à la formation et aux responsabilités confiées.

Lieu de travail: CIP, Tramelan

Entrée en fonction: Au plus vite ou à convenir

Renseignements: MM H. DROZ, vice-directeur et resp. TIC ou M. Chalverat, resp. service info, 032/486 06 06

Postulations: Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats sont à adresser au CIP, Service du personnel, Lovières 13, 2720 Tramelan, jusqu'au 17 septembre 2001.

160-736889/4x4

Industrie & Technique

Mandatés par diverses entreprises de la région, nous recherchons des:

Régleurs-programmeurs machines CNC

- connaissances dans le tournage et fraisage commandes Siemens.

Mécaniciens de précision

- réalisation de posages et outillages sur machines conventionnelles.

Veillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel.
E-mail: Patrick.Parel@kellyservices.ch

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
028-321825

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch

FHH S.à.r.l.
Manufacture de bracelets or acier
Boulevard des Eplatures 46c
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 21 26 - Fax 032/926 21 27

cherche

Personnes pour montage / visage / chassage / visitage

cherche

Une jeune personne motivée pour divers travaux

Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offre par écrit.

132-099526

Industrie & technique

Nous recherchons de suite pour diverses entreprises horlogères à 15 minutes de La Chaux-de-Fonds, des:

Ouvrières

- Bonne vue, utilisation des brucelles et dextérité manuelle.
- Permis valable.

Veillez contacter Patrick Parel au 032/910 55 10.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
028-321690

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds

MANUFACTURE ROLEX BIENNE

Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de grande renommée, nous vous proposons, au sein du Service Informatique, le poste suivant pour renforcer notre équipe:

ADMINISTRATEUR CAO / DAO

Environnement de travail

Les différentes tâches techniques

- Coordination du groupe utilisateurs
- Assurer l'administration et la gestion des logiciels AutoCad
- Analyser et centraliser les demandes utilisateurs
- Conception de solutions intégrées
- Suivis des évolutions technologiques

Les différentes tâches relationnelles

- Partage et communication des informations
- Support et aide aux utilisateurs

Connaissances requises

Connaissances techniques

- Sens des responsabilités
- Aptitude à gérer des projets
- Connaissances des outils de construction mécanique Autodesk
- Connaissances en construction mécanique
- Connaissances en électricité (édition de schémas)
- Connaissances en programmation (LISP et VB)
- Connaissances de l'environnement Windows

Connaissances linguistiques

- Français (ou de langue maternelle allemande, avec très bonnes connaissances du français)
- Anglais technique lu

Nous offrons:
Une place de travail stable, un salaire adapté aux exigences du poste avec les prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de postulation au Service du Personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA
Madame E. Terrier
La Haute-Route 82
Case postale 1153
2501 Bienne
Tél. 032 328 42 21

06-350030/4x4

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

JUSTICE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Huissier(ère),
éventuellement secrétaire ou collaborateur(trice) administratif(ve) pour l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers.
Activités: Activité variée dans le cadre de l'application de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite sur le territoire des districts de Neuchâtel, Boudry et du Val-de-Travers; nombreux contacts avec les administrés.
Profil souhaité: Formation commerciale complète avec quelques années de pratique; autonomie dans le travail; esprit d'initiative, sens de l'organisation et de la précision; discrétion; maîtrise de l'environnement informatique Windows; facilité dans les contacts. Les candidats doivent être titulaires d'un permis de conduire et disposer d'une voiture.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Thierry Marchand, préposé de l'office des poursuites du Littoral et du Val de travers, tél.: 032 / 889 41 65

INSTRUCTION PUBLIQUE ET AFFAIRES CULTURELLES

Responsable
028-321802/DUO
pour le nouveau service de promotion/recrutement des lycéens, à l'Université de Neuchâtel.
Activités: Elaborer une stratégie de promotion de l'Université de Neuchâtel; développer la structure d'accueil des étudiants; diffuser les informations vers des publics cibles pré-déterminés; coordonner et élaborer des projets communs avec les services d'orientation professionnelle du canton et les lycées; valoriser les atouts neuchâtelois, dans le cadre universitaire et extra-universitaire.
Profil souhaité: Formation universitaire; bonne expression orale; maîtrise de la langue allemande; entregent et disponibilité.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: décembre 2001
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Pierre Barraud, secrétaire général de l'Université de Neuchâtel, tél.: 032 / 718 10 05

Secrétaire
pour le secrétariat général du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles.
Activités: Assurer le soutien à la gestion globale du secrétariat: réception du secrétariat général (accueil et téléphone); tenue de l'agenda; organisation de séances; participation à la rédaction de rapports; gestion des dossiers et des délais; correspondance sous dictée; rédaction de procès-verbaux et de correspondance; remplacement occasionnel de la secrétaire du chef du département.
Profil souhaité: CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent; intérêt pour les questions liées à l'instruction publique, à la culture et au fonctionnement des institutions; aptitude à travailler en équipe; excellente maîtrise des outils informatiques (Winword, Excel, PowerPoint, Access et Outlook); très bonne maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la rédaction françaises; bonnes connaissances de l'allemand (conversation et lecture); sens des responsabilités, de l'organisation et du contact; disponibilité et esprit d'initiative; quelques années d'expérience.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: Secrétaire général du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, tél.: 032 / 889 69 00

Secrétaire du chef du département
pour le secrétariat général du département de l'instruction publique et des affaires culturelles.
Activités: Cette fonction assure le secrétariat du conseiller d'Etat, chef du département de l'instruction publique et des affaires culturelles, et comprend les tâches principales suivantes: réception (accueil et téléphone); tenue de l'agenda, organisation de séances, planification de réunions, gestion de l'échéancier; correspondance, notes de synthèse; coordination intradépartementale et interdépartementale.
Profil souhaité: Maturité ou diplôme équivalent; expérience professionnelle de même niveau; très bonne maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la rédaction françaises; bonnes connaissances de l'allemand; intérêt pour le fonctionnement des institutions et connaissance des étapes administratives; esprit d'initiative, sens des responsabilités, de l'organisation et des contacts, adaptabilité et flexibilité, disponibilité; maîtrise des outils informatiques (WinWord, Excel, PowerPoint, Access et Outlook).
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: décembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: Secrétaire général du département de l'instruction publique et des affaires culturelles

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

COURSE A PIED
**Cinq secondes
à mi-parcours**

Après deux des Quatre Foulées, la situation commence à se décanter dans la plupart des catégories. Christophe Frésard a renversé la situation dans la montée du Roselet, s'installant du même coup en tête du classement général. Toutefois, l'écart avec Jacques Rérat est des plus ténu: cinq secondes. Nul doute que les deux dernières manches seront passionnantes et très tactiques.

Chez les dames en revanche, la situation est beaucoup plus claire. Brillante 27e du classement toutes catégories, Angéline Joly survole la compétition comptant déjà plus de sept minutes d'avance sur Laurence Yerly, de Dombresson.

Ce soir, la troisième étape (départ à 19 h) conduira les concurrents des Breuleux aux Bois (11,3 km). Il s'agira pour eux de bien s'échauffer car, après un kilomètre jusqu'aux Vacheries, ils devront attaquer la rude montée du Peuchapatte, deux kilomètres pour atteindre le point culminant des Quatre Foulées à près de 1200 mètres. Une longue descente les ramènera au Cerneux-Veu-sil-Dessous, pour terminer par cinq kilomètres plus plats au travers des pâturages boisés par La Tuilerie, La Chaux-d'Abel, jusqu'aux Bois. /AUJ

ENBREF

FOOTBALL ■ On joue aux Bois. En match en retard du championnat de deuxième ligue, Les Bois accueillent ce soir Marin. Coup d'envoi à 20 h. /réd.

Les dames victorieuses. Éliminatoires de la Coupe du monde dames. Suisse - Finlande 1-0 (1-0). Baar:825 spectateurs. But: 24e Di Fonzo (Sursee) 1-0. Le Danemark et la Suède sont les deux autres équipes du groupe de la Suisse. /si

Nouma joker. La Ligue nationale française (LNF) a décidé que Pascal Nouma, l'attaquant français du Besiktas Istanbul, ne pouvait être considéré que comme joker, son contrat n'ayant été transmis que lundi. Le règlement prévoit que la LNF doit être informée de l'engagement d'un nouveau joueur par courrier électronique et postal, le cachet de la poste faisant foi, avant la date limite des transferts fixée vendredi dernier à minuit. Nouma avait signé vendredi un contrat de trois ans en faveur de Marseille, mais son recrutement de dernière minute n'avait pas été validé par le cachet de la poste. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Amicalement vôtre. Bienne - GC/SCK Lions 4-2 (2-0 1-0 1-2). Buts: Folghera (2), Pasche, Moser pour Bienne, Seymour, Badrutt pour GC/SCK Lions. Lustenau (première division autrichienne) - Thurgovie 3-3 (1-1 0-1 2-1). Buts pour Thurgovie: Vitolins, Princi, Raemy. /si

ATHLÉTISME ■ Deux ans pour Cheval. Le sprinter français Christophe Cheval (30 ans) a été suspendu deux ans par la commission de discipline de la Fédération française. Il avait été contrôlé positif à la nandrolone lors des championnats du monde, le 12 août à Edmonton. Sa suspension prendra fin le 12 août 2003. /si

L'Amérique retient son souffle

Tennis ■ Le quart de finale qui opposera Andre Agassi à Pete Sampras passionne le pays de l'oncle Sam et suscite un énorme engouement

Le 32e duel entre Andre Agassi et Pete Sampras, agendé pour la «night session» de mercredi, a enfin placé le tennis à la une des pages sportives des quotidiens américains. Après la superbe victoire de Sampras sur Patrick Rafter et la leçon délivrée par Agassi à Roger Federer, l'engouement est, en effet, très grand autour de ce quart de finale. Sampras mène 17-14 dans son face-à-face contre son grand rival. Mais Agassi a remporté les trois derniers matches, l'an passé à Melbourne et cette année à Indian Wells et à Los Angeles.

Les deux Américains s'affrontent pour la troisième fois à Flushing Meadows. Il y a onze ans déjà, Sampras avait cueilli le premier de ses treize titres en Grand Chelem en battant Agassi 6-4 6-3 6-2 lors d'une finale à sens unique. En 1995, Sampras s'imposait à nouveau

en finale (6-4 6-3 4-6 7-5) face à un Agassi qui était alors vaincu en 26 matches! Il avait remporté quatre tournois (Washington, Montréal, Cincinnati et New Haven) mais perdu la rencontre la plus importante. Cette défaite devait marquer un tournant dans sa carrière. Le joueur de Las Vegas a, en effet, attendu trois ans et demi pour rejouer une finale dans un tournoi du Grand Chelem, celle qu'il gagnait à Roland-Garros en 1999 face à l'Ukrainien Andreï Medvedev.

Dans la peau du challenger

Incapable de gagner l'un des dix-sept derniers tournois qu'il a disputés - il a enlevé son dernier titre à Wimbledon en l'an 2000 -, Sampras aborde le choc contre Agassi dans le même état d'esprit que son huitième de finale devant Rafter: il est le challenger. Classé seulement tête de série No 10, Sampras est arrivé à

Flushing Meadows sur la pointe des pieds malgré sa finale à Long Island le jour précédent l'ouverture du tournoi. Un tableau dégagé lors des trois premiers tours lui a permis de prendre tranquillement ses marques. Face à Rafter, il a livré sans doute son meilleur match de l'année. La qualité de sa relance fut la clé de sa victoire.

Contre Agassi, les données seront différentes. Pour Sampras, la première volée sera primordiale. Il ne devra pas laisser la moindre ouverture à son adversaire. Il devra, surtout, gagner les points très vite pour s'économiser. Même si son coach

Paul Annacone affirme qu'il n'a jamais autant travaillé à l'entraînement, sa condition physique demeure incertaine. L'an dernier à Melbourne, il avait mené deux sets à un avant que ses jambes ne le lâchent. Lundi contre Rafter, aurait-il été en mesure de tenir le choc si le match avait été à la limite des cinq sets?

La revanche de Kafelnikov

Le vainqueur de ce match sera très loin d'avoir gagné le tournoi. Il est, en effet, attendu en demi-finale par Marat Safin (No 3). Le tenant du titre est en passe de retrouver tout son

punch. Le Russe fut fort convaincant lundi soir devant le Suédois Thomas Johansson (No 14). Vainqueur en quatre sets (6-2 2-6 6-4 7-6), il ne devrait pas être inquiet contre l'invité surprise de ces quarts de finale, l'Argentin Mariano Zabaleta (ATP 103).

Un autre Russe voit la vie en rose à New York. Yevgeny Kafelnikov (No 7), qui avait été poussé à la limite des cinq sets tant par Michel Kratochvíl que par George Bastl, tient sa revanche. Il a infligé une défaite sans appel (6-3 6-4 6-3) à Arnaud Clément (No 12) qui l'avait battu en janvier dernier à Melbourne. «Cela avait été un hold-up en Australie» reconnaissait le Français. A New York, le Russe lui a présenté l'addition. Elle est lourde. /si

RÉSULTATS

Flushing Meadows. New York. US Open. Quatrième tournoi du Grand Chelem (15.762.300 dollars). Simple messieurs, huitièmes de finale: Safin (Rus-3) bat Johansson (Su-14) 6-2 2-6 6-4 7-6 (7-3). Sampras (EU-10) bat Rafter (Aus-6) 6-3 6-2 6-7 (5-7) 6-4. Kafelnikov (Rus-7) bat Clément (Fr-12) 6-3 6-4 6-3. Zabaleta (Arg) bat Malisse (Be) 6-4 7-6 (7-4) 7-5.

Simple dames, huitièmes de finale: V. Williams (EU-4) bat Testud (Fr-18) 6-4 6-0. Quarts de finale: Hingis (S-1) bat Bedanova (Tch) 6-2 6-0.

Double dames, huitièmes de finale: Capriati-Hingis (EU-S) batent Hrdlickova-Rittner (Tch-All) 6-1 6-2.

Juniors. Simple garçons, premier tour: Bohli (S-13) bat Darcis (Be) 7-5 6-2.

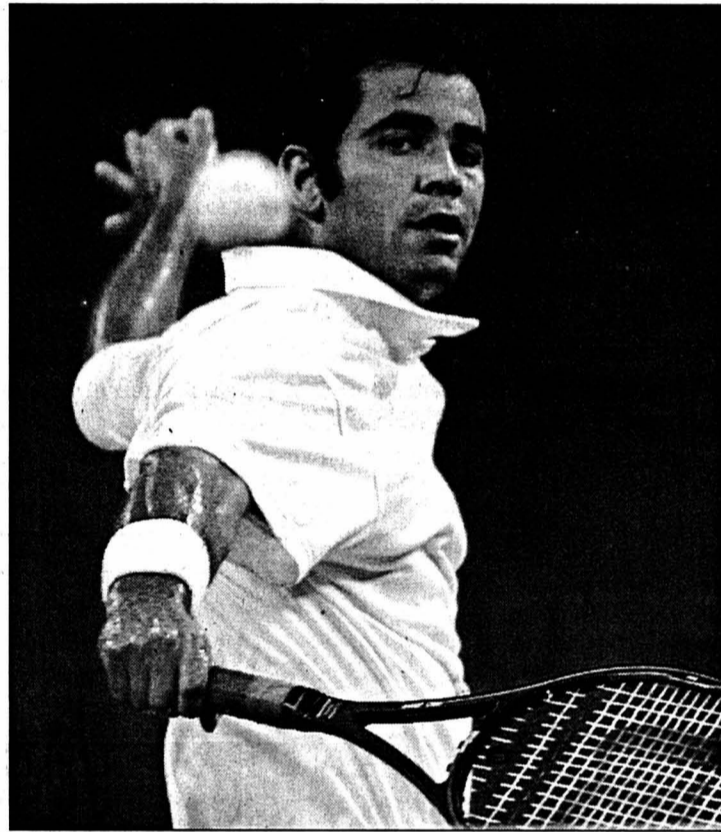
Simple filles, premier tour: Casanova (S) bat Pitts (EU) 6-4 7-6 (7-2). Deuxième tour: Mikaelian (S-2) bat Zawacki (EU) 6-2 7-5. /si

Une formalité

Son vingtième quart de finale dans un tournoi du Grand Chelem fut le plus facile de tous. Martina Hingis (No 1) n'est restée que 42 minutes sur le court pour battre 6-0 6-2 la Tchèque Daja Bedanova (WTA 37). Vendredi, elle affrontera la gagnante de la rencontre qui opposait dans la nuit Lindsay Davenport (No 3) à Serena Williams (No 10).

Avec une victoire aussi expéditive, Martina Hingis n'aura pas gaspillé ses forces avant

sa demi-finale. Après avoir frôlé la correctionnelle au troisième tour face à la Croate Iva Majoli (WTA 47), contre laquelle elle fut à deux points de la défaite, la Saint-Galloise n'a perdu que six petits jeux en deux matches. La question désormais est simple: sera-t-elle capable d'élever le niveau de son jeu pour être en mesure de contrer la puissance de sa prochaine adversaire? Pour beaucoup, la réponse est non! /si



Pete Sampras est revenu à son meilleur niveau, Andre Agassi pourra s'en convaincre ce soir. PHOTO KEYSTONE

Passage à vide coûteux

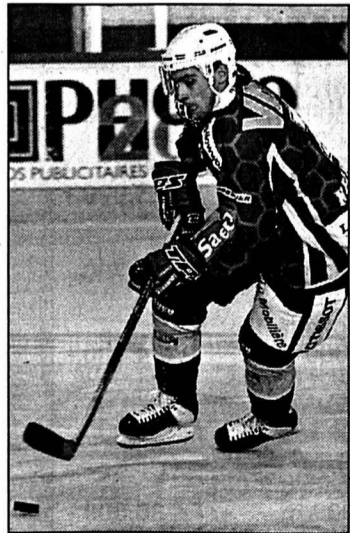
Hockey sur glace ■ Après un départ canon, le HCC s'est écroulé, concédant un revers logique

Si les Genevois ont clairement annoncé leurs intentions dès le premier engagement, les Chaux-de-Fonniers ont d'abord songé à défendre tout en spéculant sur les contres. Bien leur en prit, car à l'issue de la première période, ils menaient 3-1. Dans ses buts, Thierry Noël avait réussi quelques arrêts-réflexes époustouflants et en phase offensive, les gars de Mike Lussier avaient concrétisé les opportunités offertes.

Au cours de la deuxième période, les stars genevoises, bien que privées de Kessler, Lapointe, Fischer, Raymond et Antisín, devenaient irrésistibles à l'image du Russe Igor Fedulov (trois assists, deux buts) et de ses ailiers Pascal Schaller et Philippe Bozon. Face à de telles individualités, les Chaux-de-Fonniers cédaient malgré l'apport de Jesse Belanger qui était une des seules «abeilles» neuchâteloises, avec Michael Neininger, à suivre la cadence des «aigles» genevois. Dans ces moments de domination adverse, le manque de maturité de certains néophytes neu-

châtelois se payait cash face à aux routiniers Genevois.

«Nous avons bien su gérer la première période, constatait Mike Lussier à l'issue de la rencontre. Peut-être que notre avance de deux longueurs a déstabilisé mes joueurs durant la période intermédiaire au cours de laquelle nous avons rencontré un gros passage à vide qui a permis à GE Servette de renverser la situation. Par la suite, mes gars ont toutefois bien relevé la tête.»



Un tiers médian catastrophique pour Michael Neininger et le HCC. PHOTO MARCHON

LA CHAUX-DE-FONDS - GE SERVETTE 4-6 (3-1 1-5 0-0)

Sportarena: 150 spectateurs. Arbitres: MM. Rochette, Mauron et Rebillard.

Pénalités: 6 x 2' (Amadio, Avanthay, Brusa, Aebersold (2), Déruns) + 10' (Déruns) contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2 contre GE Servette.

Buts: Ire (34") Chiriaev (Belanger) 1-0. 6e Thalmann (Maillat) 2-0. 10e Romy (Neininger, Belanger, à 5 contre 4) 3-0. 11e Schaller (Bozon, Bobiller à 5 contre 4) 3-1. 23e Bozon (Fedulov) 3-2. 24e Belanger (Aebersold, Turler) 4-2. 25e Fedulov 4-3. 28e Fedulov (Schaller, Bozon) 4-4. 37e Leibzig (Fedulov) 4-5. 39e Schaller (Fedulov, Bozon) 4-6.

La Chaux-de-Fonds: Noël; Brusa, Chiriaev; Avanthay, Amadio; Bernasconi, Durini; Aebersold, Belanger, Neininger; Turler, Léchenne, Lüthi; Déruns, Romy, Heinrich; Maillat, Nakaoka, Thalmann. **GE Servette:** Streit; Richards, Bobillier; Leibzig, Brasey; Studer, Gull; Bozon, Fedulov, Schaller; Ançay, Savary, Leimgruber; Schafer, Schocher, Gattuso; Benoit.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Tschudy (malade) ni Vacheron (convalescent), GE Servette sans Antisín, Fischer, Kessler, Raymond ni Lapointe (blessés). /JMF

Une saison chargée

LSHG ■ Tour d'horizon complet à trois jours de la reprise

Le championnat de LNA reprendra ses droits vendredi. A J-3, la Ligue suisse (LSHG) a fait un tour d'horizon très complet, qui laisse bien augurer d'une saison particulièrement chargée. La pause nécessaire pour les JO de Salt Lake City qui auront lieu du 8 au 26 février va imposer un rythme infernal aux équipes de LNA. Les 44 journées devront en effet se dérouler entre le vendredi 7 septembre et le dimanche 27 janvier.

Les points culminants de la saison pour l'équipe nationale seront bien sûr les JO et les championnats du monde, qui commenceront le 23 avril en Suède. Ralph Krüger a tiré quelques enseignements du comportement en demitente de son équipe lors des derniers Mondiaux. Il s'agira notamment de travailler l'intensité et l'engagement ainsi que le travail sans palet. Le premier rendez-vous des internationaux a été fixé au 17 octobre à Zoug. Il ne concernera que les joueurs évoluant en Suisse. «Nous aurons cette saison pas moins de onze joueurs engagés à l'étranger», rappelait Krüger. Je ne sais pas dans

quelle mesure je pourrai faire appel à eux. J'en ai rencontré quelques-uns avant leur départ pour le Canada ou les États-Unis. Ils restent tous intéressés par l'équipe nationale, mais je suis incapable de dire comment les choses se passeront, s'ils seront libérés ou pas.»

La dernière saison a démontré que certains joueurs et responsables d'équipes n'étaient pas conscients de leur responsabilités. Les arbitres ont donc de nouveau reçu des consignes précises pour faire respecter l'ordre et la discipline. A part les articles du règlement connus, la règle 603 concernant le jeu dur prévoit une pénalité de match à «tout joueur coupable d'un acte interdit par les règles qui a entraîné ou aurait pu entraîner la blessure d'un adversaire... Un substitut sera autorisé au bout de cinq minutes de pénalité.» L'autorité disciplinaire compétente pourra également et à tout moment enquêter sur un incident qui se serait produit avant, pendant ou après un match et infliger des suspensions additionnelles pour toute faute commise par un joueur ou par un officiel d'équipe. /si



Voitures d'occasion: passez la vitesse supérieure et venez nous trouver!



GARAGE **Burkhalter** CARROSSERIE

Jaluse 2 - Le Locle - 032/931 82 80
Fritz-Courvoisier 34 - La Chaux-de-Fonds - 032/969 20 30

BMW 520i 24V ABS		02.1993	154 200 km	Fr. 8 200.-
CITROËN Evasion 2.0 X Landscape	Climatisation	06.1999	46 600 km	Fr. 23 300.-
CITROËN Jumper 2.5 turbo diesel	9 places	01.1995	90 200 km	Fr. 14 000.-
CITROËN Jumpy 1.9 diesel fourgon		01.2000	26 400 km	Fr. 18 800.-
CITROËN XANTIA 1.8i 16V Audace	Climat., ABS, airbags	02.1997	80 800 km	Fr. 10 700.-
CITROËN XANTIA 2.0 16V Exclusiv	Climat., ABS, airbags	09.1998	63 400 km	Fr. 18 800.-
CITROËN XANTIA 3.0i V6 Activa	Climat., ABS, airbags	03.1997	52 200 km	Fr. 17 200.-
CITROËN XM 3.0 V6 24V Confort	Climat., jantes alu, airbags	06.1998	65 000 km	Fr. 26 600.-
CITROËN XM 3.0 V6 24V Exclusive	Climat., int. cuir, airbags	07.1997	94 500 km	Fr. 23 200.-
CITROËN XSARA 1.8i 16V Exclusive	Climat., ABS, airbags	02.1998	57 200 km	Fr. 16 500.-
FORD ESCORT 1.8i 16V Style	Climat., ABS, airbags	04.1998	45 000 km	Fr. 13 200.-
LANCIA ZETA 2.0 Turbo	Climat., ABS, int. alcantara	08.1996	92 200 km	Fr. 19 200.-
PEUGEOT 306 BREAK 2.0 16V XT	Climat., ABS, airbags	07.1998	58 400 km	Fr. 16 200.-
VW GOLF 1800 Rolling Stones	Toit ouvrant	05.1995	74 000 km	Fr. 12 300.-
VW SHARAN 2.0 GL	Climat., ABS, airbags	09.1997	58 000 km	Fr. 23 700.-

Voitures expertisées avec garantie - Reprise possible

Votre concessionnaire **CITROËN** Agent SUBARU pendant 15 ans

OCCASIONS

AU PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION

Ford Mondeo 2.0 Victory, 4 p.	1995	Fr. 7.800.-
Ford Courier Van	1998	Fr. 9.900.-
Ford Mondeo 2.0 Ghia Break	1994	Fr. 10.500.-
Ford Escort 1.8 16V Style, 5 p.	1997	Fr. 11.800.-
Ford Escort 1.8 RS, 3 p.	1997	Fr. 12.900.-
Ford Escort 1.8 Ghia, 5 p.	1997	Fr. 13.500.-
Ford Fiesta 1.3 Ambiente, 5 p.	1999	Fr. 13.800.-
Ford Escort 1.8 16V Style, 5 p.	1997	Fr. 13.900.-
Ford Escort 1.8 16V Style, 5 p.	1997	Fr. 13.900.-
Ford Escort 1.8 16V Style, 5 p.	1998	Fr. 14.800.-
Opel Calibra 2.5 V6 Coupé.	1996	Fr. 15.800.-
Lancia K 2.0 Turbo LS, 4 p.	1997	Fr. 17.500.-
Ford Mondeo 2.0 Style, 5 p.	1998	Fr. 18.900.-
Ford Mondeo 2.5 Style, 5 p.	1998	Fr. 18.900.-
Citroën Xsara 2.0 16V VTS, 3 p.	2000	Fr. 21.500.-
Ford Cougar 2.5 V6	1999	Fr. 27.800.-
Ford Mondeo 2.0 4x4 Break	1995	Fr. 13.900.-
Ford Mondeo 2.0 Style Break	1997	Fr. 17.800.-
Ford Mondeo 1.8 Trend Break	1998	Fr. 18.800.-
Ford Focus 2.0 Trend Break	1999	Fr. 19.900.-
Ford Maverick 2.4 GLX, 7 places	1997	Fr. 19.900.-
Ford Galaxy 2.3 RS, 7 places	1998	Fr. 25.800.-
Ford Tourneo 2.0, 9 places	1997	Fr. 21.500.-
Pontiac Transport 3.1 LE	1991	Fr. 9.500.-

ÉCHANGE - REPRISE
CRÉDIT IMMÉDIAT



PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE, 032/926 73 44



GARAGE DES 3 ROIS SA

LE LOCLE LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/931 24 31 Tél. 032/926 81 81
BEVAIX NEUCHÂTEL
Tél. 032/847 07 17 Tél. 032/721 21 11



LE NOUVEAU PROGRAMME OK DE OPEL

DES OCCASIONS QUI N'ONT RIEN À CACHER.

Opel Agila 1.2i 16 Comfort, clim.	2000	12 000 km	Fr. 14 500.-
Opel Corsa 1.4i 16V Edition 100	1999	14 500 km	Fr. 16 900.-
Opel Astra 1.4i 16V Club	1998	63 000 km	Fr. 15 700.-
Opel Astra 2.0 DTI Comfort	2000	24 000 km	Fr. 21 900.-
Opel Zafira 1.8i 16V Elegance	1999	22 000 km	Fr. 26 800.-
Opel Vectra 2.0i 16V CD	1998	43 000 km	Fr. 19 500.-
Opel Vectra 2.0i 16V GT	1996	54 000 km	Fr. 15 900.-
Opel Vectra 2.0i 16V CDX aut.	1997	61 000 km	Fr. 17 800.-
Opel Vectra Cvan 2.0i 16V Sport	1999	52 000 km	Fr. 21 900.-
Opel Frontera 2.2 DTI Limited	2001	2 500 km	Fr. 38 800.-
Opel Sintra 2.2i 16V GLS	1998	50 000 km	Fr. 25 900.-
VW Golf 1.8T GTI	2000	23 000 km	Fr. 28 500.-

Les 5 étoiles OK:
une garantie de qualité

* Certificat
de contrôle

* 14 jours
de droit d'échange

* Contrôle gratuit
après 1500 km

* 12 mois de garantie

* 12 mois
d'Assistance OK

ok

★ ★ ★ ★ ★
OCCASIONS
DE QUALITÉ

OPEL

132-099930

Financement avantageux

032/967 90 90 www.bonny.ch

OPEL

Maurice Bonny sa

Garage et Carrosserie
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège

HONDA C'est aux ÉPLATURES
HIAAG - La Chaux-de-Fonds 132-099981

Honda Shuttle 2.3, 7 places
1999, 55.500 km Fr. 23.000.-

Mercedes Classe A 160
1998, 20.000 km Fr. 22.500.-

Toyota Corolla Break 1.8 4x4
2000, 11.000 km Fr. 23.900.-

Honda HRV Sport, 5 portes
2001, 1000 km Fr. 29.000.-

Daihatsu Terrios 1.3i 4x4
1997, 43.300 km Fr. 15.700.-

Toyota Corolla 1.6
1998, 17.000 km Fr. 4.800.-

Honda CRV «Adventure» 4x4
2001, 3000 km Fr. 29.000.-

Honda Accord 2.0i LS
2001, 1000 km Fr. 30.000.-

Bd des Eplatures 25-27
032 926 04 55 - 079 333 04 53

SHOW OCCASIONS

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT

VOITURES D'OCCASION PRIX SHOW

Mazda 121 1.3i-16 GLX Cabrio
1996, Fr. 8.900.- Fr. 7900.-

Mazda 323 1.8i AC
45.000 km, Fr. 16.800.- Fr. 15 600.-

Mazda 323 1.5i AC
69.000 km, Fr. 12.900.- Fr. 11 900.-

Mazda 323 F 1.5i Rainbow
1996, Fr. 9.800.- Fr. 8800.-

Mazda 626 2.0i Fresh Line
45.000 km, Fr. 15.400.- Fr. 14 400.-

Mazda 626 2.2i GLX SW 4WD
1995, Fr. 13.400.- Fr. 12 400.-

Fiat Bravo 2.0i-20V HGT
32.000 km, Fr. 20.400.- Fr. 19 400.-

Ford Escort 1.8i-16V Tornado
1994, Fr. 8800.- Fr. 7800.-

Mitsubishi Carisma 1.8i GLX
43.000 km, Fr. 14.600.- Fr. 13 600.-

Opel Astra CD 1.8i
1993, Fr. 7600.- Fr. 6600.-

Garage de l'Avenir sa

Rue du Progrès 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 10 77

Concessionnaire:

MAZDA XEDOS

132-099988

VINS
**Les suisses
moins bus**

Les vins suisses, principalement les blancs, perdent de la vitesse face à la concurrence étrangère. La consommation de vin helvétique a en effet reculé d'environ 3% par rapport à l'année précédente alors que celle de vins blancs étrangers a fortement progressé. Selon l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le regroupement des contingents d'importations des vins et l'ouverture partielle de la frontière expliquent ces tendances. La consommation totale de vin a diminué de 0,6% lors de la dernière année viticole, qui s'étend du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Au total, 295,2 millions de litres de vin ont été bus en Suisse, soit 1,8 million de moins que l'année précédente, a annoncé hier l'OFAG. La part des vins suisses représente 121,5 millions de litres, soit le 41,2% du total. La consommation des vins helvétiques a reculé de 3,3 millions de litres, soit d'environ 3%. Si la consommation de vin rouge indigène a légèrement fléchi (-0,3%), la baisse est plus nette pour les vins blancs (-4,7%). La consommation de vin blanc étranger, y compris le vin industriel, a ainsi augmenté d'environ 8,0%, passant à 27 millions de litres. Par contre, la consommation de vin rouge étranger a très légèrement reculé (-0,3%), à 146,8 millions de litres. Par ailleurs, les stocks au 30 juin dernier ont augmenté de 1,9% à 219,1 millions de litres. /ap

L'anti-monde selon Soriano

Internet ■ Dans un essai passionnant, le chercheur français évoque le concept d'un monde zéro dépourvu de mémoire, d'identité et de politique

Propos recueillis par
Eugenio D'Alessio

Paul Soriano dirige l'Institut de recherches et de prospective postales, dont les travaux portent sur la société en réseaux et l'économie. Ce chercheur français est également administrateur du chapitre français de l'«Internet Society», une association américaine créée par les pères fondateurs de la Toile. Paul Soriano a récemment publié, avec le philosophe Alain Finkielkraut, «Internet, l'inquiétante extase» (éd. Mille et une nuits, 2001). L'auteur y développe le concept de monde zéro pour décrire la nouvelle utopie que pourrait enfanter le réseau. Entretien.

En quoi l'avènement d'internet débouche-t-il sur une «inquiétante extase», pour reprendre le titre de votre ouvrage?

Paul Soriano: En fait, je ne suis pas l'auteur du titre. Néanmoins, l'extase dont il est question ici se réfère à mon sens au caractère fusionnel que certains attachent à la communication totale. C'est un peu l'extase mystique où les hommes s'affranchissent, par la communication, de toutes les formes de séparation qui les divisaient jusqu'ici. On peut trouver cela exaltant ou bien inquiétant. Je pense personnellement qu'il est souhaitable de relier les

hommes, mais certainement pas de les unir.

L'utopie liée aux nouvelles technologies de la communication préfigure, selon vous, la naissance d'un monde zéro où le temps, l'espace et l'identité risquent de s'évaporer. Ce scénario catastrophe ne relève-t-il pas de la diabolisation?

P. S.: Comme vous le dites très justement, il ne s'agit que d'un scénario catastrophe. Un scénario prospectif, une hypothèse poussée dans toutes ses conséquences. Pour moi, le monde zéro est un monde possible et nullement un monde inéluctable.

Les deux révolutions techniques que constituent le réseau et le génie génétique sont les principaux piliers du monde zéro. Comment liez-vous ces deux domaines apparemment très différents?

P. S.: Très différents en effet, mais qui entretiennent des relations étroites, sur plusieurs plans, technique et idéologique.

D'abord, l'informatique et la mise en réseau des chercheurs sont devenues des instruments essentiels de la recherche biogénétique (par exemple, 30% des supercalculateurs actuellement vendus dans le monde sont destinés à la recherche biologique). Inversement, la biologie cellulaire et génétique pourrait à son tour fournir des «matériaux» à l'informatique.



Pour Paul Soriano, le cybersexe est un exemple flagrant de cet humanisme sans homme que risquent d'instituer les nouvelles technologies.

PHOTO LD

D'autre part, ces deux disciplines s'échangent des modèles. Le génome est considéré comme le «logiciel» ou le «code» du vivant. Inversement, la notion d'ordinateurs «neuronaux» n'est plus seulement une métaphore.

La Toile menacerait les institutions politiques en diluant la notion de frontière. Mais l'affai-

blissement du politique n'est-il pas déjà en acte, indépendamment d'internet?

P. S.: En effet, le déclin du politique précède l'avènement d'internet. La globalisation, par exemple, est un processus par lequel l'économie s'affranchit des contraintes territoriales: physiques (l'éloignement), culturelles (les spécificités culturelles, à commencer

par la langue) ou politiques (les réglementations qui font obstacle à la libre circulation des marchandises ou des capitaux). Internet y contribue; en se jouant des frontières géopolitiques, en créant un espace (le cyberspace) où les réglementations fondées sur un territoire n'ont plus guère de sens. Et plus généralement, en dévalorisant la notion même d'institution: si les entreprises deviennent virtuelles, pourquoi pas les écoles, les musées ou encore les communautés humaines?

Le Web pourrait favoriser un humanisme sans homme. Pouvez-vous donner quelques exemples de ce phénomène?

P. S.: Le cybersexe est un exemple flagrant, même s'il reste anecdotique. L'idée de produire du plaisir sexuel sans passer par cet encombrant intermédiaire qu'est le corps peut séduire les adeptes du «safe sex». Plus généralement, le cyberspace est un espace sans corps, un univers de signes (multimédia) où n'interfèrent que de «purs esprits».

La dévalorisation de l'homme (et notamment du corps) est d'ailleurs un phénomène très général. Du fait que nous partageons 90% de nos gènes avec le porc (et 98% avec le chimpanzé), certains en concluent que le temps de l'anthropocentrisme est révolu.../EDA

Pas de particularismes pour les bus dans les giratoires

Tribunal fédéral ■ Comme tout un chacun, ils doivent respecter la priorité de gauche

Ce n'est pas parce qu'ils roulent sur des voies réservées que les transports publics bénéficient de privilèges particuliers lorsqu'ils se présentent à un giratoire. Fort de ce principe, le Tribunal fédéral (TF) a donné raison à une automobiliste, auteure d'un accrochage avec un trolleybus qui lui disputait à sa droite l'entrée sur le giratoire de la Maladière à Lausanne. Ainsi, tous les usagers qui se présentent devant un giratoire doivent respecter la priorité de gauche et cette disposition est également valable pour les transports publics bénéficiant de voies réservées. «Il serait en effet peu compatible avec la sécurité du droit et du tra-

fic d'imposer au conducteur cherchant à s'engager sur le giratoire d'observer simultanément les véhicules à sa droite sur la voie pa-

rallèle et le trafic à sa gauche pour satisfaire son devoir de priorité», ont observé les juges fédéraux. /ap



La priorité de gauche prévaut lorsque deux voies aboutissent sur la même piste du giratoire. PHOTO KEYSTONE

PÉDOPHILIE Condamnation d'un évêque

Le tribunal correctionnel de Caen a condamné hier à trois mois de prison avec sursis Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux-Lisieux, accusé de non-dénonciation d'actes pédophiles. «C'est une décision qui va faire jurisprudence car elle va ouvrir la porte à la prise de conscience qu'on ne peut plus cacher de tels faits», a déclaré l'avocat des familles plaignantes. «C'est la première fois qu'un évêque est condamné depuis la Révolution française», a souligné l'avocat. Pierre Pican a également été condamné à verser un franc de dommages et intérêts à trois familles et à une victime. Pierre Pican, 67 ans, a été condamné pour ne pas avoir prévenu la justice des actes pédophiles de René Bissey, condamné en octobre 2000 à 18 ans de réclusion par la cour d'assises du Calvados. /ats-afpreuter

Sherlock Holmes à visiter à Lucens

Musée ■ Centaines d'objets de l'époque victorienne

Les admirateurs de Sherlock Holmes, le fameux détective créé en 1876 par l'écrivain britannique Conan Doyle, ont à nouveau leur musée en Suisse. Il a en effet rouvert ses portes à Lucens, dans la Broye vaudoise. Outre une reconstitution du salon de Sherlock Holmes, il présente des affaires personnelles de Doyle, décédé en 1930. On y trouve un échantillon authentique du brouillard londonien, recueilli par un amateur à Baker Street le 13 décembre 1951, ainsi que cinq exemplaires des fameux pépins d'orange, en référence à la nouvelle du même nom datant de 1891. Le nouveau musée s'est enrichi de

quelques pièces, dont la table de la famille Doyle, autour de laquelle s'est assis Winston Churchill. /ap



Le buste du père de Sherlock Holmes accueille les visiteurs. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

TAMPA ■ Le HCR regrette. «Nous aurions préféré une autre solution», a déclaré hier à Genève le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Ron Redmond. «Nous pensons que les gens du Tampa sont des demandeurs d'asile», a-t-il ajouté. Transbordés lundi soir sur un transporteur de troupes australien, le Manoora, les clandestins voguent vers Port Moresby, capitale de la Papouasie Nouvelle-Guinée. /ats

MAROC ■ Mariage royal. Alors que plusieurs journaux ont récemment pronostiqué l'annonce du mariage du roi du Maroc pour la fin du mois de septembre, Mohammed VI répond: «Quand cela se fera, il y aura un communiqué qui annoncera l'événement. Cette information, c'est d'abord à mon peuple que je la réserve». S'il se confirmait, ce mariage permettrait à Mohammed VI de s'assurer une descendance dynastique. /ap

REQUIN ■ Couple de surfeurs attaqués. Un requin s'est attaqué lundi à un couple de surfeurs au large des plages de la Caroline du Nord, tuant le surfeur et blessant très grièvement sa jeune épouse. L'attaque s'est produite à 215 kilomètres de la plage Virginia Beach (Virginie) où un petit garçon de 10 ans avait été attaqué samedi dernier. L'enfant est décédé dimanche de ses blessures. /ap

BANGKOK ■ Epouvantails sur l'aéroport. Les autorités aéroportuaires vont faire installer des épouvantails près des pistes de l'aéroport international de Bangkok. Elles espèrent ainsi éloigner les oiseaux qui représentent un danger pour les avions. Les épouvantails devraient faire fuir les oiseaux qui sont aspirés au décollage et à l'atterrissage dans les moteurs d'avions et provoquent des dégâts. /ats-afp

VACHE FOLLE ■ Animaux abattus. Deux nouveaux cas de vache folle ont été détectés en Suisse. Les deux animaux ont été abattus d'urgence, a précisé hier l'Office vétérinaire fédéral. La première vache, âgée de sept ans, provenait de Nidwald, la seconde, âgée de cinq ans, venait de Sursee (LU). Elles étaient toutes les deux nées après l'interdiction des farines animales décrétées en décembre 1990. /ap

DICTIONNAIRES ■ Nouveaux mots anglais. Le Larousse et le Robert 2002 voient apparaître scotcher, tilter, capital-risqueur, rolleur ou hacker. Le second consent à beach-volley, coaching, groove, papy-boom, people, trash mais aussi à blablater, casse-couilles, double-cliquer, EPO (produit dopant) et l'interjection waouh. Zidane et Schumacher font leur entrée. /ats-afp

Partner

Mandatés par plusieurs entreprises du canton de Neuchâtel, nous cherchons pour des EMPLOIS FIXES des

Mécaniciens-monteurs

Au bénéfice d'un CFC de mécanicien de précision ou ayant une expérience confirmée dans le montage.

Vos tâches seront l'assemblage mécanique de sous-groupe, le montage mécanique et la mise en route de dispositifs et/ou de machines.

Mécaniciens

Au bénéfice d'un CFC (étampes, micro, précision) ou excellent aide-mécanicien, maîtrisant l'usinage conventionnel et/ou CNC pour assurer les réglages, les changements d'outils, le suivi de production.

Règleurs CNC

Agés de 22 à 45 ans, Suisses ou permis C, au bénéfice d'un CFC ou d'une solide expérience, réglages de machines OKUMA, ALMAC, W.-MACODELL, SCHAUBLIN, ... commandes Siemens, NUM, Fanuc, Fagor, dynamiques et motivés pour travail en équipe (2 x 8 ou 3 x 8).

Intéressé? Alors prenez contact ou envoyer votre dossier complet à Emmanuel Oro. DISCRÉTION ASSURÉE.

132-099786/DUO

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch



Manufacture de bracelets cuir et maroquinerie fondée en 1946

Pour notre site de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons:

une employée pour facturation et expédition

Ce poste s'adresse à une personne vive d'esprit, capable de travailler de façon indépendante et dont les tâches principales seront les suivantes:

- Contrôle qualité et conditionnement des bracelets cuir
- Facturation et émargement des commandes
- Suivi des retours et identification des problèmes
- Téléphones et courriers divers

La maîtrise des outils informatiques (Word-Excel) est nécessaire et des connaissances en anglais seraient un avantage.

Formation assurée par nos soins.
Entrée 1^{er} octobre ou à convenir.

Faire offres écrites uniquement avec curriculum vitae à:

BRASPORT S.A., Crêt-Rossel 10,
2300 La Chaux-de-Fonds.

132-099906



TECHNICOR S.A.

Atelier de placage or galvanique cherche:


Polisseur/Aviveur (euse)

pour boîtes, bracelets et maroquinerie, avec expérience.

Salaire en rapport avec les qualifications, cadre de travail moderne.

S'adresser: Chemin des Barres 11
Tél. 032/954 16 57 - 2345 LES BREULEUX

014-064228



La direction de l'Hôpital met au concours un poste de

Bibliothécaire

(taux d'activité à 50%)
(matin)

Pour la gestion des bibliothèques médicales, de périodiques et ouvrages professionnels, prêts inter-bibliothèques.

Exigences:

- diplôme ou CFC de bibliothécaire;
- entrent et sens de la communication;
- connaissances informatiques affirmées (ILL 99);
- aptitude à travailler de manière indépendante.

Traitement: selon classification ANEM (Association neuchâteloise des établissements médicaux).

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2001 ou à convenir.


Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Monsieur F. Fischer, tél. 032/967 29 50.

Postulations: les lettres de motivation manuscrites, curriculum vitae, copies de diplôme et certificats sont à adresser à l'Hôpital de la Ville, service du personnel, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds jusqu'au 19 septembre 2001.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

132-099903

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS



CCAP ASSURANCES VIE

La CCAP, très fortement implantée dans le canton, a su conserver une taille humaine proche des préoccupations de toute une région.

Pour le service externe de notre agence, nous sommes à la recherche de

conseillers(ères) en prévoyance


Domicilié(e) dans le haut du canton, vous êtes âgé(e) de 25 ans au minimum et animé(e) d'un bon esprit d'initiative. Vous pourrez bénéficier de notre soutien et d'une formation continue. Un portefeuille clients est disponible et un revenu fixe est garanti dès votre entrée en fonction.

Veuillez adresser votre candidature avec les documents habituels à :

CCAP, Caisse Cantonale d'Assurance Populaire
Agence générale pour le haut du canton
Av. L.-Robert 72 - 2300 La Chaux-de-Fonds

132-099683

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE



Bien Air
SWITZERLAND

Nous sommes une entreprise d'instruments dentaires et de microchirurgie, de renommée internationale. Pour notre Bureau des Méthodes, nous recherchons un

AGENT DE METHODES

Profil souhaité :

- CFC mécanicien + diplôme de technicien d'exploitation ET ou équivalent
- Expérience industrielle de 3 à 5 ans (branche mécanique)
- Connaissances informatiques (GPAO, Word, Excel)
- Langue maternelle française, schwyzerdütsch souhaité
- Forte personnalité, bon négociateur et excellents contacts humains

Afin de lui confier :

- L'étude des postes et des temps de travail
- La réalisation et la mise à jour des gammes opératoires
- Le suivi des projets
- L'optimisation des moyens de production

Ce poste vous intéresse ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à :

Bien-Air Dental SA, Service du Personnel
Länggasse 60, Case postale 6008, 2500 Bienne 6
Téléphone 032 344 64 64, fax 032 345 19 72
e-mail: sp@bienair.com

06-349601/4x4



LES CHEMINS DE FER DU JURA ET CROISICAR mettent au concours les postes suivants

Un(e) agent(e) de voyage

spécialiste du voyage en autocar

Tâches principales:

- gérer et organiser les excursions et voyages organisés;
- concevoir et réaliser le programme des excursions;
- conseiller et vendre les voyages à notre clientèle;
- assurer le suivi des excursions et voyages organisés.

Profil souhaité:

- formation d'agent de voyage ou formation jugée équivalente;
- solide expérience professionnelle dans le domaine du voyage en autocar;
- disponibilité et capacité naturelle à diriger une petite équipe;
- très bonnes connaissances des outils informatiques;
- bonnes connaissances de l'allemand. Des connaissances de l'italien et de l'anglais seraient un avantage;
- esprit d'initiative et sens important des responsabilités.

Chauffeur d'autocar

(permis de conduire cat. D)

Pour notre service d'excursions à Tramelan et les remplacements éventuels auprès du service des lignes concessionnaires.
Entrée en service: dès que possible ou selon date à convenir.

Un(e) apprenti(e) polymécanicien(ne)

La durée de l'apprentissage est de 4 ans. La formation pratique est dispensée à nos ateliers de Tramelan et la théorie dans une école professionnelle. La formation se conclut par un certificat fédéral de capacité (CFC).
Début de l'apprentissage: mi-août 2002.

Les offres de service avec documents usuels sont à envoyer jusqu'au 28 septembre 2001, à la Direction des chemins de fer du Jura, rue Général-Voiron 1, 2710 Tavannes, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (tél. 032 4826450).

160-736881/4x4

Entreprise à l'ouest de Neuchâtel cherche pour emploi fixe

un ferblantier-installateur sanitaire

ou installateur sanitaire avec CFC

et indépendant dans son travail.
Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffres K 028-321843, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.


028-321843/DUO



Prévois ton avenir

Métiers de la branche graphique Région Suisse romande
Tél. 021 343 21 15

www.viscom.ch



OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE :

028-321862/DUO

FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES

Adjoint(e) au chef de service

pour le Service financier.

Activités: Assister le chef de service dans la direction du service; traiter des questions en rapport avec les finances publiques et examiner des projets relatifs aux tâches de l'Etat; conseiller les départements et leurs services en matière financière; représenter le service à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration; collaborer au développement de nouvelles méthodes de gestion budgétaire, financière et analytique dans le cadre d'une application intégrée; participer à l'élaboration de la planification financière, du budget et des comptes de l'Etat, ainsi qu'à la gestion de la trésorerie; élaborer et développer la statistique financière.

Profil souhaité: Formation universitaire (économie politique ou économie d'entreprise) ou diplôme d'économiste HES; expérience professionnelle dans le secteur public ou privé; esprit d'analyse et de synthèse sachant maîtriser des problèmes complexes et dégager des solutions constructives; esprit d'initiative; sens du travail en équipe; bonne maîtrise des outils informatiques (environnement Windows, Internet); connaissance du logiciel de gestion financière SAP/R3 ou intérêt marqué pour l'informatique; connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Robert Schindler, chef du service financier, tél.: 032 / 889 54 15 ou robert.schindler@ne.ch

Collaborateur(trice) administratif(ve)

pour le Service financier, office de perception.

Activités: Assurer l'information des contribuables par l'intermédiaire de la correspondance, des appels téléphoniques et des guichets; effectuer la mise à jour des fichiers d'adresses; participer à l'encodage et au contrôle de diverses listes; participer à la gestion des remises d'impôts.

Profil souhaité: Formation commerciale complète, CFC ou titre équivalent; maîtrise des outils bureautiques (environnement Windows); aptitude à travailler de manière indépendante; sens de l'organisation et des relations humaines.

Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Patrick Mercier, chef de l'office de perception, tél.: 032 / 889 64 12

Collaborateur(trice) administratif(ve)

à temps partiel (50%)
pour le Service financier, office de perception.

Activités: Gérer l'encaissement des droits de mutation et de succession; établir des pièces authentiques pour les dossiers transmis aux offices des poursuites; préparer des décisions en matière d'intérêts; rédiger la correspondance relative aux tâches précitées.

Profil souhaité: Formation commerciale complète, CFC ou titre équivalent; maîtrise des outils bureautiques (environnement Windows); aptitude à travailler de manière indépendante; sens de l'organisation et des relations humaines.

Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: immédiate ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Daniel Fernandes, office de perception, tél.: 032 / 889 54 41

Collaborateur(trice) administratif(ve)

pour le Service des ressources humaines, secrétariat et réception.

Activités: Accueil téléphonique et réception des clients du service; diffusion des offres d'emploi (presse et Intranet); gestion administrative des dossiers de candidature; établissement de contrats; correspondance générale; diverses activités de secrétariat.

Profil souhaité: CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent; bonne orthographe; précision et conscience professionnelle; esprit d'initiative; aptitude à assumer des responsabilités et à travailler de façon autonome au sein d'une petite équipe; sens de la communication et entretient; grande discrétion. Maîtrise du logiciel Word.

Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Thierry González, tél. 032 / 889 55 16 ou thierry.gonzalez@ne.ch

Aide-concierge

pour le Service de l'intendance des bâtiments, à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel.

Profil souhaité: Capable de travailler de façon indépendante; facilité d'adaptation dans un milieu étudiant.

Lieu de travail: Le Locle
Entrée en fonction: décembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: Secrétariat de l'Ecole, tél.: 032 / 930 30 30 ou M. J.-F. Schaller, au secrétariat de l'intendance des bâtiments, tél.: 032 / 889 44 62

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

132-095059

TOYOTA

Pour tout et pour tous.
Maintenant avec leasing de 4,9%.



LA YARIS VERSO VOUS ATTEND
POUR UN ESSAI ROUTIER.

Action spéciale Leasing 4,9%
ou prime de reprise
sur toute la gamme Yaris!

- Elue «voiture de l'année 2000» et «voiture la plus sûre de l'année 2001»
- 3 ans ou 100'000 km de garantie complète
- 3 ans ou 45'000 km de service gratuit
- Livrable tout de suite

Centre de vente

TOYOTA

30 ans

Votre concessionnaire
TOYOTA depuis 30 ans

30 ans

Grandjean Automobiles SA

Av. Léopold-Robert 117 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/910 53 12

CONFISERIE - TEA-ROOM

Minerva

Bruno HENAUER
Maître confiseur
66, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 16 68

Le plaisir d'offrir
Le plaisir de recevoir
Offrez des douceurs
du spécialiste du chocolat
fabriquées dans la pure
tradition artisanale.

132-092790



LA NOUVELLE PEUGEOT 307.
BIEN PLUS QU'UN NUMÉRO.



www.peugeot.ch

AVEC
SwissPack

Avec la nouvelle Peugeot 307, l'innovation est en route. Six airbags, un système d'information high-tech, le plus grand pare-brise de sa catégorie et l'ensemble des services Peugeot SwissPack (à partir de Fr. 24 000.-*). Pour plus d'informations, consultez notre site Internet ou adressez-

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

Vos partenaires Peugeot dans la région:

ENTILLES - STAND SA, GARAGE ET CARROSSERIE, CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

ENTILLES - STAND SA, La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 146,
032/924 54 54, Le Locle, Girardet 27, 032/931 29 41

132-095605

Vous attendez un heureux événement.
Vous aimeriez le faire savoir.
Rien de plus facile.

Passez nous voir,
nous vous montrerons nos collections,
sans engagement!

132-093100

ms

imprimerie
monney & schaub

2302 La Chaux-de-Fonds
Rue des Musées 35
Tél. 032 913 67 00
Fax 032 913 53 67
e-mail: mon-sch@ims-imprimerie.ch

501
neimo

Solheimo SA

Casa Postale
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 988 18 24

Parquets • Plastiques • Toiles • Stores

Nous marchons
avec vous

132-093107

Le sommeil de b

Pendant le dodo ■ Arrêt de la resp
est-ce normal? Les

Bébé s'endort mal, bébé dort trop, bébé ne dort pas assez. Il se réveille en pleurant. A-t-il mal? A-t-il peur du noir? Rêve-t-il? Entre un et trois ans, les troubles du sommeil représentent le premier motif de consultation chez le pédiatre, constate Edwige Antier. Praticienne, mère de famille, ancien-

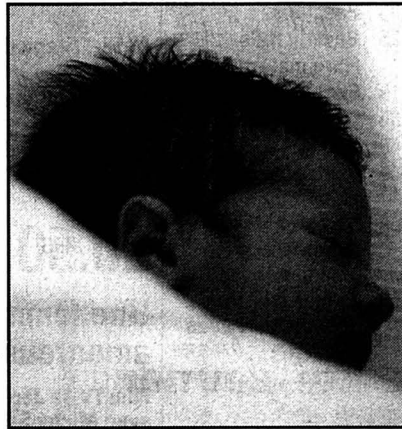
ne interne des Hôpitaux de Paris, celle-ci vient au secours des parents avec «Mon bébé dort bien», un petit guide facile d'accès qui ausculte les nuits des tout-petits, de la naissance à trois ans. Arrêt sur quelques notions et conseils puisé au fil des pages.

Sur le dos. Les études les plus récentes et les plus sérieuses sont formelles: bébé doit être couché sur le dos. Il a été prouvé en effet que la position ventrale augmentait le nombre de cas de mort subite. L'air qu'inspire le bébé couché sur le ventre est insuffisamment brassé, trop chaud et mal ventilé. Cette position diminue aussi l'ampliation thoracique (l'augmentation du volume de la cage thoracique lors de l'inspiration, nldr), et donc les facultés respiratoires.

Sommeil-refuge. Il se peut que bébé trouve refuge dans son sommeil lorsqu'il est en situation de repli par rapport à la personne qui en a la garde.

Cela se produit où il est entouré de parents, où il y a des brèves stimulations chez une assistante occupée qui t le bébé dort dans le refuge dans le premiers mois de même peut être dépressive. E efforts pour attirer l'attention. S'il n'aboutit pas, il peut se mettre lui-même en situation d'hypermotilité, autrement dit de sommeil-refuge.

Rêves et cauchemars. A quoi peut rêver un bébé



A quoi rêve-t-il?

PHOTO A

Le Jardin d'Amélie

Prêt-à-porter pour enfants de 0 à 6 ans et futures mamans, rue de la Serre 32, à La Chaux-de-Fonds

Cet automne, au Jardin d'Amélie

Les tout petits s'habillent Jean Bourget, Petit Bateau, Dis Pourquoi, Coude-mail, Boule & Bill... et chaussent leurs petits pieds avec Babybotte.

Carte de Fidélité

Le Jardin d'Amélie est ouvert, sauf le lundi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (samedi jusqu'à 16h)

Sharan: belles
perspectives pour les enfants.



• Le nouveau Sharan est encore plus confortable et plus sûr que ses prédécesseurs et nos ingénieurs auraient pu en rester là. Mais non, ils en ont profité pour peaufiner aussi le moteur - aujourd'hui plus performant, plus sport, plus sobre. Les optiques relookées du Sharan vont même jusqu'à vous faire les yeux doux. Proposé à partir de fr. 37380.-, le nouveau Sharan brûle de vous démontrer ses capacités.

Le nouveau Sharan



Nous serons heureux de vous la faire
essayer personnellement!!!

PANSPOUT AUTOS SA
La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90
Le Locle, Girardet 37
Garage Touring, Saint-Imier
Garage du Bémont, Saignelégier

Tél. 0 848 840 890
Tél. 0 848 840 898
Tél. 032/941 41 71
Tél. 032/951 26 51

é sous la loupe

n, cauchemars, pleurs nocturnes: ses d'une pédiatre

Entre neuf mois et trois ans? Au délicieux biberon pris avant de s'endormir ou bien au livre dont on lui a montré les images la veille au soir. L'idée qu'il peut avoir des cauchemars est douloureuse pour les parents. Mais les rêves négatifs sont structurants. Ces cauchemars se nourrissent de la vie fantasmagorique de l'enfant. Ce ne sont pas tant les histoires entendues ou les images vues à la télévision qui vont les pro-

voquer, que les conflits intérieurs de l'enfant et à sa famille. Rien ne sert, donc, avant trois ans, d'installer une petite veilleuse dans la chambre de bébé pour qu'il ait moins peur. Bébé n'a pas peur des voleurs ni des loups. Il a peur de son monde intérieur. /DBO

«*Mon bébé dort bien*», Edwige Antier, éd. Balland/Jacob-Duvernet, 1998.

POUR BÉBÉ

MARTINE ET CHOCOLAT
PÉTI GUERLAIN
PÉTI PRINCE
MÉTRIX POTTER PETER RABBIT

EAU DE SENTEUR KALOO
VANILLE ET MURE
PÉTI ET MAMAN BULGARI

POUR LA MAMAN

DANS NOTRE INSTITUT
SOIN RAFFERMISSEMENT VISAGE ET CORPS
SOIN DU BUSTE
SOIN VERGETURES

DANS VOTRE PARFUMERIE - INSTITUT DE BEAUTÉ



VENUE
PARFUMERIE
DUMONT

INSTITUT DE BEAUTÉ-BOUTIQUE

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Avenue Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 73 37 - Fax 032/913 14 26



Vos fleurs et arrangements

Carte
fidélité

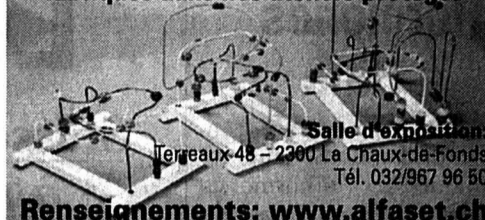
G. Wasser
Fleurop-Service

Serre 79 - Tél. 032/913 02 66
La Chaux-de-Fonds

- Faire-part de naissance
- Faire-part de mariage
- En-têtes de lettre / Enveloppes
- Cartes de visite / Mappes
- Publipostages / Adressages
- Tous ménages / Calendriers
- Blocs-notes / Reliures
- Préparations d'envois
- Mailings

Imprimerie alfaset
Rue du Jura-Industriel 34
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 96 60

Découvrez également les jeux éducatifs
fabriqués dans nos ateliers protégés



Salle d'exposition:
Tél. 032/967 96 50
Renseignements: www.alfaset.ch

La sécurité pendant
la grossesse
et le plaisir
d'allaiter

Toujours bien conseillé dans votre magasin spécialisé

Lingerie et costume de bain pour la future maman
Soutien-gorge d'allaitement

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Passage Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/968 42 50

POUR BÉBÉ

MARTINE ET CHOCOLAT
PÉTI GUERLAIN
PÉTI PRINCE
MÉTRIX POTTER PETER RABBIT

EAU DE SENTEUR KALOO
VANILLE ET MURE
PÉTI ET MAMAN BULGARI

POUR LA MAMAN

DANS NOTRE INSTITUT
SOIN RAFFERMISSEMENT VISAGE ET CORPS
SOIN DU BUSTE
SOIN VERGETURES

DANS VOTRE PARFUMERIE - INSTITUT DE BEAUTÉ



VENUE
PARFUMERIE
DUMONT

INSTITUT DE BEAUTÉ-BOUTIQUE

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Avenue Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 73 37 - Fax 032/913 14 26

MAZDA TRIBUTE

Présentation du véhicule
cette semaine à
Métropole Centre



Il vient d'arriver!

2.0-16V (91 kW/124 ch) 4X4, Fr. 29'940.-
3.0 V6-24V (145 kW/197 ch) 4X4, Fr. 40'940.-

Nouveau Mazda Tribute.
Venez le mettre à l'épreuve!

Garage
de l'avenir sa

Rue du Progrès 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 10 77



CENTRE FORME & SANTÉ

Sauna Hammam Balnéothérapie Chromatothérapie
Solarium Sculpteur Soins du Corps

COURS DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE

8 séances basées sur la sophrologie et le yoga.

Début des prochains cours: **vendredi 7 septembre** et **16 novembre à 18 h 30.**

Sur demande: Cours privés.

(Divers cours et soins pour retrouver avec plaisir votre silhouette d'avant).

Rue Neuve 8 (place du Marché), La Chaux-de-Fonds, tél. 032/968 77 77

Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM

www.confiserie-mirabeau.ch

Rue Neuve 7, 2300 La Chaux de fonds
Tél. /Fax 032 968 79 50

Sur Internet
vente en ligne de spécialités au chocolat
et présentation de tourtes à thèmes
pour anniversaire d'enfant



Lâcher de ballons de la Braderie

Viens voir si ton nom
est dans notre vitrine,
ton ballon est peut-être
déjà de retour!

Tu peux
gagner
de nombreux
cadeaux!



pharmacie

Dr P.-A. et Dr Ph. Nussbaumer pharmaciens



centrale

Avenue Léopold-Robert 57 Tél. 032/910 7000
LA CHAUX-DE-FONDS - Livraisons à domicile

7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 place(s),
sans démonter de siège.
La Zafira.



Extérieur compact. Intérieur géant. Grâce au Flex7,
système de sièges révolutionnaire, la Zafira passe
en deux temps trois mouvements de 7 places à
1 seule (2 pour la Club). A partir de Fr. 27600.-,
appuis-tête actifs compris.

OPEL
En avant les idées.

Le meilleur pour votre famille

Dès **Fr. 359.-** par mois

Contrat de 48 mois

10 000 km par an

Fr. 1000.- de caution

OPEL
Maurice Bonny sa
Garage et carrosserie

24/29, rue du Collège Tél. 032 / 967 90 90
La Chaux-de-Fonds www.bonny.ch

VIANDE

Hormones à Bâle

Les déclarations d'antibiotiques et d'hormones dans la viande importée sont insuffisantes. Plus de la moitié des entreprises dont les échantillons ont été testés par les laboratoires cantonaux des deux Bâles ne respectent pas les prescriptions. Depuis janvier 2000, les viandes importées dans lesquelles on ne peut pas certifier l'absence de ces substances doivent être signalées comme telles. En Suisse, hormones et antibiotiques sont interdits dans la production de viande. Cette obligation de déclaration n'est pas suffisamment appliquée, «malgré une information intensive de la part des offices cantonaux concernés», relèvent les deux laboratoires. Les boucheries, restaurants et magasins sont tenus d'informer clairement leur clientèle sur les «risques» que la viande proposée peut contenir de telles substances. Les deux laboratoires ont contrôlés 100 restaurants proposant de la viande étrangère. Soixante-cinq n'avaient pas respecté les prescriptions. Il en était également ainsi pour 13 commerces d'alimentation sur 23 et pour 13 boucheries sur 31. Ces résultats sont «*totallement insatisfaisants*», affirment les laboratoires. Les entreprises craignent qu'une déclaration correcte nuise à leur chiffre d'affaires. Certaines ont totalement renoncé à l'importation de viande étrangère. D'autres misent sur des certificats attestant d'une production selon les normes suisses. /ats

Les négociations ont abouti

Suisse-Allemagne ■ Les ministres des transports des deux pays sont parvenus à un accord. Les points de friction sont réglés «dans le sens de la Suisse»

De Berne
Stéphane Sieber

Sous toit, enfin, l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne ! Hier à Bonn, dans l'ancienne capitale fédérale allemande, les deux ministres des transports Moritz Leuenberger et Kurt Bodewig sont parvenus, au terme du troisième et ultime round de négociations, à accorder leurs violons à propos des survols du sud de l'Allemagne générés par l'aéroport de Zurich. Dès son prompt retour à Berne, le conseiller fédéral a, au cours d'une conférence de presse, exprimé sa satisfaction. «*Oui, je suis content, répond avec assurance Moritz Leuenberger aux journalistes, car les trois points encore en suspens ont tous été réglés dans le sens de la Suisse.*»

Revendication abandonnée

Premier point, la réduction (du tiers) des survols entre aujourd'hui et l'an 2005 ne se fera pas par étapes progressives. L'Allemagne a fini par abandonner cette revendication introduite après le compromis d'avril trouvé à Berlin entre les deux ministres. La Suisse s'engage seulement, pendant la période transitoire de 41 mois, à ne pas dépasser le niveau actuel. Et elle promet – ça ne mange pas de pain – de faire tout son possible pour se rapprocher le plus vite possible de l'objectif final. Selon Moritz Leuenberger, «*les possibi-*



Plus que 100.000 survols au départ ou à l'arrivée de Zurich.

PHOTO A-KEystone

lités de développement de Unique Airport Zurich sont ainsi préservées».

Objectif 100.000 survols

Deuxième point, l'accord sectoriel entre la Suisse et l'Union européenne relatif au transport aérien ne sera pas touché par l'accord germano-suisse. Autrement dit, les avantages qu'y trouvera la Suisse ne pourront en aucun cas être oblités par l'accord avec l'Allemagne. C'est une garantie en or massif, dont Moritz Leuenberger a pu ironiquement relever qu'elle était ré-

clamée à cor et à cris par ceux-là mêmes qui s'opposent le plus à l'intégration européenne... Troisième point, le droit suisse sera déterminant pour l'indemnisation des riverains allemands incommodés par le bruit des avions utilisant l'aéroport de Zurich. L'Allemagne demandait que compte le droit le plus avantageux pour les personnes concernées. Il est vrai qu'avec le droit suisse en vigueur, aucune revendication ne pourra plus être élevée, puisque les vols de nuit seront interdits (entre 22 et 6 heures) au-dessus du territoire

allemand. Pour le reste, l'accord reste fidèle au compromis trouvé en avril à Berlin : le point central en est que, dans 41 mois, il n'y aura plus au maximum que 100.000 survols de l'Allemagne par an au départ ou à l'arrivée de Zurich. C'est pour obtenir une réduction du nombre de ces survols (155.000 par an aujourd'hui) que l'Allemagne de Gerhard Schröder a dénoncé l'accord de 1984. En cas d'échec des pourparlers, elle menaçait d'introduire unilatéralement et sans délai une limitation à 80.000 survols. L'accord,

qui devait initialement être signé le 1er septembre, le sera finalement le 18 octobre prochain. C'est à ce moment que sera fixée la date de l'entrée en vigueur de la première mesure anticipée, l'interdiction des survols de nuit précisément. La seconde mesure anticipée entrera en vigueur avec l'horaire d'hiver 2002 ; il s'agit de l'interdiction du survol du territoire allemand entre 20 et 9 heures les week-ends et les jours fériés. Pour entrer pleinement en vigueur et être valable sur le plan juridique, l'accord doit cependant être ratifié par les deux parties. Après l'envoi du message du Conseil fédéral aux Chambres, celles-ci devraient débattre de la question au milieu de l'année prochaine.

Alternative risquée

Pour Moritz Leuenberger, les choses sont claires, l'accord obtenu est satisfaisant. Certes, des acteurs importants s'y opposent, comme Unique Airport Zurich. Mais aux yeux du conseiller fédéral, l'aéroport de Zurich commet l'erreur de croire que l'on peut en rester au statu quo, certes favorable à ses intérêts, mais que l'Allemagne est en droit de contester. Si l'accord n'est pas ratifié, prévient-il, Unique Airport Zurich n'aura qu'à défendre ses intérêts, tout seul (peut-être avec l'appui de Swissair, mais sans celui de la Confédération), devant les tribunaux allemands. /STS

Négation du génocide arménien

Justice ■ Première en Suisse. Quatre Turcs interrogés pour violation de la loi antiraciste. L'ambassade n'est pas impliquée

Un procès inédit pour négation du génocide arménien s'est ouvert hier après-midi devant le tribunal de district de Berne-Laupen. Quatre ressortissants Turcs ont été interrogés pour violation de la loi antiraciste. En tout, 17 accusés, tous membres ou anciens membres d'associations turques, seront entendus en deux jours d'interrogatoires. Ils sont accusés d'avoir «nié, minimisé grossièrement ou cherché à justifier» le génocide des Arméniens dans une pétition transmise en 1996 au Parlement. Le président de la Coordination des associations turques de Suisse a été entendu le premier par le juge Lienhard Ochsner. Durant près de deux heures, et dans une salle d'audience remplie presque exclusivement d'Arméniens ou de proches, l'accusé a expliqué n'avoir pas eu conscience de contrevenir à la loi.

Pétition turque

L'organe fédérateur des associations turques avait chapeauté le dépôt de la pétition, en réplique à un texte de l'Association Suisse-Arménie (ASA). Cette dernière, avait demandé au parlement de reconnaître comme génocide les déportations et massacres des Armé-

niens sous l'Empire ottoman entre 1915 et 1917. La pétition turque déclarait «*totallement dénudée de fondement*» l'analogie faite par les Arméniens entre l'Holocauste et le déplacement des populations arméniennes. Le président de la Coordination a déclaré au juge avoir entendu parler du «génocide» pour la première fois en prenant connaissance du texte de l'ASA.

Pas d'excuses

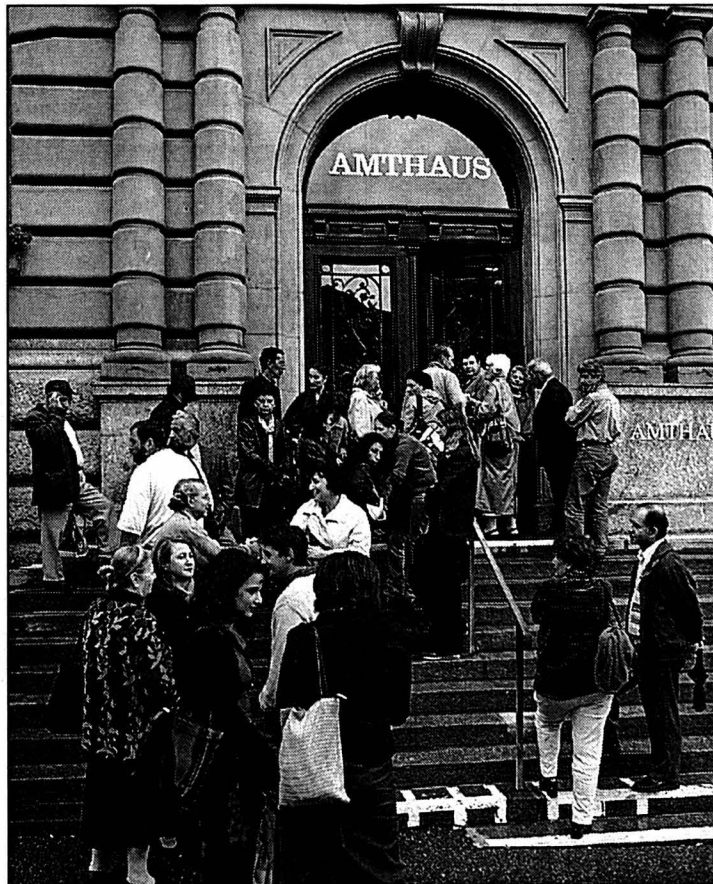
Il a en outre précisé que l'ambassade de Turquie à Berne n'était pas impliquée dans la procédure ayant conduit au dépôt de la pétition. Lorsque l'avocat des plaignants s'est enquis d'éventuelles «excuses» envers les Arméniens, le président de la Coordination a rétorqué qu'il n'avait pas à s'excuser. Les quatre accusés interrogés ont tous rappelé à la Cour que le texte de la pétition qu'ils avaient soutenue reprenait l'opinion de la communauté turque - que ce soit en Turquie comme ailleurs - et que c'est ainsi que l'histoire de la Turquie leur avait été enseignée.

Une première

Le procès, dont le verdict devrait être prononcé le 14 septembre, est une première. Jamais la justice suisse n'avait

eu à se prononcer sur la négation d'un génocide autre que l'Holocauste. Le juge devra prendre position sur les faits historiques et définir l'exode forcé et les massacres dont ont été victimes entre 500.000 et 1,5 million d'Arméniens. Le juge de-

vra également établir s'il y a eu ou non des «motivations discriminatoires» dans la démarche turque, celle-ci reprenant la position actuelle d'Ankara, qui reconnaît la mort d'un «nombre élevé» d'Arméniens, mais refuse l'appellation de génocide. /ats



De nombreux Arméniens ont suivi à Berne le procès.

PHOTO KEYSTONE

ASILE

Taxe unique de 100 francs

La gestion des comptes sûreté des requérants d'asile occasionne beaucoup de travail au sein de l'administration fédérale. La Confédération propose de remplacer le prélèvement actuel de dix pourcent sur les salaires des demandeurs d'asile par une taxe unique de 100 francs par mois. A la fin juin, on dénombrait 35.584 comptes, selon Alex Sutter de l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Les comptes sûreté ont été introduits en 1992 pour couvrir les frais d'assistance et de renvoi des requérants d'asile. 51,7 millions de francs ont été versés en l'an 2000. Sur cette somme, 29,2 millions ont été retournés aux requérants qui ont quitté la Suisse ou qui ont changé de statut. La Confédération propose dans la révision partielle de la loi sur l'asile en cours jusqu'au 20 septembre de remplacer ces comptes par une taxe unique de 100 francs. Cela diminuera quelque peu les rentrées mais facilitera nettement le travail de gestion pour l'ODR, précise M. Sutter. Avec le nouveau système, chaque requérant devra s'acquitter d'une taxe de 100 francs s'il touche un salaire brut d'au moins 1300 francs. Contrairement aux comptes sûreté, le payeur ne pourra plus récupérer sa mise s'il quitte le pays. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés salue le projet de suppression des comptes sûreté. /ats

ENBREF

GOUVERNEMENT ■ Nouveau conseiller personnel. Le conseiller fédéral Samuel Schmid s'est adjoint le divisionnaire Markus Rusch comme conseiller personnel. Parmi ses tâches, l'ancien attaché à la défense aux Etats-Unis assurera la cohérence de certains projets. Il soutiendra le chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports dans les projets de réforme «Armée XXI», «DDPS XXI» et «Protection de la population XXI». /ats

DRS ■ Pas de concentration partielle. La Radio suisse allemande a renoncé à concentrer partiellement ses studios sur un seul site. Réuni hier à Berne, le comité du conseil régional de la DRS a maintenu en Suisse allemande les trois emplacements de Berne, Bâle et Zurich. Une concentration totale des studios dans une seule ville avait été écartée en avril dernier par le même organe. /ats

NUCLÉAIRE ■ Redémarrage de Mühleberg. La révision annuelle de la centrale nucléaire de Mühleberg (BE) s'est achevée hier après 22 jours. Au total, 40 des 240 éléments de combustibles ont été remplacés pour assurer la production durant le prochain cycle d'exploitation, ont indiqué les Forces motrices bernoises (FMB). La centrale de Mühleberg fournit de l'électricité à près de 400.000 clients des FMB dans le Nord-Ouest de la Suisse. /ats

Eviter tout chamboulement

Energie ■ L'Union syndicale suisse soutient le référendum contre une loi sur l'ouverture du marché de l'électricité qui privatise l'approvisionnement

De Berne
François Nussbaum

La loi sur l'ouverture du marché de l'électricité (LME), qui sera soumise au peuple en mars, est une loi sur la concurrence qui, en se détournant du service public, ne peut qu'entraîner une privatisation de l'approvisionnement, estime André Daguët, vice-président de la FTMH. «Et cela, ajoute-t-il, ce n'est pas d'intérêt public.» La LME, acceptée par les Chambres en décembre dernier et combattue par référendum, prévoit une libéralisation rapide et complète du marché dans un délai de six ans, rappelle André Daguët. L'ajustement inévitable aux normes européennes, selon lui, n'est pas un argument: l'UE ne prévoit qu'une ouverture partielle (35%) d'ici à 2004.

L'Allemagne, la Suède et la Grande-Bretagne font du zèle, contrairement à d'autres (France, Grèce, Portugal, Belgique, Irlande): il y a donc de grandes incertitudes et des doutes liés à ce processus, assure le dirigeant syndical. Il juge d'ailleurs symptomatique que le Conseil européen de Nice ait soudain élevé au même rang le service public et la concurrence.

On attend l'ordonnance

La Suisse n'a donc aucune raison de suivre (ou même de devancer) l'UE dans un domaine aussi controversé, note Paul Rechsteiner, président de l'USS. Ce n'est pas un hasard, poursuit-il, si le Conseil fédéral n'est pas encore parvenu à publier l'ordonnance d'application de la LME: «La meilleure ordonnance ne corrigera pas les défauts majeurs de la loi.» La loi entend garantir aux consommateurs le libre choix



Serge Gaillard (à gauche), économiste à l'USS, Paul Rechsteiner, président du syndicat, et Doris Schuepp, secrétaire générale, hier à Berne.

de leurs fournisseurs d'électricité, la mise en concurrence des producteurs devant entraîner des baisses de prix. Pour Serge Gaillard, économiste à l'USS, la loi présuppose que cette concurrence assure la sécurité de l'approvisionnement: elle se limite, dès lors, à réglementer le transport de courant.

C'est oublier, explique-t-il, que les producteurs se concentreront en puissants oligopoles. Ceux-ci, après des baisses de prix liées aux excédents, pourront limiter leur production et faire remonter les prix. L'autorité de régulation ne peut l'empêcher. Et les consommateurs sont captifs du système: ayant besoin d'électricité, ils ne peuvent faire baisser la demande. La libéralisation est non seulement inévitable mais déjà engagée? Oui, répond Serge Gaillard, dans la mesure où le

flou actuel permet à la commission de la concurrence (ComCo), dans les affaires qui lui sont soumises, de faire comme si la loi était déjà acceptée: l'électricité est traitée

comme n'importe quel autre bien de consommation.

La ComCo n'est pas la loi

Mais la loi n'est pas en vigueur. Si la loi est rejetée en mars, la

ComCo devra accepter le verdict et appliquer la nouvelle version qui sera élaborée. Et, estime aussi Serge Gaillard, devant les risques liés à la libéralisation, nous avons plutôt besoin d'une loi sur l'approvisionnement en électricité. Un approvisionnement sûr, avantageux et durable.

Serge Gaillard préconise donc une société nationale d'exploitation du réseau aux mains de la Confédération. Cantons et communes auraient le droit d'accorder des rentes de monopoles à des entreprises de distribution (dotées d'un mandat clair), de conclure des accords de fourniture à long terme avec des producteurs, d'avoir des participations dans des installations de production.

«Le statu quo n'était pas si mauvais, résume Serge Gaillard. Une distribution qui fonctionne, des prix bas et stables pour les consommateurs. Les arguments valables jusqu'ici en faveur de la création de monopoles de distribution gardent toute leur valeur.» Et rien n'empêcherait d'imposer aux entreprises de distribution des quotas d'énergies renouvelables./FNU

Affaire classée à Renens

La commission de la concurrence (ComCo) classe son enquête contre le Service intercommunal de l'électricité (SIE) de Renens (VD). Ce dernier refusait un transit d'électricité de tiers pour approvisionner trois magasins Migros situés sur son réseau. Suite aux dénonciations du géant orange et de Watt Suisse, la ComCo avait ouvert, il y a un an, une enquête contre le SIE pour refus de laisser transiter de l'électricité de Watt, a expliqué hier le gendarme de la concurrence en Suisse.

Demande de transit

En juin, Migros et Watt ont toutefois renoncé à leur demande de transit sur deux des sites, Migros-Vaud ayant passé un nouveau contrat d'approvisionnement avec des partenaires du SIE. La ComCo a alors classé le dossier, la procédure étant devenue sans objet sur ce point. Migros a aussi renoncé

à la poursuite de la procédure relative au troisième site. Même si aucun accord sur ce point n'a été trouvé avec le SIE, la ComCo a décidé de boucler le dossier sur ce point également.

Par l'intervention de la ComCo, un accord a en effet été trouvé entre les parties pour la majorité des sites en cause. De la sorte, la plupart des restrictions à la concurrence ayant justifié l'ouverture de l'enquête ont disparu./ats

ENBREF

CANYONING ■ Grave accident aux Grisons. Une femme de 33 ans qui participait hier à une compétition internationale de canyoning dans la gorge de Viamala, aux Grisons, a été victime d'un grave accident. Elle a été transportée dans un état critique à Coire. La police cantonale n'était pas en mesure, hier, de donner des précisions sur ses blessures. La course a été interrompue après l'accident. Elle avait lieu dans le cadre du «Discovery Channel World Championship Adventure Race»./ats

AFFAIRE DE BLANCHIMENT ■ Arrestations en Albanie. Suite à l'arrestation, en mai dernier à Lausanne, de cinq Kosovars qui blanchissaient de l'argent issu de la drogue, des investigations ultérieures ont permis d'appréhender deux autres personnes dans la capitale albanaise Tirana. L'enquête a également permis de saisir plus de 97.000 francs. C'est ce qu'a annoncé hier le juge d'instruction de l'arrondissement de Lausanne./ap

Affiches anti-IVG: l'affaire rebondit

Valais ■ Inculpés et plaignantes ont fait appel

Les deux parties en conflit dans l'affaire des affiches antiavortement en Valais ont fait appel hier devant le Tribunal cantonal. Le verdict tombera le 17 septembre.

Le 5 octobre 2000, le Tribunal de Sion rendait son verdict de première instance. L'initiateur des affiches; Dominique Giroud, était reconnu coupable d'injures et de dommage à la propriété. Onze autres personnes étaient reconnues coupables de complicité d'injures et/ou de dommage à la propriété. Des amendes diverses sanctionnaient les coupables.

Diffamation et frais de justice

Hier, les trois plaignantes Brigitte Hauser, Catherine Donnet et Anne-Christine Bagnoud ont surtout demandé que la diffamation soit rete-

nue contre Dominique Giroud. Elles ont en outre demandé à ne pas devoir supporter les frais de justice. Me Jacques Allet, l'avocat de fait des inculpés, a pour sa part relevé le caractère pacificateur et équilibré du jugement de première instance contre lequel il n'aurait pas fait recours. Mais devant la démarche des trois plaignantes, l'avocat a déposé un appel joint sur la recevabilité duquel la cour devra encore statuer. L'affaire des affiches antiavortement remonte à novembre 1997. Sillonnant le Valais de nuit, les colleurs avaient placardé 2000 affiches avec la photo d'un fœtus ensanglanté et de trois politiciennes. Favorables à la solution des délais, les trois femmes étaient directement attaquées. La campagne avait soulevé l'indignation générale en Valais./ats

Service long: peu d'enthousiasme

Sondage ■ Un cinquième des Suisses y serait favorable

Les Suisses ne sont pas convaincus par le service militaire long. Selon un sondage publié hier dans «Coopération», un cinquième seulement préfère cette alternative.

Près de 43% des sondés ne veulent pas entendre parler des 24 semaines prévues par l'Armée XXI. Seuls 15% soutiennent le service long; 3% sont même pour un service plus long, alors qu'à l'opposé, 7% veulent abolir l'appel sous les drapeaux. Les radicaux, les socialistes et divers cantons avaient critiqué le service long lors de la mise en consultation d'Armée XXI. Le sondage a été réalisé par l'Institut Link de Lucerne auprès de 698 personnes.

Incidents de tir

Par ailleurs, l'armée suisse a connu trois incidents de tir

ces derniers jours. Deux sont dus à des confusions dans la munition utilisée. Hier matin, à Andermatt (UR), un coup de feu est parti du fusil d'assaut d'un des soldats qui s'entraînait dans un local avec des munitions de manipulation (à blanc). La balle a fini dans la paroi sans atteindre aucun des seize hommes présents.

La semaine dernière déjà, deux accidents de tir s'étaient produits dans des écoles de recrues. A Alpnach (OW), un caporal avait tiré une balle d'un fusil d'une recrue, alors que seule de la munition de marquage devait être utilisée. Deux jours plus tard, dans le canton de Bâle-Campagne, un coup était parti du fusil d'une recrue, qu'un de ses collègues manipulait durant une pause de tir./ats

AFFAIRE ALIESCH

L'état se resserre

Le gouvernement grison prend les devants dans l'affaire Aliesch. Avant même que la levée de l'immunité du conseiller d'Etat ait été décidée, il a annoncé hier la désignation, mardi prochain, d'un procureur et d'un juge d'instruction extraordinaires pour mener l'enquête sur les accusations de corruption passive. Le Conseil d'Etat a intérêt à avancer rapidement dans cette affaire, a déclaré hier sa présidente Eveline Widmer. La tenue d'une session spéciale du Grand Conseil vendredi n'a pas de sens si les autres démarches ne sont pas vite initiées, a-t-elle précisé.

Surprises possibles

Le Parlement ne devrait de fait pas hésiter à lever l'immunité de Peter Aliesch. Le conseiller d'Etat tient lui-même à faire toute la lumière sur cette affaire, ainsi qu'il l'a répété hier. Il est fort probable qu'il tentera une nouvelle fois de s'expliquer lors de la session spéciale.

Si la levée de l'immunité ne fait pratiquement plus de doute, la session pourrait tout de même réserver des surprises. Une motion des groupes parlementaires demandant de suspendre le conseiller d'Etat de ses fonctions n'est pas exclue. La constitution d'une commission parlementaire d'enquête pourrait également être abordée. Toutes les motions déposées seront examinées par le gouvernement mardi prochain, a indiqué Eveline Widmer.

Rapport compromettant

Dans un rapport de la commission de justice du Parlement grison publié récemment, les accusations à l'encontre du politicien se font plus concrètes. Se basant sur la plainte du Ministère public zurichois, ses auteurs constatent que Peter Aliesch «s'est intéressé personnellement au dossier de M. Padakis», lequel lui a offert des vacances à Saint-Moritz (GR) et en Grèce.



Le Parlement grison ne devrait pas hésiter à lever l'immunité de Peter Aliesch.

PHOTO KEYSTONE

La commission de justice s'étonne que l'homme d'affaires grec ait bénéficié pendant des années aux Grisons du permis d'établissement B, alors que, «de façon évidente», il habitait et travaillait à Zurich. Peter Aliesch ne cesse de clamer son innocence. Mais à part des lettres de lecteurs dans la presse régionale, il reste isolé sur la scène politique./ats

VOLVO
for life

L'ADIEU AU TROUPEAU. ACTUELLEMENT: UNE OFFRE DE REPRISE QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER JUSQU'À CHF 3000.-*

Pour fuir la banalité au grand galop, optez pour une monture de grande classe: la Volvo V70. Vous permettant d'afficher votre indépendance en matière de choix automobile, elle se distingue par des moteurs cinq cylindres atmosphériques ou turbo développant jusqu'à 250 chevaux, un équipement grand confort haut de gamme et une technologie de sécurité ultramoderne digne de la réputation de Volvo. Or, actuellement, faire le grand bond et entrer de plain-pied dans la catégorie supérieure est particulièrement avantageux. Grâce à notre offre de reprise exceptionnelle, vous pouvez en effet économiser jusqu'à CHF 3000.-*. Mais seulement jusqu'au 31.10.2001.

*En fonction de la valeur de reprise de votre véhicule.



LA VOLVO V70
www.volvocars.ch

PASSEZ NOUS VOIR:

Garage Hauterive

Blanc & Paiche Garages SA · Rouges-Terres 57 · 032 756 91 00
Hauterive-Neuchâtel

Garage des Forges

Blanc & Paiche Garages SA · Rue du Locle 27 · 032 927 31 27
La Chaux-de-Fonds

Garage Touring

Serge Antifora · Rue des Moulins 5 · 032 863 38 38/39
Travers

SPECTACLES-LOISIRS



SAIGNELÉGIER - HALLE DU MARCHÉ-CONCOURS

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre 2001

26^e Foire jurassienne de brocante et d'antiquités

Entrée libre

Vendredi 14 h - 20 h; samedi 9 h - 20 h; **dimanche:** 9 h - 17 h



John, Renée, Gérard, Tim, Nicole, Robert, Johnny,
Michael, Penelope, Matt, Julia, Hugh, Josiane, Edward,
Marlon, Catherine...

Ils seront tous là...

Et vous?

Préventes déjà ouvertes dans vos cinémas

BCN

L'EXPRESS

L'Impartial

winterthur

JACQUES CHIRAC

Victoire judiciaire

Mis en cause dans l'affaire des HLM parisiens, le président français Jacques Chirac a obtenu hier une victoire judiciaire. La procédure le mettant en cause a été annulée et le juge d'instruction Eric Halphen a été dessaisi du dossier. La procédure a été annulée pour vice de forme, a-t-on appris de source judiciaire. La chambre d'instruction de la Cour d'appel de Paris a annulé en particulier la convocation comme témoin envoyée au président de la République par le juge ce printemps. Jacques Chirac avait refusé d'y déférer, en dénonçant une «forfaiture».

La cassette Méry écartée

La saisie, en septembre 2000, de la «confession» vidéo de Jean-Claude Méry, financier occulte du RPR mort en 1999, qui mettait en cause le président, est également annulée. Enfin, l'interrogatoire, réalisé en avril, de l'ex-numéro deux des HLM de Paris, François Ciolina, qui accusait également Jacques Chirac, a été retiré du dossier. La chambre d'instruction a suivi les réquisitions du Parquet général et les avocats des protagonistes du dossier, dont Mes Francis Szpiner, Thierry Herzog et Philippe Dehapiot. Ceux-ci sont réputés proches de l'Elysée.

Dans leur arrêt, les magistrats estiment que le juge Halphen a enquêté irrégulièrement entre la fin de 2000 et le début de 2001. Ils ont suivi le Parquet général, pour qui la saisie en septembre 2000 par le juge de la vidéo de Jean-Claude Méry était entachée de nullité. Son enquête avait en effet été suspendue le 22 novembre 1999 en raison d'un dépôt de demandes en nullité.

Juge dessaisi

De plus, alors que ni les avocats ni le parquet ne l'avaient demandé, le juge Halphen, qui était en charge de l'affaire depuis 1994, est sanctionné. Il se voit retirer le dossier qui passera aux mains de son collègue parisien Armand Ribérolles, en charge d'une autre enquête concernant les voyages payés en liquide par le chef de l'Etat.

Quarante-neuf personnes, dont Jean Tiberi, restent mises en examen, malgré la décision de la chambre d'instruction. Elles sont toujours susceptibles d'être renvoyées devant le tribunal correctionnel pour y être jugées./reuter-afp

Chevènement dans la course

Présidentielle ■ Le député-maire de Belfort a officiellement fait acte de candidature. Pour «remettre la France d'aplomb»

Jean-Pierre Chevènement a mis fin hier au suspense en se lançant officiellement dans la course à l'Elysée, pour «remettre la France d'aplomb». Si la droite se soucie peu de cette candidature républicaine, la majorité plurielle au contraire craint déjà les attaques de l'ancien ministre de l'Intérieur. C'est peu après 13 heures, dans la Salle des maires baignée de lumière de l'hôtel de ville de Belfort dont il est député-maire, que le fondateur du MDC (Mouvement des citoyens) a annoncé sa candidature à la présidentielle de 2002.

L'homme de la Nation

«Vous chercherez à discerner qui peut être, en ces temps d'incertitudes, l'homme de la Nation. C'est le président de la République que je veux être, et voilà pourquoi je me déclare candidat», a-t-il annoncé devant un parterre de journalistes. Un pas franchi après «mère réflexion, avec le seul souci de servir le pays», a expliqué M. Chevènement, 62 ans, lors d'une brève allocution aux accents gaulliens, tandis qu'en contre-jour un drapeau français flottait au vent, derrière la vitre. Très solennel



C'est à l'hôtel de ville de Belfort que Jean-Pierre Chevènement a annoncé sa décision. PHOTO KEYSTONE

derrière son pupitre, celui qui postule au titre de «troisième homme» derrière Jacques Chirac et Lionel Jospin a renvoyé dos à dos «les deux partis qui se partagent le pouvoir». «Ceux qui nous dirigent, en tous domaines, se sont défaussés de leurs responsabilités», a-t-il dénoncé. Hérault d'un pôle républicain qui se cherche, Jean-

Pierre Chevènement a montré du doigt une France qui «ne sait plus où elle va». «La République peine à transmettre ses valeurs. La loi de la jungle progresse dans notre société». Et de dénoncer le passage à l'euro sans référendum préalable, une mondialisation «sans règles», la «dictature des marchés financiers», ou des «inégalités toujours plus insupportables».

Le souverainiste de gauche a tracé rapidement les contours de son projet pour «remettre la France d'aplomb»: politique de la famille, lutte contre l'insécurité, revalorisation du travail, Europe «qui complète les nations sans les remplacer».

Dopé par 622 signatures de soutien – alors que 500 suffisent – et de bons sondages, Jean-Pierre Chevènement devrait prononcer son premier discours de campagne à l'occasion de la réunion dimanche de ses comités de soutien. Près de 3000 participants sont attendus sous les deux chapiteaux dressés devant le château de Vincennes, où le candidat interviendra après une courte introduction de son ami écrivain Max Gallo.

Cette candidature n'a pas soulevé d'émotion particulière dans une opposition qui a tout à gagner de la candidature «respectable» du trouble-fête. Philippe Séguin s'est dit certain qu'une «partie au moins de son électoral (nous) rejoindra au second tour». La majorité plurielle, elle, craint de très mauvais reports de voix au second tour, une partie des électeurs du maire de Belfort pouvant effectivement s'enfuir à droite./ap

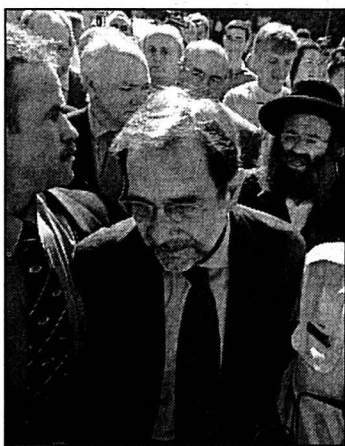
Efforts diplomatiques ternis par la violence

Jérusalem ■ Attentat-suicide. Javier Solana pris à partie

La violence a relégué une nouvelle fois la diplomatie au second plan hier au Proche-Orient. Un attentat-suicide a fait au moins 13 blessés dans le centre de Jérusalem. Le kamikaze palestinien a perdu la vie. L'homme était déguisé en juif religieux. Il a fait exploser son engin près du lycée français. Selon les autorités de l'Etat hébreu, le kamikaze appartenait au mouvement islamiste palestinien Hamas.

Réagissant à ce nouvel attentat, le président palestinien Yasser Arafat s'est déclaré «très attristé». Il a ensuite rencontré à Gaza le haut représentant de l'UE pour la politique étrangère Javier Solana. En tournée au Proche-Orient, ce dernier tente de relancer le dialogue entre Palestiniens et Israéliens. Javier Solana s'est rendu sur les lieux de l'atten-

tat perpétré à Jérusalem. Condamnant «cet acte brutal», il a été conspué par des dizaines d'Israéliens. «Antisémitisme! Retourne à Durban!» ont hurlé les manifestants, qui ont également lancé «Mort aux Arabes! Les Arabes veulent notre peau!./afp-reuter



Javier Solana visiblement affecté. PHOTO KEYSTONE

La chasse est ouverte dans les Balkans

Bosnie ■ La Sfor saurait où se trouvent Karadzic et Mladic

La force de stabilisation de l'Otan (Sfor) en Bosnie sait où se trouvent Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Ces deux accusés de crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) ne sont pas en Bosnie, a affirmé hier le général américain Michael Dodson. «Je pense que je sais où ils vivent, mais je n'ai pas l'intention de le dire ici», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Sarajevo.

La première fois

C'est la première fois que la Sfor reconnaît savoir où se trouvent l'ancien leader politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et l'ancien chef de son armée lors de la guerre de Bosnie, Ratko Mladic. Ils sont les deux accusés les plus recherchés par le TPI pour l'ex-Yougoslavie.

De son côté, le procureur Carla Del Ponte a déclaré que le général Ratko Mladic se trouvait en Serbie. Elle l'a fait savoir à l'issue d'une visite à Belgrade. Elle avait par le passé critiqué à plusieurs reprises la Sfor pour son incapacité à localiser les criminels de guerre présumés en fuite.

A Belgrade, Carla Del Ponte a évoqué avec des responsables serbes et yougoslaves de nouveaux transfèrements d'inculpés à La Haye. Selon le procureur, Belgrade aidera à l'arrestation de Ratko Mladic. Carla Del Ponte a rencontré le ministre yougoslave de la Justice Savo Markovic, le premier ministre serbe Zoran Djindjic et le ministre serbe de la Justice Vladan Batic. Carla Del Ponte était attendue hier soir à Sarajevo. /afp-reuter

ENBREF

MARSEILLE ■ Renée Auphan à la tête de l'Opéra. La Franco-Suisse Renée Auphan, jusqu'à récemment directrice du Grand Théâtre de Genève, a été nommée hier à la tête de l'Opéra de Marseille, a annoncé la mairie. Mme Auphan, qui prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2002, a quitté au début de l'été la direction du Grand Théâtre de Genève. Elle avait auparavant dirigé l'Opéra de Lausanne./ats-afp

DAKAR-TRIPOLI ■ Brouille. Crise diplomatique entre Dakar et Tripoli: le gouvernement sénégalais a rappelé son ambassadeur à Tripoli moins d'une semaine après la découverte d'un réseau présumé de prostitution à destination de la Libye. Les organisatrices sénégalaises de ce «charter de filles», les sœurs Nancy et Leila Campbell Badiane, ont été placées en garde à vue et inculpées de proxénétisme./ap

KABOUL ■ Début de procès. Le procès de huit travailleurs humanitaires étrangers accusés de propagation du christianisme a commencé hier à Kaboul. Mais, concernant les modalités de la procédure, deux qualificatifs prévalent: discrétion et confusion. La Cour suprême a reçu le dossier hier des mains de la police religieuse. Cette dernière affirme avoir découvert chez les accusés des milliers de textes chrétiens./reuter

MACÉDOINE ■ Vote crucial. L'heure de vérité va sonner pour le plan de paix en Macédoine. Les députés s'approprièrent hier soir à voter sur la poursuite du processus qui prévoit l'octroi de droits plus importants à la minorité albanophone et la poursuite de la collecte des armes détenues par les rebelles. Si l'accord a été très critiqué, le vote d'une motion de censure paraissait peu probable./ap

CORÉE DU SUD ■ Crise politique. Les membres du cabinet sud-coréen ont présenté leur démission hier. La veille, une motion de censure parlementaire a été votée à l'encontre du ministre de l'unification Lim Dong-won chargé du rapprochement avec la Corée du Nord. Cette crise risque de compromettre encore davantage la «Sunshine Policy», une ouverture au Nord déjà mal en point./afp-reuter

Jean-Pierre Chevènement prend les devants. Alors que Jacques Chirac et Lionel Jospin ne devraient se déclarer que dans quatre ou cinq mois, afin de ne pas s'exposer prématurément, la démarche du député-maire de Belfort obéit à une tout autre logique. Il lui faut donner consistance et crédit à sa candidature, labourer le terrain et imposer ses thèmes souverainistes dans le débat public, en dépassant le clivage gauche-droite. Avec pour ambition de devenir le «troisième homme» de la compétition présidentielle.

COMMENTAIRE

Un précieux franc-tireur

L'ennui est que ce rôle de trouble-fête est très convoité. De Robert Hue (communiste) à Alain Madelin (libéral) en passant par François Bayrou (UDF), nombreuses sont les vocations.

Jean-Pierre Chevènement va donc s'appliquer à faire entendre sa différence. Les Français appréciant généralement son indépendance d'esprit et la rigueur de sa réflexion, même s'ils n'adhèrent pas toujours à ses conclusions. Un récent sondage le créditaient de 66% d'opinions favorables – un score plutôt flatteur – mais seuls 6% des sondés se déclaraient «sûrs» de voter pour lui au premier tour. C'est dire l'ampleur de la tâche qui attend ce franc-tireur s'il veut peser sur le cours de la campagne.

Dans ces conditions, Jean-Pierre Chevènement ne saurait négliger sa communication. Fût-ce au prix de quelques accommodements. Ainsi, l'annonce de sa candidature, prévue à l'origine pour le 9 septembre, a finalement été déterminée par l'offre de TF1, qui souhaitait l'inviter hier soir. C'est la règle du jeu. Reste à ne pas trop sacrifier le fond à la forme. Ses adversaires n'attendent que ça pour le détruire. Or le propos de Jean-Pierre Chevènement, dans la mesure où il s'affranchit du discours convenu, vaut mieux que le persiflage de l'establishment politique.

Guy C. Menuisier

DURBAN

Tentative de sauvetage

Les discussions entre Européens, Africains et Arabes se poursuivaient hier soir à la conférence de Durban sur le racisme. Elles ont été entamées lundi soir pour tenter de sauver la réunion après le départ des délégués américains et israéliens. L'Afrique du Sud a présenté un projet de texte que l'Union européenne a qualifié de «base de négociation acceptable». Lundi soir, les Européens s'étaient donné «vingt-quatre heures» pour apprécier la situation avant de quitter ou non la conférence. Ils refusent tout texte qui assimilerait le sionisme au racisme et qui condamnerait explicitement la politique israélienne./afp-reuter

Mes forces sont épuisées... Alors, je quitte ma famille, mes amis, ma maison, ma forêt, pour aller rejoindre les oiseaux.

Après de terribles souffrances psychologiques, notre bien-aimé époux et papa chéri

Monsieur Rémy MATTHEY

a décidé de nous quitter pour un monde plus paisible le 3 septembre 2001, à l'âge de 52 ans.

Sont dans la peine:

Son épouse:

Christiane Matthey-Perrenoud, à Lucens;

Ses enfants:

Fabien Matthey et son amie Charlotte Lifart, à Lucens,

Sylvie Matthey et son ami Thomas Murray-Robertson, à Lucens;

Sa maman:

Ernestine Jeanneret, au Locle;

Ses sœurs:

Marinette et Maurice Jeandupeux-Matthey, à La Chaux-de-Fonds,

Francine Jeanneret, en Belgique,

Lisette Jeanneret, à Ovronnaz/VS;

Ses beaux-parents:

Jules et Micheline Perrenoud-Vuilleumier, à Lausanne;

Son beau-frère:

Pierre-André et Francine Perrenoud-Follonier, à Ropraz,

ainsi que tous ses amis et sa famille.

La cérémonie funèbre aura lieu le vendredi 7 septembre 2001.

Culte en l'église de Curtilles à 15 heures.

Honneurs à 15 h 30.

L'incinération suivra à Lausanne sans cérémonie.

Domicile de la famille: Ch. de la Forêt 2, 1522 Lucens

En lieu et place de fleurs, et selon les vœux de ses enfants et de son épouse, un don peut être adressé à la Fondation Théodora, à Aubonne, ccp 10-61645-5.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Pour toujours! A mon «Miou-Miou» chéri.
Crilou*

Au revoir papa chéri

*Ce n'est pas le temps qui passe,
mais nous qui passons dans le temps.*

Madame Nadine L'Eplattenier-Gabus, à Corcelles;
Monsieur et Madame Pierre-Michel et Gisèle L'Eplattenier-Panchaud, à Auvignier;
Monsieur et Madame Jean-Maurice et Nelly L'Eplattenier-Jornod, à Corcelles;
Madame et Monsieur Prisca et Hervé de Pury-L'Eplattenier,
leurs enfants Guillaume et Solène à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Lionel L'Eplattenier, son amie Sophie, aux Diablerets;
Monsieur Julien-David L'Eplattenier, à Corcelles,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mademoiselle Suzanne L'EPLATTENIER

qui s'en est allée paisiblement dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 août 2001.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Le dépôt de l'urne aura lieu le vendredi 7 septembre à 15 heures, au Cimetière du Locle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'ADMINISTRATION, LE COMITÉ COOPÉRATIF, LE PERSONNEL ET LA DIRECTION DE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG

ont le pénible devoir de vous informer du décès de leur fidèle et dévoué collaborateur

Monsieur Pierre BLANC

Membre de la direction

entré en 1973 au sein de la coopérative, son départ subit, après quelques jours de maladie, nous laisse dans une profonde tristesse.

C'est non seulement un collaborateur qui nous a quittés, mais aussi un ami de qui nous garderons un souvenir ému.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances et sommes en pensée avec elle durant ces jours de cruelle et douloureuse séparation.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

28-322155

LA BOCCIA CLUB
MONTAGNARD

a la tristesse de faire part du décès de

FROSIO Roméo

132-100071

Réception des avis mortuaires:
du lundi au vendredi

jusqu'à 17 heures à Publicitas

La Chaux-de-Fonds, fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 21 heures à L'Impartial

fax 032 / 911 23 60

L'ÉTATCIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS ■

Naissances - 23.08. Picci, Mattéo, fils de Picci, Mauro Antonio et de Rosete Picci née Rosete, Cristina. 25. Hirtzel, Benoît Valentin, fils de Hirtzel, Jacques André et de Hirtzel née Deferne, Murielle Claire-Lise. 26. Chervet, Bryan, fils de Chervet, Thierry Jacques et de Borges Chervet, née Borges, Edna. 27. Bähler, Coline, fille de Bähler, Christian et de Bähler née Hirschy, Christiane Séverine; Renaud, Malou, fille de Renaud, Achille et de Renaud née Chatelain, Maïka. 28. Eggs, Méline Stéphanie Janine, fille de Eggs, Roland et de Fatton Eggs née Fatton, Marie-Anik; Ataïde da Graça, Joshua, fils de Ataïde da Graça, Esmeraldo Jorge et de Ataïde da Graça née Casaburi, Vanessa; Chopard, Eva, fille de Oberli, Marco et de Chopard, Valérie; Liengme, Marion, fille de Liengme, Alexandre Olivier et de Liengme née Frésard, Isabelle Marthe. 29. Sabato, Hera, fille de Sabato, Roberto Yvan et de Sabato née Streit, Cynthia; Tissot-dit-Sanfin, Maxime, fils de Tissot-dit-Sanfin, Yannick Maurice et de Tissot-dit-Sanfin née Aellen, Cindy Joëlle.

■ **Mariages civils** - 27.08. Hölzel, Nicolas Carryl et Maida, Concetuccia; Zahzouh, Mourad et Bauer, Manuela. 29. Rama, Ekrem et Polizzi, Pamela.

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Collision.

Hier à 7h40, un habitant de Kisdorog, en Hongrie, circulait au volant d'une voiture de livraison dans le tunnel de Prébarreau, à Neuchâtel, en direction du sud. A l'intersection avec la rue de l'Evole, une collision s'est produite avec une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel, qui circulait sur ladite rue en direction ouest. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■

Conducteur blessé. Lundi à 17h15, un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait en voiture sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, en direction du Locle. Peu après le garage des Entilles, il tourna à gauche pour revenir sur l'artère sud, direction centre-ville. Au cours de cette manœuvre, une collision se produisit avec un scooter conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur l'artère sud, en direction est. Blessé, le conducteur a été conduit à l'hôpital, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins. /comm

CHEZ-LE-BART ■ Recherche

de conducteur. Le conducteur du véhicule inconnu qui a, le lundi 3 septembre entre 8h15 et 12h, heurté une voi-

ture de marque Renault sur la rue du Littoral, à Chez-le-Bart, à la hauteur du N°7, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. (032) 889 62 24. /comm

NAISSANCES

MELINA et ELLA
sont heureuses de vous
annoncer la naissance
de leur petite sœur

NOA

le 4 septembre 2001
à la maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Melina, Ella
Catherine et Lorenzo
VONA-PFISTER
2300 La Chaux-de-Fonds

ALEXANDRE
a la joie d'annoncer
la naissance de sa sœur

AURÉLIA

le 4 septembre 2001 à 5 h 30
à la maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Quezia et Jean-Pierre
BALMER
Les Bulles 3
La Chaux-de-Fonds

132-100067

*C'est le moment crépusculaire.
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.*

Saison des semailles
Victor-Hugo

Monsieur et Madame Aurèle et Marlyse Schleppy-Wüthrich, à La Neuveville
Agnès Schleppy et Philippe Porée, à La Neuveville
Jean-Maël Schleppy, à La Neuveville

Monsieur et Madame Charles-André et Geneviève Schleppy Jaccoud,
à La Chaux-de-Fonds

Monsieur René Schleppy à Rotkreuz, et famille

Les descendants de feu Charles-Alfred Schleppy-Courvoisier

Les descendants de feu Walther-Henri Dubois-Schneiter

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Charles-Alfred SCHLEPPY

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement samedi à l'âge de 88 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er septembre 2001.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Charles-André Schleppy Jaccoud
Orée-du-Bois 31
2300 La Chaux-de-Fonds

La famille remercie le personnel du 1er étage de la Résidence pour ses soins compétents et attentionnés.

†

*Je suis partie en silence
je ne voulais pas déranger,
j'ai gardé pour moi la souffrance,
afin de ne pas vous inquiéter.*

Son époux: Sureyya Erdas;

Ses filles: Céline et Esin;

Ses parents: Annelies et Armand Garessus-Bürki,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame Annelise ERDAS-GARESSUS

qui a choisi de nous quitter, à l'âge de 32 ans.

Qu'elle trouve auprès de Dieu la Paix et la Joie!

LA CHAUX-DE-FONDS, 21, rue du Pont, le 28 août 2001

Nous avons dit au revoir à Annelise dans l'intimité de la famille.

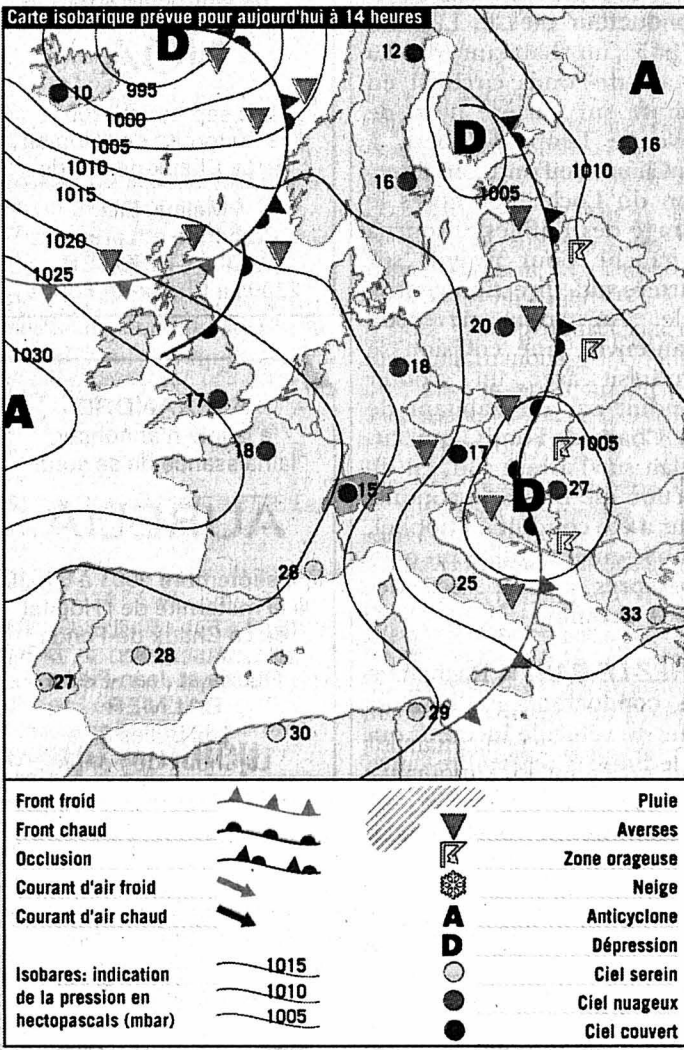
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

AUJOURD'HUI

L'été, ce n'est que dans le calendrier

Situation générale: si vous aviez encore des illusions pour parfaire votre hâle estival, c'est râpé. Vous n'avez ni le soleil ni les températures nécessaires pour vous bronzer. De l'air humide d'origine polaire s'infiltré jusque vers notre région, entre le système dépressionnaire situé à l'est et l'anticyclone atlantique. Courage, celui-ci gagne l'ouest du continent et on est en droit d'espérer une amélioration demain. Prévisions pour la journée: vous n'allez pas aimer. D'épais nuages continuent d'affluer dans le courant assez fort de nord-ouest et répandent leur trop-plein au passage, histoire d'en remettre une petite couche. La hausse des pressions se fait déjà sentir l'après-midi, les précipitations s'atténuent et de rares rayons de soleil montrent le bout de leur nez en plaine. La plus grande misère se situe du côté des températures et le lainage ne dépare pas. On relève à peine 14 degrés en plaine, 8 à 10 dans les vallées. Demain: belles éclaircies. Ensuite: passages nuageux importants et quelques ondées.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter Laurent

Températures Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 14°
Boudry: 14°
Cernier: 11°
Fleurier: 11°
La Chaux-de-Fonds: 9°
Le Locle: 9°
La Vue-des-Alpes: 6°
Saignelégier: 9°
St-Imier: 11°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: très nuageux, 17°
Berne: très nuageux, 14°
Genève: très nuageux, 17°
Locarno: très nuageux, 21°
Sion: très nuageux, 16°
Zurich: averses de pluie, 13°

... en Europe

Athènes: beau, 30°
Berlin: très nuageux, 18°
Istanbul: peu nuageux, 27°
Lisbonne: beau, 30°
Londres: peu nuageux, 16°
Madrid: beau, 27°
Moscou: très nuageux, 14°
Paris: très nuageux, 15°
Rome: peu nuageux, 26°

... et dans le monde

Bangkok: variable, 36°
Le Caire: ensoleillé, 36°
Johannesburg: ensoleillé, 24°
Miami: variable, 33°
Pékin: variable, 29°
Rio de Janeiro: ensoleillé, 29°
San Francisco: variable, 23°
Sydney: variable, 22°
Tokyo: nuageux, 25°

Soleil

Lever: 6h56
Coucher: 20h04

Lune

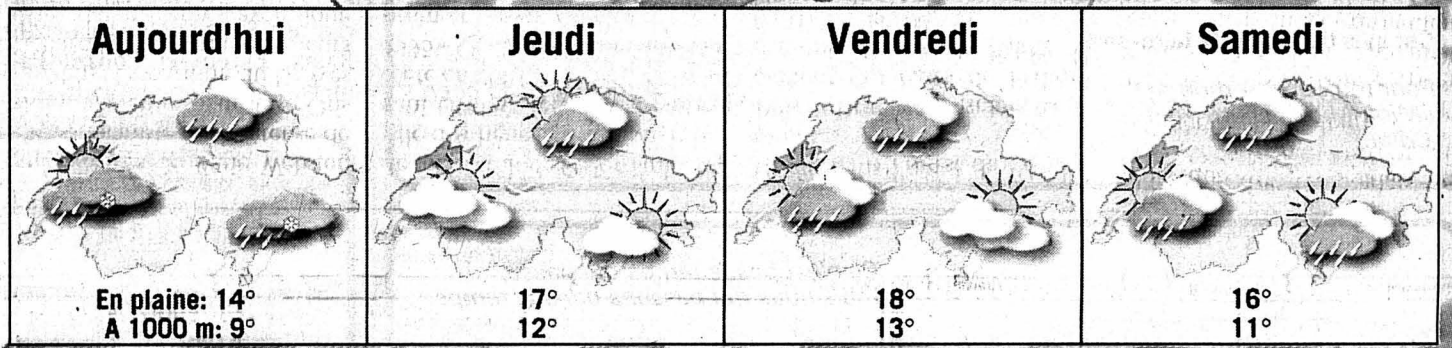
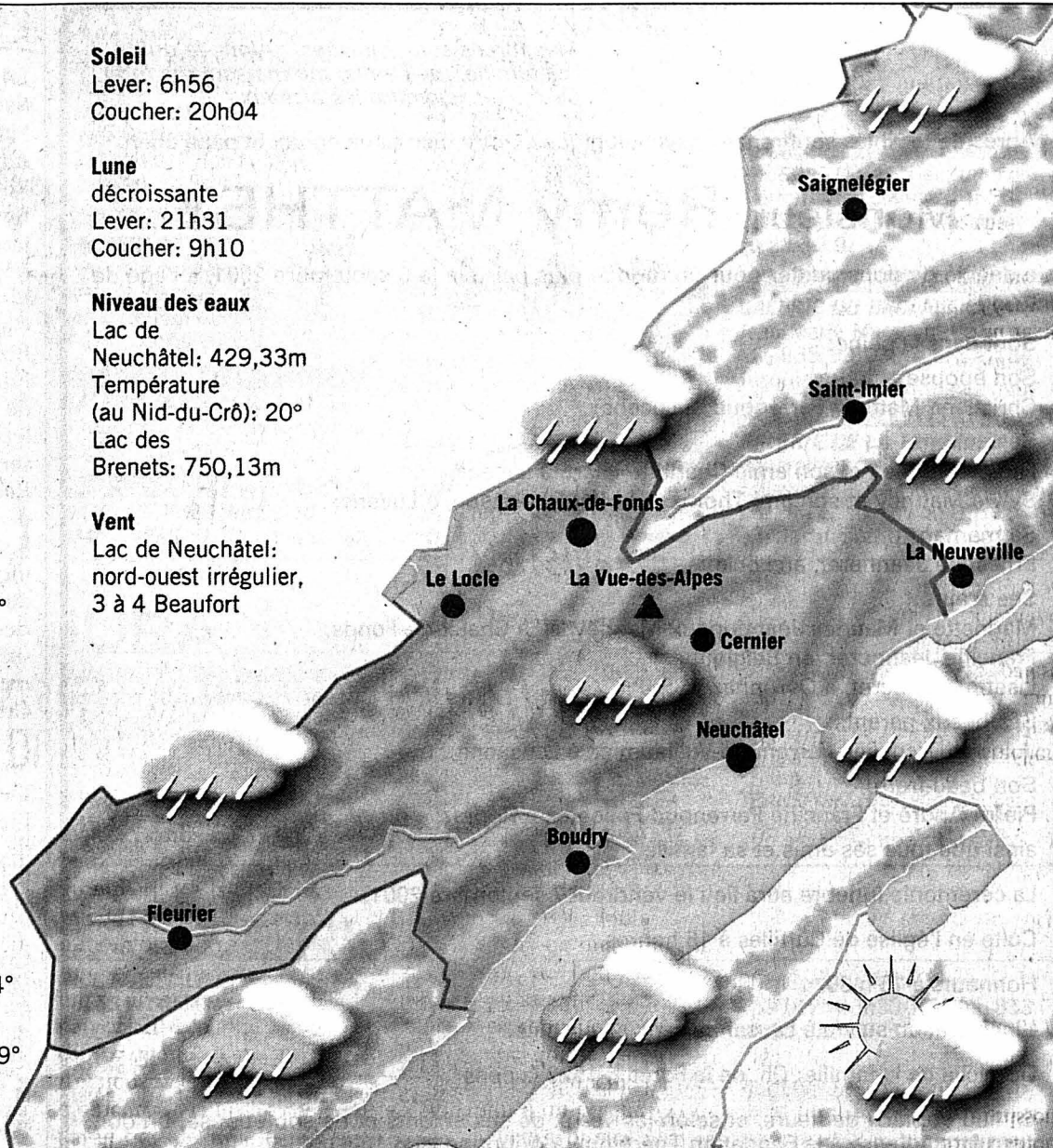
décroissante
Lever: 21h31
Coucher: 9h10

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,33m
Température (au Nid-du-Crô): 20°
Lac des Brenets: 750,13m

Vent

Lac de Neuchâtel:
nord-ouest irrégulier,
3 à 4 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

5 septembre 1972: la tragédie de Munich

Il était 4h30 du matin, le 5 septembre, et les premiers rayons du soleil éclairaient le ciel bavarois. Au dixième jour de ces XXe Jeux olympiques, les athlètes commencent à se lever lorsque huit terroristes arabes sautèrent les barrières entourant le village olympique et, se glissant le long des bâtiments, atteignirent le No 31, où se trouvaient les athlètes israéliens. Armés de grenades et de mitraillettes, ils tuèrent la première personne qu'ils rencontrèrent, Moshe Weinberg, l'entraîneur des lutteurs. Un haltérophile, Yosef Romano, tenta de s'opposer à l'entrée des terroristes en retenant la porte avec le poids de son corps. Il fut abattu lui aussi, mais son courage avait permis à l'entraîneuse des luttes de sauter par le balcon et d'échapper ainsi aux tueurs. Le bruit avait réveillé les autres occupants de l'immeuble et la plupart purent heureusement s'enfuir. Mais neuf furent pris en otages et enfermés dans une pièce par les huit terroristes. En échange de leur libération, les terroristes réclamaient la libération immédiate de 200 Arabes détenus en Israël et un avion pour se rendre au Caire. De longues négociations furent entreprises, mais toutes les propositions allemandes furent rejetées par les membres de Septembre noir. Finalement, vers 22h, les huit Arabes acceptèrent de sortir avec leurs otages pour prendre

place à bord de deux hélicoptères qui devaient les emmener à la base aérienne de Fuesstenfeldbruck, où un Boeing 727 les attendait. Mais la police allemande avait donné l'ordre à des tireurs d'élite d'abattre les terroristes à leur descente des hélicoptères. Au premier coup de feu, ils tuèrent deux Arabes. Les autres ripostèrent et ce fut un carnage: au total, 15 personnes furent tuées, dont les otages israéliens et un policier allemand. Des voix s'élevèrent pour que les Jeux soient interrompus, mais le président du Comité international olympique d'alors, Avery Brundage, âgé de 84 ans, fut inflexible: «Les Jeux doivent continuer». C'aurait été en effet une trop belle satisfaction pour les terroristes que d'avoir réussi à arrêter la compétition. Cela s'est aussi passé un 5 septembre: 2000 - Deux aéroliers français qui avaient décollé dans la nuit du 29 du 30 août de Saint-John, dans l'est du Canada, atterrissent à Faon, près de Bayeux (Calvados); cette traversée de l'Atlantique en ballon est une première française. 1999 - Israéliens et Palestiniens signent en Egypte l'accord révisé de Wye River, qui prévoit un nouveau retrait israélien de 11% de la Cisjordanie. Le Conseil de sécurité des Nations Unies décide de l'envoi d'une mission à Djakarta, afin de convaincre l'Indonésie de mettre un terme aux violences des milices anti-indépendantistes au Timor-Oriental. Le président indonésien B.J. Habibie signera, le 7, un décret imposant la loi martiale dans la pro-

vince. Décès de Katie Webster, 63 ans, pianiste et chanteuse de blues, ancienne pianiste d'Otis Redding. Disparition du Dr Yves Godard, de sa femme et leurs deux enfants après avoir loué un voilier à Saint-Malo. 1997 - Décès de Mère Teresa dans son couvent de Calcutta, à l'âge de 87 ans. Des commandos israéliens hélicoptérés dans le sud du Liban s'affrontent à des miliciens chiites et des troupes de l'armée libanaise qui tentaient de les intercepter: onze morts parmi les soldats israéliens. En riposte au triple attentat-suicide, Israël annonce le gel

de son retrait de Cisjordanie. La ville d'Athènes est assurée d'organiser les Jeux olympiques d'été en 2004. 1995 - Quelques heures après le premier essai nucléaire sur l'atoll de Mururoa, deux nuits d'émeutes, de pillages et de destructions éclatent dans le centre-ville de Papeete et sur l'aéroport international de Tahiti-Faaa, entraînant sa fermeture et causant des dégâts très importants. Après avoir conquis une importante base aérienne à Shindand, les combattants talibans (anciens étudiants religieux) s'emparent de la ville de

Hérat, dans l'ouest de l'Afghanistan. 1987 - Des avions israéliens attaquent des bases de Fedayin palestiniens près de Saïda: 41 morts, 60 blessés. 1986 - Quatre pirates de l'air s'emparent d'un Boeing 747 de la Pan Am à Karachi; l'armée pakistanaise donne l'assaut: 21 morts, une centaine de blessés. 1983 - La navette américaine Challenger se pose pour la première fois de nuit, après un voyage de six jours dans l'espace. 1981 - Le premier congrès national de Solidarité s'ouvre

alors que 100.000 soldats des pays de l'Est manœuvrent aux frontières de la Pologne. 1978 - Le président égyptien Anouar el Sadate, Menahem Begin, chef du gouvernement israélien, et le président américain Jimmy Carter se réunissent à Camp David. 1977 - Un commando enlève le président du patronat ouest-allemand, Hans-Martin Schleyer, qui sera par la suite exécuté par ses ravisseurs; quatre de ses gardes du corps sont abattus. 1975 - Portugal: les communistes perdent la direction du gouvernement et le commandement de l'armée. 1972 - Onze athlètes israéliens sont abattus pendant les Jeux olympiques de Munich ainsi que quatre terroristes palestiniens, qui les avaient pris en otages, et un policier allemand, au cours d'une fusillade qui durera 24 heures. 1944 - Libération de Bruxelles. 1940 - Mariage des comédiens français Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault. 1939 - Les Etats-Unis proclament leur neutralité dans la Deuxième Guerre mondiale. 1914 - Bataille de la Marne, au début de laquelle l'écrivain français Charles Péguy, né en 1873, sera tué. Ils sont nés un 5 septembre: - Le roi de France Louis XIV (1638-1715); - Le compositeur allemand Giacomo Meyerbeer (1791-1864); - L'écrivain français Paul Bourget (1852-1935); - L'actrice américaine Raquel Welch (1940). /ap

LE DESSIN DU JOUR

